

« VOIX CHALEUREUSE DU SUD » ET « VOIX MONOTONE DU NORD » ?

Une étude quantitative des attitudes linguistiques des jeunes dans la région
Languedoc-Roussillon à l'égard de deux variétés diatopiques de la langue
française.

Liv Ingun Wiknes



Mémoire de master

Département des langues étrangères

Université de Bergen

Novembre 2009

REMERCIEMENTS

En travaillant sur ce mémoire, j'ai appris que le chemin se fait en marchant. Mais parfois, on se perd ou on se trompe de chemin. Heureusement, j'ai rencontré quelques personnes pendant mon voyage qui m'ont aidée à retrouver le chemin et à atteindre le but.

Parmi les personnes qui m'ont aidé, d'une manière ou d'une autre, à réaliser ce mémoire, je tiens d'abord à remercier mes directeurs de mémoire, Odile Halmøy et Harald Ulland. Je voudrais particulièrement remercier Odile Halmøy pour m'avoir guidé à travers les dernières étapes du travail.

Je remercie chaleureusement mes informateurs du Lycée Nevers et du Lycée Jules Ferry « la Colline » à Montpellier et du Lycée Philippe Lamour à Nîmes, aussi bien que les professeurs et d'autres membres de l'équipe administrative de ces établissements, qui se sont intéressés à mon projet et qui m'ont consacré un bout de leur temps pour participer à l'enquête. Merci aussi à mes collègues chantants d'ECUME pour avoir participé à l'étude-pilote. Je tiens également à remercier mes six informateurs de la langue française avec qui j'ai fait les enregistrements sonores et qui m'ont autorisé à utiliser un enregistrement de leur voix et de leur variété dans cette étude.

Merci à Anders Didriksen, Gard Buen Jensen, et Kolbjørn Slethei qui m'ont aidé à surmonter les difficultés liées au traitement des chiffres, et à faire de la statistique.

Je vais aussi remercier Tore Kristiansen et Helge Sandøy avec qui j'ai pu discuter quelques aspects de la méthode de recherche.

Merci à Choune et à Jean-Paul pour avoir lu mon manuscrit, mais avant tout pour m'avoir encouragé quand j'en ai eu besoin. Merci aussi pour m'initier à la culture française.

Enfin, je tiens à exprimer ma gratitude à ma famille et à mes amis qui m'ont soutenu et encouragé tout au long de ce voyage. Merci à tous.

Liv Ingun Wiknes

Bergen, novembre 2009

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES TABLEAUX	viii
1 INTRODUCTION	1
2 ETUDES ANTERIEURES	9
2.1 PALTRIDGE ET GILES	9
2.2 KUIPER	11
2.3 LOPEZ MORALES	13
2.4 LES ETUDES ANTERIEURES COMME POINT DE DEPART	13
3 CADRE THEORIQUE	16
3.1 ATTITUDES	16
3.1.1 <i>Quelques définitions du terme attitude</i>	16
3.1.2 <i>L'attitude et ses trois composants</i>	17
3.1.3 <i>Les différentes fonctions des attitudes</i>	18
3.1.4 <i>L'origine des attitudes</i>	20
3.1.5 <i>Les déterminants des attitudes linguistiques</i>	21
3.1.6 <i>Autres sources d'influence</i>	23
3.2 STANDARDISATION ET CREATION D'UNE NORME	24
3.2.1 <i>Le processus de standardisation</i>	24
3.2.2 <i>La norme</i>	25
3.2.3 <i>D'où viennent les normes ?</i>	27
3.2.4 <i>Quelle est la norme pour la langue française ?</i>	27
3.3 VALEURS SOCIALES DE LA LANGUE	29
4 METHODE	31
4.1 LES VARIETES UTILISEES DANS CETTE ETUDE	31
4.1.1 <i>Le français méridional</i>	31
4.1.2 <i>Le français suprarégional</i>	32
4.1.3 <i>Les locuteurs des deux variétés</i>	33
4.2 LES VARIABLES LINGUISTIQUES.....	33

4.2.1	<i>Le schwa, réalisé ou non</i>	33
4.2.2	<i>Le nombre de voyelles nasales</i>	34
4.2.3	<i>La vélarisation des voyelles nasales méridionales</i>	35
4.2.4	<i>Dénasalisation des voyelles nasales</i>	36
4.2.5	<i>La réalisation des voyelles</i>	36
4.3	LES VARIABLES SOCIALES	36
4.3.1	<i>Sexe</i>	37
4.3.2	<i>Appartenance géographique</i>	37
4.3.3	<i>Milieu socioéconomique</i>	38
4.4	METHODE QUANTITATIVE ET METHODE QUALITATIVE	39
4.4.1	<i>Différences principales et généralités</i>	39
4.4.2	<i>Méthode quantitative et qualitative en sociolinguistique</i>	39
4.5	APPROCHE DIRECTE ET APPROCHE INDIRECTE	40
4.5.1	<i>La technique du locuteur masqué</i>	40
4.5.2	<i>Locuteur masqué où « verbal guise » ?</i>	41
4.6	SELECTION DU DOMAINE DE L'ENQUETE	42
4.6.1	<i>Les informateurs</i>	42
4.6.2	<i>Le problème de la représentativité</i>	43
4.7	L'ENQUETE.....	44
4.7.1	<i>L'étude-pilote</i>	44
4.7.2	<i>Le contexte de l'étude et l'histoire-cadre</i>	45
4.7.3	<i>Discours spontané ou texte rédigé ?</i>	47
4.7.4	<i>Les échantillons linguistiques</i>	48
4.7.5	<i>L'explication de l'expérience</i>	49
4.7.6	<i>Le questionnaire</i>	49
4.7.7	<i>La procédure de l'enquête</i>	51
4.8	LA CODIFICATION DES DONNEES.....	52
5	RESULTATS ET ANALYSES	55
5.1	COMPARAISON DES DEUX VARIETES	56
5.2	SEXE DE L'INFORMATEUR	59
5.2.1	<i>Variété nîmoise et sexe de l'informateur</i>	59
5.2.2	<i>Variété suprarégionale et sexe de l'informateur</i>	61
5.3	PROJET D'HABITATION	62

5.3.1	<i>Variété nîmoise et projet d'habitation</i>	63
5.3.2	<i>Variété suprarégionale et projet d'habitation</i>	66
5.4	LES DEUX VILLES OU L'ENQUETE EST EFFECTUEE.....	70
5.4.1	<i>Variété nîmoise et les deux villes</i>	70
5.4.2	<i>Variété suprarégionale et les deux villes</i>	71
5.5	ORDRE DES ECHANTILLONS	72
5.5.1	<i>Variété nîmoise et ordre des échantillons</i>	72
5.5.2	<i>Variété suprarégionale et ordre des échantillons</i>	74
5.6	ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PARENTS	76
5.6.1	<i>Variété nîmoise et origine géographique</i>	76
5.6.2	<i>Variété suprarégionale et origine géographique</i>	77
5.7	NIVEAU D'ETUDES DES PARENTS	78
5.7.1	<i>Variété nîmoise et niveau d'études</i>	78
5.7.2	<i>Variété suprarégionale et niveau d'études</i>	80
5.8	DISCUSSION ET ANALYSE	81
5.8.1	<i>La différence entre les deux variétés</i>	82
5.8.2	<i>L'ordre des échantillons</i>	90
5.8.3	<i>Les deux villes</i>	91
5.8.4	<i>Les variables sociales</i>	91
5.8.5	<i>Attitudes inconscientes ou conscientes ?</i>	94
5.9	BILAN.....	96
6	CONCLUSION	98
	GLOSSAIRE	103
	RESUME EN NORVEGIEN	104
	BIBLIOGRAPHIE	105
	ANNEXES	107
1	LE TEXTE ENREGISTRE	107
2	L'EXPLICATION EN AMONT DE L'EXPERIENCE	108
3	L'EXPLICATION APRES L'EXPERIENCE	109
4	LE QUESTIONNAIRE	110

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : LES COMPOSANTS DE L'ATTITUDE.	17
FIGURE 2 : LES FACTEURS DETERMINANTS DES ATTITUDES LINGUISTIQUES.	22

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : LES DEUX VARIETES, SIGNIFIANCE.	57
TABLEAU 2 : LES DEUX VARIETES, SCORES MOYENS.	58
TABLEAU 3 : VARIETE NIMOISE ET SEXE DE L'INFORMATEUR, SCORES MOYENS.	59
TABLEAU 4 : VARIETE NIMOISE ET SEXE DE L'INFORMATEUR, SIGNIFIANCE.	60
TABLEAU 5 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET SEXE DE L'INFORMATEUR, SCORES MOYENS.	61
TABLEAU 6 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET SEXE DE L'INFORMATEUR, SIGNIFIANCE.	61
TABLEAU 7 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET SEXE DE L'INFORMATEUR, DISTRIBUTION DES EVALUATIONS.	62
TABLEAU 8 : VARIETE NIMOISE ET PROJET D'HABITATION, SCORES MOYENS.	63
TABLEAU 9 : VARIETE NIMOISE ET PROJET D'HABITATION, SIGNIFIANCE.	66
TABLEAU 10 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET PROJET D'HABITATION, SCORES MOYENS.	66
TABLEAU 11 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET PROJET D'HABITATION, SIGNIFIANCE.	69
TABLEAU 12 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET PROJET D'HABITATION, SIGNIFIANCE ENTRE GROUPES.	69
TABLEAU 13 : VARIETE NIMOISE ET LES DEUX VILLES, SCORES MOYENS.	70
TABLEAU 14 : VARIETE NIMOISE ET LES DEUX VILLES, SIGNIFIANCE.	71
TABLEAU 15 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET LES DEUX VILLES, SCORES MOYENS.	71
TABLEAU 16 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET LES DEUX VILLES, SIGNIFIANCE.	71
TABLEAU 17 : VARIETE NIMOISE ET ORDRE DES ECHANTILLONS, SCORES MOYENS.	72
TABLEAU 18 : VARIETE NIMOISE ET ORDRE DES ECHANTILLONS, SIGNIFIANCE.	73
TABLEAU 19 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET ORDRE DES ECHANTILLONS, SCORES MOYENS.	74
TABLEAU 20 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET ORDRE DES ECHANTILLONS, SIGNIFIANCE.	74
TABLEAU 21 : VARIETE NIMOISE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE, SCORES MOYENS.	76
TABLEAU 22 : VARIETE NIMOISE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE, SIGNIFIANCE.	76
TABLEAU 23 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE, SCORES MOYENS.	77

TABLEAU 24 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE, SIGNIFIANCE.....	77
TABLEAU 25 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET ORIGINE GEOGRAPHIQUE, SIGNIFIANCE ENTRE GROUPES.	77
TABLEAU 26 : VARIETE NIMOISE ET NIVEAU D'ETUDES DE LA MERE, SCORES MOYENS.....	78
TABLEAU 27 : VARIETE NIMOISE ET NIVEAU D'ETUDES DU PERE, SCORES MOYENS.	79
TABLEAU 28 : VARIETE NIMOISE ET NIVEAU D'ETUDES DES PARENTS, SIGNIFIANCE.	79
TABLEAU 29 : VARIETE NIMOISE ET NIVEAU D'ETUDES DE LA MERE, SIGNIFIANCE ENTRE GROUPES.	80
TABLEAU 30 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET NIVEAU D'ETUDES DE LA MERE, SCORES MOYENS.	80
TABLEAU 31 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET NIVEAU D'ETUDES DU PERE, SCORES MOYENS. ...	81
TABLEAU 32 : VARIETE SUPRAREGIONALE ET NIVEAU D'ETUDES DES PARENTS, SIGNIFIANCE...	81

1 INTRODUCTION

Le présent mémoire est une étude des attitudes linguistiques des jeunes dans la région Languedoc-Roussillon à l'égard de deux variétés de la langue française. Une variété*¹ linguistique peut être définie comme un usage de la langue propre à un groupe socialement ou géographiquement défini, et qui le distingue des autres groupes ou communautés linguistiques*. Dans cette étude, je vais me concentrer sur deux variétés diatopiques, c'est-à-dire deux variétés géographiquement définies, de la langue française, en France.

La problématique qui constitue le fil conducteur de ce mémoire est formulée ainsi :

La langue constituant une partie importante de l'identité de chaque locuteur, elle peut influencer sur la manière dont il est perçu par ses interlocuteurs. En utilisant la technique du locuteur masqué, je cherche à montrer que les attitudes face à une variété de la langue, atteignent aussi le locuteur de cette variété. Je veux également étudier dans quelle mesure les variables sociales comme le sexe, l'appartenance géographique et le milieu socioéconomique de l'informateur,* interviennent dans le processus d'évaluation d'autrui.

J'ai choisi de travailler sur deux variétés diatopiques de la langue française. La première est une variété méridionale, plus précisément la variété nîmoise. L'autre variété que j'ai choisi d'utiliser est une variété qui porte moins de coloration typiquement géographique, mais qui est parlée dans plusieurs régions de France, et surtout en ville. Il s'agit d'une variété proche de ce que l'on peut appeler la norme linguistique (la notion de norme linguistique sera traitée dans le chapitre 3.2), et que j'ai appelée le *français suprarégional*. Ces deux variétés sont bien distinctes sur le plan phonologique. Les variétés seront présentées et décrites dans le chapitre 4.1.

Puisque j'étais à Montpellier en travaillant sur ce mémoire, il était naturel pour moi de me servir d'une variété parlée dans cette région. La variété méridionale est aussi une variété diatopique que je peux facilement distinguer des autres variétés en France en tant qu'étudiante étrangère. En effet, même ceux qui nient la variation géographique du français ont conscience des différences entre le français parlé dans le Sud et le français parlé dans la région

¹ Les mots suivis d'astérisques seront expliqués dans le glossaire (p. 103103).

parisienne, par exemple. Je pense qu'il sera intéressant de comparer les attitudes à l'égard de cette variété, indissociable de la France Méridionale, avec les attitudes face à une variété moins localisable sur le plan géographique. Il s'agit d'une variété régionale, ayant un statut peu prestigieux, et une variété plus ou moins standardisée, souvent associée à la capitale et au pouvoir. La problématique du standard et de la variation constituera le noyau de cette étude (voir chapitre 3).

Je me suis depuis longtemps intéressée aux langues et à leurs variations. Au cours de mes études de la langue française et de la linguistique des langues nordiques, cet intérêt s'est développé au fur et à mesure que mes connaissances se sont approfondies. Mon intérêt pour les attitudes linguistiques a été éveillé pendant mes études de linguistique norvégienne où j'ai découvert la sociolinguistique.

Malgré le fait que la langue norvégienne a très peu de locuteurs comparée à la langue française, elle connaît une très riche variation qui constitue une grande diversité de variétés diatopiques. Pendant les dernières décennies, la Norvège a mené une politique active de (re)valorisation des variétés régionales, qui a eu pour résultat, qu'aujourd'hui on entend les différentes variétés à la radio et à la télévision aussi bien que dans les discours politiques. Le degré d'acceptation des variétés régionales dans l'espace public est assez élevé en Norvège².

Pendant mes séjours en France, je me suis rendu compte que la situation sociolinguistique et le statut des variétés sont quelque peu différents en France de ce que je connaissais en Norvège. Au cours de l'histoire, la France a connu une politique linguistique favorisant la langue française. Cette politique était renforcée par la création de la République et le principe de « Liberté, Egalité, Fraternité » dans lequel la langue française jouait un rôle important comme la langue de la République, commune à tous. La forte centralisation du pouvoir, et de tous les domaines de la société, a aussi été un élément décisif pour le processus de

² Le 31 août 2009, Språkrådet (le Conseil de la Langue Norvégienne) a publié une étude sur les attitudes à l'égard de l'utilisation des variétés régionales, aussi bien que les deux langues écrites officielles, *bokmål* et *nynorsk*, et le norvégien parlé avec l'accent étranger dans NRK, la principale entreprise publique de télécommunications en Norvège. Cette étude montre que les Norvégiens sont en général positifs face aux variétés régionales, dans les médias et dans la société. Pour plus d'informations sur cette étude, voir le site internet <http://sprakradet.no/upload/Rapport%20fra%20NRK-unders%C3%B8kelse.pdf>. Les commentaires de l'étude par Lars Anders Kulbrandstad peuvent être consultés sur le site <http://sprakradet.no/upload/Notat%20om%20NRK-unders%C3%B8kelse.pdf>.

l'unification linguistique. La langue française, qui était d'abord la langue parlée en Île-de-France, s'est développée aux dépens des variétés et des langues régionales.

En France, j'ai rencontré une attitude peu consciente de la variation diatopique de la langue. J'ai entendu dire d'une part, qu'il n'y a pas de variation régionale de la langue française, et d'autre part, que si je cherche le français « pur », il faut aller à Tours où il n'y a pas d'*accent** ! J'ai ressenti une évaluation négative des variétés qui portent une coloration régionale et j'ai souvent entendu les gens se moquer de la variété parlée dans le Sud, par exemple. Ces déclarations, un peu étonnantes pour une Norvégienne, ont éveillé ma curiosité et m'ont donné envie d'étudier de plus près les attitudes à l'égard des variétés diatopiques en France.

Les sociolinguistes norvégiens se sont beaucoup intéressés aux variétés diatopiques de la langue norvégienne et aux attitudes liées aux différentes variétés linguistiques, tandis que leurs collègues français se sont surtout intéressés aux variétés sociales de la langue, ou bien au rôle du français dans les communautés bilingues dans les pays francophones hors de France. En étudiant les attitudes à l'égard des variétés diatopiques et la fonction de la langue pour l'évaluation des autres, je souhaite contribuer à mettre en lumière une partie de la sociolinguistique française qui est moins étudiée au sein de l'Hexagone.

Ce mémoire n'est pas une étude contrastive franco-norvégienne, mais le lecteur va peut-être percevoir mon influence de la tradition sociolinguistique en Norvège. Ma passion pour les langues en général, et la langue française en particulier, aussi bien que le contraste entre les deux paysages linguistiques, m'a amenée à entreprendre cette étude.

Les attitudes linguistiques constituent une partie très intéressante de la sociolinguistique. Elles peuvent nous apprendre quelque chose sur nous-mêmes et sur notre manière de comprendre le monde autour de nous. Les connaissances sur les attitudes linguistiques peuvent nous aider à comprendre les mécanismes sociaux pour lesquels la langue joue un rôle important. Les attitudes linguistiques sont une indication de la fonction de la langue pour l'individu et pour sa relation aux autres. Les attitudes liées à la langue et à ses variétés font partie des mécanismes qui sont en cours dans le processus d'évaluation de l'autre.

Cette étude s'appuie principalement sur la théorie de standardisation et de mise en place d'une norme linguistique, ainsi que sur les conséquences que ces processus peuvent avoir pour les

variétés de la langue. La standardisation d'une langue a souvent pour résultat la dévalorisation des autres variétés, jugées non-standard. La standardisation mène à une hiérarchisation sociale des usages de la langue (voir chapitre 3.2). La norme est parfois définie comme un « effet de la standardisation » (Gadet 2007 : 175). Les normes linguistiques exercent plusieurs fonctions sociales et ont souvent pour conséquence le jugement de nos interlocuteurs sur leur façon de parler (Calvet 2006 : 45). Les théories dont je me servirai dans cette étude seront développées dans le chapitre 3.

Le point de départ de cette étude est que la langue est fortement liée à l'identité et qu'il est souvent difficile de dissocier la langue du locuteur. Cela étant, je vais étudier les attitudes linguistiques à l'égard de deux variétés de français, le français de Nîmes et le français suprarégional, en étudiant comment les locuteurs* de ces deux variétés seront évalués. Je vais étudier comment les jeunes dans la région Languedoc-Roussillon évaluent une personne utilisant une variété de leur propre région, la variété nîmoise, par rapport à une personne qui parle le français suprarégional. Je cherche à montrer que les attitudes face à la langue, ou face à une variété de la langue, atteignent également le locuteur de cette langue.

L'analyse du problème se fonde sur des données recueillies par moi-même au cours d'un travail sur le terrain. La méthode de recherche que j'ai choisie pour faire cette étude est une variante de la technique du locuteur masqué (abrégé TLM) (voir chapitre 4.5.1). Cette technique a été développée dans les années 1960 par Wallace Lambert avec pour objectif d'étudier la possibilité d'évaluer, ou de juger, les personnes à partir de leur voix (Lambert 1960 : 44). La méthode a eu le nom de technique du locuteur *masqué* car dans son état original, on utilisait plusieurs échantillons* de voix faites par un locuteur qui maîtrisait plusieurs langues ou variétés différentes ; il portait alors des *masques* linguistiques différents. Les informateurs croient qu'ils entendent et évaluent des personnes différentes quand en réalité, ce n'est qu'une personne qui se « déguise » en masques linguistiques différents. L'idée est que le masque linguistique est la seule chose qui diffère entre les échantillons linguistiques et, par conséquent, que la seule chose qui entraîne les jugements différents des locuteurs est leur façon de parler. Il s'agit alors d'une méthode indirecte pour pouvoir révéler les attitudes linguistiques inconscientes des informateurs. Elle est indirecte car les informateurs sont invités à évaluer le locuteur et pas la langue et parce que la méthode tente d'identifier les attitudes linguistiques de l'informateur sans qu'il connaisse le but véritable de l'étude.

J'ai effectué une enquête sous forme de questionnaires auprès des lycéens dans la région Languedoc-Roussillon. Puisque j'habitais Montpellier lors de la rédaction de ce mémoire, j'ai d'abord fait l'enquête dans deux établissements à Montpellier. J'avais également envie de faire l'enquête dans une autre ville afin de pouvoir comparer les résultats obtenus à Montpellier avec des évaluations d'un autre groupe d'informateurs. Le choix est tombé sur Nîmes où j'ai eu la possibilité de faire mon enquête dans un établissement d'enseignement secondaire.

Une fois présentés aux échantillons des deux variétés de français, les informateurs sont invités à évaluer les deux locuteurs d'après leurs premières impressions. Les informateurs vont évaluer les locuteurs selon huit échelles d'évaluation, chacune liée à une paire d'adjectifs qualificatifs, nommées caractéristiques personnelles. Après avoir évalué les locuteurs, les informateurs sont invités à répondre à quelques questions portant sur eux-mêmes et leur milieu socioéconomique (appelé variables sociales, voir chapitre 4.3). La méthode et ses différents aspects seront exposés dans le chapitre 4.

Les relations entre les variables sociales liées à l'informateur et son évaluation des deux locuteurs de français seront centrales dans cette étude. Pour concrétiser les relations que je vais étudier, j'ai formulé quelques questions de recherche accompagnées d'hypothèses indiquant la nature des relations que j'escompte trouver. Les questions et hypothèses sont fondées sur les études antérieures dans ce domaine (voir chapitre 2) et sur les théories de standardisation et de norme linguistique (voir chapitre 3). Il y a une, ou plusieurs hypothèses liées à chaque question de recherche³ :

1. Les deux variétés de français seront-elles évaluées différemment l'une de l'autre ?

Les deux variétés seront évaluées de manière différente l'une de l'autre.

2. Y-a-t-il une différence entre les sexes en ce qui concerne l'évaluation des deux variétés de français ?

Il n'y pas de différence entre les sexes en ce qui concerne les évaluations des variétés de français.

3. Est-ce que le milieu socioéconomique des informateurs va se refléter dans leurs évaluations des variétés de français ?

³ Les hypothèses sont écrites en italiques.

Les informateurs évalueront les deux variétés de manière différente selon le niveau d'études de leurs parents.

4. Est-ce que l'appartenance géographique influence les attitudes des jeunes face aux variétés de français ?

a. Les informateurs évalueront les deux variétés de manière différente selon l'endroit où ils souhaitent habiter après leurs études.

b. Les jeunes qui souhaitent vivre dans la région après leurs études sont plus favorables à la variété méridionale que ceux qui souhaitent quitter la région.

c. Les informateurs dont les deux parents sont originaires du Sud de la France évalueront la variété nîmoise de manière plus favorable que les informateurs dont un, ou aucun, des parents n'est originaire du Sud.

5. Est-ce que les deux variétés de français seront évaluées de manière différente par les informateurs à Montpellier et les informateurs à Nîmes ?

a. Les deux groupes d'informateurs, de Montpellier et de Nîmes, évalueront les deux variétés différemment.

b. Les Nîmois évalueront la variété nîmoise plus positivement que les Montpelliérains.

c. Les Montpelliérains seront plus favorables à la variété suprarégionale que les Nîmois.

d. Le français suprarégional sera évalué de manière plus favorable que la variété nîmoise par les deux groupes d'informateurs (Montpellier et Nîmes).

6. Est-ce que l'ordre selon lequel les deux variétés seront présentées aux informateurs va influencer les évaluations des deux variétés ?

L'ordre selon lequel les variétés seront présentées va influencer l'évaluation des variétés.

A l'aide de ces questions et hypothèses, je cherche à répondre à la problématique générale. La première hypothèse porte sur la relation entre les deux variétés de français utilisées dans cette étude, tandis que les autres questions et hypothèses portent sur la relation entre l'évaluation des deux variétés et les variables sociales liées aux informateurs et à l'ordre selon lequel les échantillons sont présentés aux informateurs (voir chapitre 4.7.4). Puisque les variables sociales, comme le sexe et l'appartenance géographique de l'informateur, aussi bien que son milieu socioéconomique, jouent un rôle important dans mon étude, la relation entre les

variables sociales et l'évaluation des deux locuteurs de français seront plus importantes que la relation, ou la différence éventuelle, entre les deux variétés. J'ai quand même choisi de commencer par étudier de plus près la différence d'évaluation des deux variétés. Cette première hypothèse constitue une première approche à l'évaluation des deux locuteurs et représente le fondement de l'étude des autres hypothèses. Les autres hypothèses portent sur les variables sociales liées aux informateurs et sur les relations que j'escompte trouver entre ces variables et les évaluations des deux locuteurs. Il s'agit de variables qui sont beaucoup utilisées dans la tradition sociolinguistique (voir chapitre 2), une discipline qui se fonde sur le fait que les éléments sociaux ont de l'importance pour la langue.

Je pense que cette étude va montrer que les locuteurs des deux variétés de français seront évalués différemment l'un de l'autre, parce que les variétés sont très différentes d'un point de vue phonétique et je crois que les informateurs vont vite identifier les deux locuteurs géographiquement. Je crois que la variété suprarégionale, étant proche de la norme linguistique, sera évaluée de manière plus positive par les deux groupes d'informateurs, les Montpelliérains et les Nîmois, que la variété nîmoise. Je crois que les Nîmois seront plus favorables à la variété nîmoise, qui est leur variété régionale, que ne le seront les Montpelliérains, qui seront, eux, plus favorables à la variété suprarégionale. Je base mes hypothèses sur le fait que Montpellier est une grande ville, ville universitaire, qui connaît une grande expansion à cause des gens qui viennent s'établir dans la ville.

Le milieu socioéconomique étant important dans la tradition sociolinguistique, je pense que le niveau d'études des parents de l'informateur, qui est une indication du milieu socioéconomique, va se refléter dans l'évaluation des deux locuteurs. Comme l'a montré l'étude de Labov sur l'île de Martha's Vineyard (voir chapitre 4.3.2), je crois que l'appartenance géographique de l'informateur aura de l'influence sur l'évaluation des deux locuteurs de français. J'escompte que les informateurs qui souhaitent vivre dans la région après leurs études seront plus favorables à l'égard de la variété nîmoise que les informateurs qui souhaitent quitter la région et s'installer ailleurs. Le sexe de l'informateur est aussi une variable qui est beaucoup utilisée en sociolinguistique. Malgré cela, et par analogie avec Paltridge et Giles (voir 2.1) et Kuiper (2.2), je n'escompte pas trouver de différences entre les sexes en ce qui concerne l'évaluation des deux locuteurs de français.

Le mémoire comporte six chapitres, dont le premier est l'introduction. Le chapitre deux donne un aperçu des études antérieures dans le domaine des attitudes linguistiques en France, et constitue le point de départ de cette étude. Ce chapitre situe cette étude dans la tradition sociolinguistique.

Le chapitre trois, intitulé *Cadre théorique*, présente les théories sur lesquelles se fonde cette étude. Ce chapitre comporte trois parties principales dont la première partie porte sur les attitudes, leurs fonctions pour l'individu et leurs déterminants. Dans la deuxième partie, je vais rendre compte du processus de standardisation et des problèmes liés à une norme linguistique. La troisième et dernière partie porte sur les valeurs sociales de la langue.

Dans le quatrième chapitre, qui est le chapitre *Méthode*, je présenterai d'abord les variétés utilisées dans cette étude, aussi bien que les variables linguistiques et sociales, avant de décrire la technique du locuteur masqué qui constitue la méthode de recherche de cette étude. Je rends aussi compte des difficultés liées à cette méthode avant de présenter le processus antérieur à la collecte des données, et les démarches de l'enquête.

Le chapitre cinq est intitulé *Résultats et analyses*. Les résultats de l'enquête seront d'abord présentés, regroupés selon les variables sociales et soumis aux tests de signifiante. Les résultats seront commentés au cours de la présentation. Ensuite, j'interpréterai les résultats en les analysant à la lumière des théories sur les attitudes linguistiques. Je rendrai également compte des sources d'erreur liées à la méthode et qui ont pu influencer sur les résultats.

Le sixième et dernier chapitre est la conclusion. Dans ce chapitre je résumerai les résultats principaux de l'étude. Ensuite j'évaluerai le choix de la méthode de recherche et les résultats obtenus avant de voir dans quelle mesure j'ai répondu à la problématique. Je donnerai également quelques idées pour les études ultérieures sur ce sujet.

2 ETUDES ANTERIEURES

Alors que les variétés régionales du français ont été bien décrites pendant les dernières décennies, les attitudes des Français à l'égard des variétés diatopiques de la langue restent toujours peu étudiées. Il y a quand même quelques études qui portent sur les relations entre les attitudes face aux variétés régionales opposées à la variété de Paris. Je résumerai ici deux études portant sur les attitudes linguistiques en France et une étude de Puerto Rico qui sont pertinentes pour ma propre étude. A la fin du chapitre, je ferai des parallèles entre les études antérieures et la présente étude.

2.1 PALTRIDGE ET GILES

En 1984, les linguistes américains John Paltridge et Howard Giles ont publié un article intitulé « Attitudes towards speakers of regional accents of French : Effects of regionality, age and sex of listeners ». L'article présente leur étude des attitudes à l'égard de locuteurs des variétés régionales du français. L'enquête était effectuée dans les quatre régions françaises : Alsace, Bretagne, Provence, et Paris, et étudiait les attitudes à l'égard des variétés parlées dans ces mêmes régions.

Leur point de départ était le fait que la littérature sur les attitudes linguistiques a montré que les informateurs, en écoutant des voix enregistrées, évaluent les locuteurs d'une variété standard plus positivement que les locuteurs d'une variété non-standard. Paltridge et Giles ont choisi la variété parlée par, et associée à, la classe sociale de la bourgeoisie parisienne comme la variété standard.

L'étude de Paltridge et Giles avait trois objectifs principaux : premièrement, constater selon quels paramètres les locuteurs de la variété parisienne seraient jugés plus favorables que les locuteurs des variétés régionales ; deuxièmement, constater s'il y a, chez les Français, une perception de hiérarchie des variétés régionales ; et enfin, constater si les variables sociales liées aux informateurs (comme la région d'origine, le sexe et l'âge) influençaient leurs évaluations (« judgemental profiles ») des variétés de français.

La méthode utilisée était une variante de la technique du locuteur masqué appelée « verbal guise ». Paltridge et Giles utilisaient huit enregistrements, faits par huit hommes, deux enregistrements par variété régionale. Ils proposaient aux informateurs d'évaluer les huit voix

selon 20 caractéristiques bipolaires. Ils expliquaient aux informateurs qu'ils allaient donner leur première impression des locuteurs à partir de l'enregistrement de leur voix. L'étude incluait quatre variables sociales en considérant la variété du locuteur, l'appartenance géographique de l'informateur, son sexe et son âge.

Pour l'analyse, les 20 caractéristiques étaient regroupées selon les cinq paramètres : « professional appeal » (attrait professionnel), « social appeal » (attrait social), « steadiness », « power » (pouvoir), et « accentedness » (accent marqué).

Parmi les résultats les plus intéressants sont le fait que selon le paramètre « professional appeal », tous les locuteurs parlant une variété régionale étaient jugés significativement différents les uns les autres. L'étude a confirmé l'hypothèse des chercheurs car les locuteurs de la variété parisienne étaient évalués de manière nettement plus positive que les locuteurs des autres variétés, même par les informateurs des autres régions, en ce qui concerne les caractéristiques du paramètre *compétence* (Paltridge et Giles 1990 : 79).

Mais les variétés parisiennes n'étaient pas jugées plus favorablement dans tous les paramètres. Selon le paramètre « social appeal » les informateurs favorisaient les locuteurs des variétés de Provence et de Bretagne avant Paris et l'Alsace, mais les différences entre les variétés de Provence, de Bretagne et de Paris ne sont pas significatives.

La variété de Paris était aussi jugée favorablement selon les paramètres « steadiness » et « power », mais en ce qui concerne le paramètre « power », la différence entre Paris et la Provence n'est pas significative. Les informateurs des trois autres régions ont été favorables à la variété de Paris tandis que les Parisiens, par contre, évaluaient leur propre variété de manière beaucoup moins favorable. Les informateurs Parisiens se distinguent des autres groupes d'informateurs en se sous-évaluant selon le paramètre *pouvoir*.

Les résultats des évaluations selon le paramètre « accentedness » sont, en revanche, significatifs car les quatre variétés se distinguent nettement les unes des autres. La variété de Paris est évaluée la variété la moins marquée suivie par les variétés bretonnes et alsaciennes et dernièrement la variété de Provence, qui est jugée très marquée. Ici aussi, l'hypothèse était confirmée ; les Alsaciens montraient une insécurité linguistique car ils jugeaient leur propre variété beaucoup plus marquée que les trois autres variétés entre lesquelles il n'y a pas de différence significative selon les évaluations des Alsaciens.

Paltridge et Giles en concluent que : « As in other cultural communities, French accent varieties have distinctive social meanings » (1990 : 79). La France ne se distingue alors pas des autres communautés culturelles ; les variétés de la langue française ont une signification sociale distinctive. Les deux auteurs soulignent ensuite l'importance de l'aspect social des variétés linguistiques :

However, it is important to point out, as findings emerging from factor 5 underline, that the hierarchy reflected herein is not determined by the degree of perceived accentedness (presumably from the standard norm; see MCKIRAN & HAMAYAN, 1984) of the regional accents concerned but rather by the underlying social meanings evoked by those speech styles (see HOFFET, 1951) (Paltridge et Giles 1984 : 80).

2.2 KUIPER

Lawrence Kuiper, de l'Université de Wisconsin aux USA, a fait une autre enquête sur les attitudes linguistiques en étudiant les perceptions linguistiques en France. Dans son étude « Perception is reality : Parisian and Provençal perceptions of regional varieties of French » (Kuiper 2005), il étudie les perceptions des variétés régionales du français chez les Parisiens et les Provençaux. L'objectif de l'étude était d'examiner « the perceptual linguistic reality, that contributes to the attitudinal make-up of speakers from these regions, and to show how this perceptual reality may be dynamically related to self-image, and even to language performance » (Kuiper 2005: 33).

Les informateurs étaient confrontés à plusieurs exercices. Un questionnaire, où ils devaient indiquer s'ils trouvaient les variétés de français parlé dans 24 régions *correctes* (« correctness ») et *agréables* (« pleasantness »). Les informateurs allaient également expliquer les différences entre ces variétés par rapport à leur propre variété⁴. La deuxième tâche était d'indiquer et de nommer les régions linguistiques sur une carte de France (« perceptual mapping »). Pour terminer, les informateurs étaient invités à faire une interview enregistrée pour expliquer leurs réponses et pour imiter les variétés régionales qu'ils avaient identifiées.

L'exercice du questionnaire a montré que les Parisiens évaluaient la variété de Provence très différente (rangée la 21^{ème}) de celle de Paris. Les Parisiens évaluaient la variété provençale

⁴ Les informateurs n'étaient pas confrontés aux enregistrements de ces variétés, mais ils étaient invités à les évaluer selon leurs *perceptions* des variétés en question.

très peu correcte (20^{ème}) mais la plus agréable (1^{ère}) parmi les 24 variétés. Les Parisiens décrivaient la variété provençale comme *chantante et rigolote*. Cette variété était également la variété la plus imitée chez les informateurs Parisiens, mais ils manifestaient une image caricaturée des locuteurs de la variété de Provence. Les Parisiens pensent que les Provençaux utilisent souvent les mots grossiers et qu'ils ont un répertoire linguistique limité.

En revanche, les informateurs interrogés en Provence, ont trouvé que leur variété était assez proche de celle de Paris ; seulement quatre autres variétés étaient évaluées plus proches de la variété de Provence que celle de Paris. Les Provençaux sont également d'accord avec les Parisiens qui trouvent la variété de Paris la plus correcte ; les Provençaux classent leur propre variété 17^{ème} sur 24. Ils partagent aussi l'avis des Parisiens qui disent que la variété de Provence est la plus agréable.

Les Parisiens groupent la variété de Provence avec celles du Languedoc et de Gascogne tandis que les Provençaux eux-mêmes trouvent leur propre variété plus proche de celle de Rhône-Alpes et du Lyonnais, ce qui ne reflète pas la réalité linguistique.

Dans le premier exercice, quatre régions se distinguent nettement des autres chez les informateurs des deux groupes. L'Alsace, la Lorraine, la Suisse francophone et la Belgique francophone sont toutes les quatre classées parmi les variétés les moins correctes, les moins agréables et les plus différentes des 24 variétés concernées.

A plusieurs niveaux, les informateurs Parisiens montrent une forte sécurité linguistique, tandis que les informateurs de la région de Provence souffrent d'une insécurité linguistique. Chez les Parisiens, la variété de Provence est la variété la plus imitée, et ils donnent souvent une image très négative des locuteurs de cette variété (les Provençaux). Tous les Provençaux qui font le même exercice imitent la variété parisienne, mais ce qui étonnait Kuiper était que les informateurs qui imitaient la variété de Paris parlaient eux-mêmes une variété qui avait peu de variantes* typiques pour la Provence, elle était par contre très proche de celle parlée à Paris. Kuiper conclut que « linguistic perception [...] can affect speakers' perceived mastery of normative language » (Kuiper 2005 : 46). Les résultats de Provence ont également montré une tendance à ce que les locuteurs qui ont peu de variantes typiques pour la variété de Provence trouvent la variété de Paris très agréable tandis que ceux qui parlent une variété typique pour la région trouvent la variété de Paris peu agréable. Kuiper a, avec cette étude, découvert que « the major difference between their native speech and that of Paris exists in their minds, the

product of their having adopted not only the Parisian norms for correctness, but the Parisian evaluation of their linguistic performance » (Kuiper 2005 : 47).

2.3 LOPEZ MORALES

Une étude effectuée par Humberto Lopes Morales dans l'île de Puerto Rico a montré que les attitudes linguistiques variaient selon l'origine géographique des informateurs (Calvet 2006 : 49). A l'intérieur d'une communauté linguistique, il a trouvé une séparation entre ceux qui acceptent et ceux qui refusent une certaine prononciation, et dans cette étude (comme chez Labov 1976) ce clivage reflète la ville d'origine des informateurs. Pour justifier leur refus d'une certaine prononciation du /r/ sur l'île, les informateurs donnent cinq types de réponses parmi lesquelles une seule réponse : qu'il s'agit d'un régionalisme, est ancrée dans la réalité. Les autres relèvent d'un « mépris social » (Calvet 2006 : 50) face aux locuteurs qui ont cette prononciation, ou elles sont d'ordre affectif comme la réponse « prononciation laide » (*ibid.*). Lopez Morales montre avec cette étude que les perceptions linguistiques sont liées aux éléments extralinguistiques et sociaux et que les attitudes face à une variété, ou une prononciation particulière comme ici, atteignent aussi les locuteurs de cette variété.

2.4 LES ETUDES ANTERIEURES COMME POINT DE DEPART

Les trois études citées plus haut sont pertinentes pour mon étude, car elles traitent toutes les trois des attitudes et des perceptions liées aux variétés linguistiques. Les études antérieures nous aident à trouver le chemin à suivre pour nos propres études. Ils constituent un point de départ pour le développement de la recherche dans le même domaine. Elles sont surtout intéressantes dans le processus pour formuler les hypothèses. Dans ce chapitre, je vais établir un parallèle entre les études antérieures et ma propre étude, en indiquant quelques points communs entre les études citées plus hauts et mon étude.

Pour mon étude, j'ai choisi une approche similaire à celle de Paltridge et Giles. La ressemblance de la méthode et l'objet de l'étude, les attitudes linguistiques des Français, permet une comparaison des données obtenues par Paltridge et Giles et les données que j'obtiens dans ma propre étude. Mais le nombre des caractéristiques personnelles selon lesquelles les informateurs évaluent les locuteurs des variétés utilisées, la région d'origine des informateurs et le choix de variables sociales sont différents entre les deux études. L'étude de Paltridge et Giles constitue quand même un point de départ important pour mon étude.

En rapport avec le premier objectif de Paltridge et Giles, je cherche à savoir si les informateurs de Montpellier et de Nîmes favorisent aussi la variété suprarégionale du français (analogue à la variété parisienne chez Paltridge et Giles). Comme Paltridge et Giles, je cherche à savoir si les variables sociales liées aux informateurs influencent leurs évaluations des voix, ou des variétés, en question (voir le troisième objectif de Paltridge et Giles (1984 : 73)). Paltridge et Giles ont inclus la variable sociale « l'appartenance géographique de l'informateur », une variable beaucoup utilisée en sociolinguistique (voir par exemple Haugen 2004) et ils ont trouvé des différences entre les évaluations des informateurs des quatre régions de France. L'étude de Lopez Morales a aussi montré que l'origine géographique de l'informateur s'exprimait comme le refus ou l'acceptation d'une variante phonétique. J'ai choisi de garder cette variable sociale en demandant aux informateurs où ils souhaitent vivre et travailler après leurs études, estimant que l'appartenance au Sud de la France se reflètera dans une attitude positive face à la variété nîmoise, qui, pour mes informateurs, est la variété régionale du français (voir chapitre 4.3.2).

Paltridge et Giles n'ont pas intégré le milieu socioéconomique des informateurs, tandis que Kuiper (2005) a trouvé que « neither sex, age nor socio-economic status were significant factors in the results » (Kuiper 2005 : 34). Kuiper explique le manque de rapport significatif entre les variables sociales et les résultats par le nombre limité d'informateurs : « the smaller size of the sample in the Provençal group does not allow the significance of these factors to be ascertained » (*ibid.*). Je cherche à tester les résultats de Kuiper concernant ces variables sociales en supposant que le milieu socioéconomique de l'informateur joue un rôle important pour son évaluation des deux variétés diatopiques de la langue française. J'ai choisi de m'appuyer sur le niveau d'études des parents de l'informateur afin de pouvoir définir son milieu socioéconomique.

Et Paltridge et Giles (1984) et Kuiper (2005) ont trouvé que la variable « sexe » n'a pas donné de résultats significatifs. J'ai quand même choisi de garder cette variable pour expérimenter cette constatation. Chez Kuiper, la variable « âge » n'était pas significative, tandis que Paltridge et Giles ont trouvé des différences entre les évaluations des trois classes d'âge. Il serait intéressant d'expérimenter les résultats liés à cette variable, mais dans cette étude je ne l'ai pas inclus car mes informateurs sont tous des lycéens. J'ai choisi d'insister davantage sur les variables « origine géographique », comme Paltridge et Giles, et « milieu socioéconomique », comme Kuiper, de l'informateur.

En plus des trois études citées dans ce chapitre, je m'appuie également sur deux études utilisant la technique du locuteur masqué effectuées dans un contexte nordique. Ces deux études des attitudes linguistiques m'ont servies de références pour la méthode de recherche. La première étude est effectuée par Haugen (2004) en Norvège, l'autre étude, menée par Kristiansen (2006), porte sur les attitudes linguistiques dans tous les pays nordiques.

3 CADRE THEORIQUE

L'objet de cette étude est de montrer comment les attitudes à l'égard d'une variété de la langue atteignent également les locuteurs de cette variété et la communauté linguistique. Dans ce chapitre j'examinerai de plus près les processus qui déterminent les attitudes et jugements linguistiques. Je commence par définir le terme *attitude* avant de décrire les composants et les fonctions des attitudes. Ensuite je donnerai un aperçu des processus de standardisation et de la création d'une norme linguistique.

3.1 ATTITUDES

Dans chaque communauté linguistique, qu'elle soit petite ou grande, il y a des attitudes linguistiques face aux autres variétés aussi bien que face à la variété parlée par la majorité des membres de la communauté actuelle. Ces attitudes peuvent être positives ou négatives, conscientes ou inconscientes. Ces attitudes sont un produit social et elles assument plusieurs fonctions pour l'individu.

3.1.1 *Quelques définitions du terme attitude*

Le terme *attitude* est un terme que la sociolinguistique a emprunté à une de ses disciplines voisines, la psychologie sociale. Bien que terme connu, on va tout d'abord le définir dans le contexte de la psychologie sociale.

Katz définit le terme attitude ainsi : «Attitude is the predisposition of the individual to evaluate some symbol or object or aspect of his world in a favorable or unfavorable manner. Opinion is the verbal expression of an attitude, but attitudes can also be expressed in nonverbal behavior. » (Katz 1960 : 168). Baker (1992 : 11) cite la définition proposée par McGuire qui inclut le jugement, phénomène central dans la théorie des attitudes : « attitudes locate objects of thought on dimensions of judgement ». Une attitude est alors une disposition à réagir de manière favorable ou défavorable face à un objet, une personne ou un événement et de situer ces objets etc. sur une échelle de jugement. Le mot *disposition* est un élément central de cette définition qui souligne le caractère potentiel de l'attitude. Garrett *et al.* (2003) développent cette définition : « We take it as axiomatic, then, that an attitude is an evaluative orientation to a social object of some sort, but that, being a 'disposition', an attitude is at least

potentially an evaluative stance that is sufficiently stable to allow it to be identified and in some sense measured » (Garrett *et al* 2003 : 3).

3.1.2 L'attitude et ses trois composants

Une attitude est composée de trois éléments. L'attitude a un composant cognitif, affectif et conatif (Baker 1992 : 12, et Garrett *et al.* 2003 : 3). La partie cognitive comprend les convictions et les pensées concernant le monde. L'élément affectif englobe les sentiments à l'égard de l'objet de l'attitude. Le composant conatif de l'attitude (nommé « behavioural component » chez Garrett *et al.* (2003 : 3) et aussi « readiness for action » par Baker 1992 : 13) se rapporte au fait qu'elle nous prédispose à agir d'une certaine manière. Il faut souligner qu'une attitude ne s'exprime pas nécessairement sous forme d'un comportement, mais il s'agit de « a behavioural intention or plan under defined contexts and circumstances » (Baker 1992 : 13).

Ces trois composants constituent un modèle hiérarchique de l'attitude où les éléments cognitifs, affectifs et conatifs représentent le premier niveau et qui ensemble fondent le deuxième niveau, l'attitude elle-même (Baker *ibid.*).

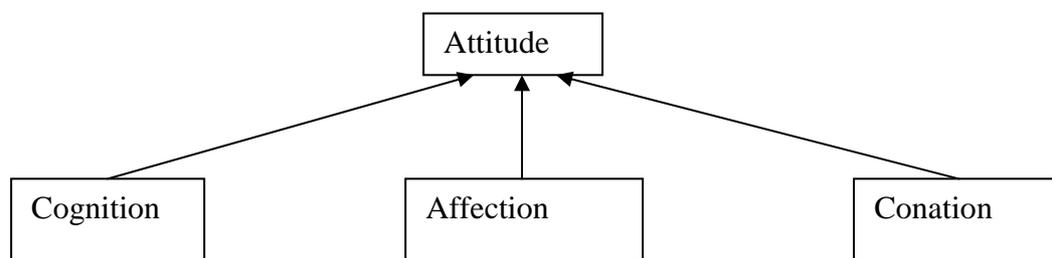


Figure 1 : Les composants de l'attitude.

Baker souligne qu'il y a souvent un décalage entre les parties cognitives et affectives d'une attitude, et qu'il peut y avoir un désaccord entre les attitudes ouvertement exprimées et les attitudes cachées, ce qui rend difficile le fait de mesurer les attitudes. « In attitude measurement, formal statements are made reflecting the cognitive component of attitude. [...] Overtly stated attitudes may hide covert beliefs. Defence mechanisms and social desirability response tend to come inbetween stated and more secret attitudes » (Baker 1992 : 12-13).

Garrett *et al.* problématisent aussi la relation entre les trois composants de l'attitude. Ils se réfèrent à Mackie et Hamilton 1993 qui disent que l'élément affectif peut déterminer l'attitude en excluant l'élément cognitif (Garrett *et al.* 2003 : 4).

Et Baker et Garret *et al.* soulignent la relation problématique entre attitude et comportement (« behaviour »). Par rapport à la structure tripartite de l'attitude, Garrett *et al.* disent que : « This model claimed that affect, cognition, and behaviour emerge as separate and distinctive components of attitude, and it has been criticized for prejudging a relationship between attitude and behaviour » (Zanna et Rempel 1988, cités par Garret *et al.* 2003 : 4). Il n'y a alors pas nécessairement une relation d'équilibre entre les trois composants de l'attitude.

Mais les attitudes ne prédisent pas nécessairement le comportement d'un individu. Garrett *et al.* font référence à Ajzen et Fishbein (1980) et leur « theory of reasoned action » (voir Garrett *et al.* 2003 : 8) qui souligne le rôle du contexte social de l'individu et comment ce contexte influence les attitudes de l'individu, par exemple la crainte des réactions négatives des autres. Un autre exemple où le comportement ne reflète pas les attitudes est la tendance que les informateurs ont à donner des réponses socialement acceptées, de montrer leur connaissance aux études des attitudes, ou tout simplement de se laisser prendre par la situation sans réfléchir à leurs attitudes plutôt que rapporter leur propres attitudes (Garrett *et al.* 2003 : 8).

Plusieurs études ont montré qu'il y a souvent un désaccord entre les attitudes conscientes et les attitudes inconscientes. Les informateurs ont tendance à surévaluer leurs propres attitudes, et les attitudes conscientes se montrent plus positives qu'elles ne le sont réellement, ce qu'on voit en les comparant avec les attitudes inconscientes (Calvet 2006 : 45).

3.1.3 Les différentes fonctions des attitudes

Katz (1960) a une approche fonctionnelle des attitudes pour essayer de comprendre pourquoi les gens ont les attitudes qu'ils ont. Il distingue quatre types d'attitudes qui assument des fonctions différentes pour l'individu :

a) « The adjustment function » (la fonction d'adaptation)

Cette fonction, aussi nommée « fonction instrumentaliste et utilitariste », se construit autour des principes de récompense et de punition. Les gens cherchent à maximaliser la récompense et minimiser la punition dans leur milieu. On développe des attitudes favorables aux objets

associés à la satisfaction de nos besoins et des attitudes défavorables face aux objets qui nous punissent.

b) « The ego-defensive function » (la fonction de la défense de l'égo)

Cette catégorie comprend les attitudes qui protègent l'individu contre des menaces à l'intérieur ou à l'extérieur de lui-même. L'individu se défend pour éviter de rencontrer soit sa propre réalité, soit la réalité et les dangers du monde extérieur. Ces attitudes sont définies par un conflit émotionnel de l'individu et elles servent à défendre l'image que l'individu a de lui-même.

c) « The value-expressive function » (la fonction de l'expression des valeurs)

Cette fonction a pour objet que l'individu obtient la satisfaction en exprimant les attitudes qui correspondent à ses valeurs personnelles et à sa conception de lui-même. Il s'agit des attitudes qui expriment les valeurs centrales pour l'individu. L'objectif des attitudes de cette fonction est de confirmer l'image que l'individu a de lui-même et de la personne qu'il souhaite être. Les attitudes de ce type confirment l'identité de l'individu.

d) « The knowledge function » (la fonction de la connaissance)

Cette fonction se construit sur le besoin qu'a l'individu de donner de la structure à son univers (Katz 1960 : 175). La fonction est liée à la cognition et au fait que les individus cherchent le savoir pour donner du sens à un monde chaotique. Des attitudes de cette fonction aident l'individu à se repérer et à catégoriser les objets du monde. Elles constituent un standard : « People need standards or frames of references for understanding their world, and attitudes help to supply such standards » (Katz 1960 : 175).

La dernière des quatre fonctions proposées par Katz comprend les normes et stéréotypes. Les normes peuvent, selon ce modèle, être comprises comme des attitudes déjà établies pour comprendre l'univers⁵. Katz cite Lippmann qui dit que les stéréotypes « are an ordered, more or less consistent picture of the world, to which our habits, our tastes, our capacities, our comforts and our hopes have adjusted themselves. They may not be a complete picture of the world, but they are a picture of a possible world to which we are adapted. » (Lippmann cité par Katz 1960 : 176).

⁵ Les normes et leur rôle pour l'individu seront traités dans le chapitre 3.2.

Garrett *et al.* soulignent aussi le rôle important des stéréotypes dans le processus cognitif des attitudes linguistiques : « Linguistic forms, varieties and styles can set off beliefs about a speaker, their group membership, and can lead to assumptions about attributes of those members » (Garrett *et al.* 2003 : 3). Les stéréotypes représentent une catégorisation qui ont plusieurs fonctions, et pour l'individu, et pour les relations entre les groupes sociaux. Pour l'individu, les stéréotypes aident à créer de l'ordre dans le monde et à le rendre plus prévisible : « Whether they are favourable or prejudiced, attitudes to language varieties and their users at least provide a coherent map of the social world » (Garrett *et al.* 2003 : 3).

En ce qui concerne la relation entre les groupes, les stéréotypes ont deux fonctions sociales principales. La première fonction consiste à créer une idéologie de groupe qui explique et défend les relations entre groupes. Elle est « the creation and maintenance of group ideologies that explain and defend relations between groups, in particular evaluations and treatment of members of outgroups » (Garrett *et al.* 2003 : 3). La deuxième fonction concerne « the creation, preservation and enhancement of favourable differentiations between the ingroup and relevant outgroups » (*ibid.*).

3.1.4 L'origine des attitudes

Les attitudes sont souvent considérées comme faisant partie de ce qui est acquis par la socialisation. Elles sont acquises pour nous intégrer dans la vie sociale, dans une famille, un groupe ou une communauté. Garrett *et al.* (2003 : 5) disent que les attitudes sont « socially-structured and socially-structuring », c'est-à-dire qu'elles sont structurées et organisées socialement par la société qui nous entoure, mais elles contribuent aussi à structurer et à organiser la même société. Elles influencent en même temps qu'elles sont influencées par la vie sociale.

Il y a plusieurs points de vue différents sur les attitudes et leurs origines. Quelques attitudes peuvent être superficielles et peu stables, tandis que d'autres sont plus stables (Garrett *et al.* 2003 : 5). Les évaluations peuvent être si superficielles qu'elles ne sont même pas considérées comme un produit des attitudes (elles reflètent plutôt des « non-attitudes »). Les attitudes stables sont parfois considérées comme acquises tôt et ne sont pas susceptibles de changer pendant la vie (*ibid.*). Garrett *et al.* disent que « there is evidence that, like language itself, some language attitudes are acquired at an early age, and so, following the point above, are likely to be relatively enduring » (*ibid.*).

Mais le fait de voir les attitudes comme une variable stable est controversé en sociolinguistique. Potter et Wetherell donnent l'image des attitudes comme se développant pendant l'interaction sociale soulignant le caractère variable et passager des attitudes (Potter et Wetherell (1987) dans Garrett *et al.* 2003 : 5). Un autre point de vue sur la variabilité des attitudes est de considérer une *variation systématique* : « Even when social evaluations can be shown to be variable across or within social situations, this does not preclude the existence of stable subjective trends existing at higher levels » (Garrett *et al.* 2003 : 6). Cette variation ne menace pas la stabilité des attitudes. Garrett *et al.* font un parallèle avec la théorie du jugement social (« social judgement theory ») qui propose que les gens ont un « 'anchor' position, but will tend to move comfortably within a finite latitude of evaluations that they find acceptable » (Garrett *et al.* 2003 : 6).

3.1.5 Les déterminants des attitudes linguistiques

Baker propose plusieurs variables susceptibles d'influer sur, et de déterminer, les attitudes linguistiques.

L'âge est une des variables susceptibles d'influer sur les attitudes linguistiques. Baker (1992 : 41) souligne, par rapport à la variable *âge*, que les études des attitudes à l'égard de la langue galloise ont montré que les attitudes changent avec l'âge ; à l'âge de 10 à 15 ans les attitudes deviennent moins favorables. La raison de ce changement d'attitude est sociale ; pendant l'adolescence, un individu subit des grands changements en raison de la socialisation et le fait d'appartenir à un groupe (social) devient plus important. L'adolescence est une période où l'on se libère de ses parents et le processus d'identification est très important. La variable *âge* regroupe tous ces faits sociaux liés à une classe d'âge.

Le sexe est une autre variable proposée dans le modèle de formation des attitudes. Baker (1992 : 42) fait référence à plusieurs études qui ont montré que les filles ont des attitudes plus favorables à l'égard de la langue minoritaire galloise que n'ont les garçons. Une explication possible de cette différence peut, selon lui, se trouver dans le comportement socioculturel des deux sexes.

Le milieu linguistique et culturel a aussi de l'importance pour la création des attitudes linguistiques. La langue utilisée par la famille et les amis, la communauté sociale, dans la culture de la jeunesse (« youth culture »), par les médias, par les groupes de référence et les

groupes de pairs, peut influencer sur la formation des attitudes (Baker 1992 : 44). La culture de la jeunesse est aussi importante pour le développement des attitudes linguistiques. Baker (1992 : 45) constate : « Youth culture is hypothesised as having a direct effect on attitude ».

L'école joue aussi un rôle important dans le processus de la détermination des attitudes, particulièrement sur les attitudes liées à l'acquisition d'une deuxième langue. Je pense que l'école peut également être importante pour la création des attitudes face aux variétés d'une langue en assumant la fonction de transmetteuse de la politique linguistique, des normes linguistiques et des valeurs de la société.

Plusieurs études ont confirmé le lien entre le fait de maîtriser une langue et les attitudes face à cette langue (Baker 1992 : 44). La compétence linguistique est surtout importante pour l'apprentissage d'une deuxième langue, mais elle peut aussi être pertinente pour les attitudes face aux différentes variétés d'une langue. Si le fait de maîtriser une langue provoque des attitudes favorables face à cette langue, l'on peut supposer que ceux qui maîtrisent et parlent une certaine variété d'une langue ont des attitudes favorables à l'égard de cette variété. La compétence linguistique, influencée par le milieu linguistique et le type d'école, influence en même temps qu'elle est influencée par les attitudes linguistiques.

Baker (1992 : 45) propose un modèle qui montre l'influence des variables sociales sur les attitudes linguistiques.

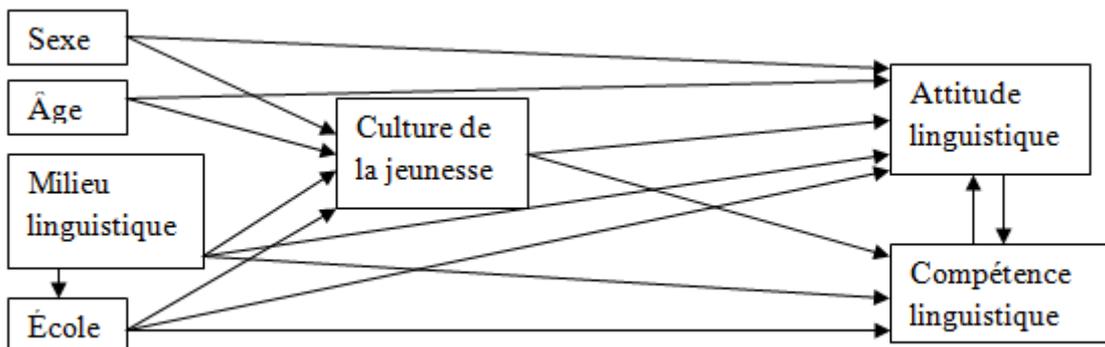


Figure 2 : Les facteurs déterminants des attitudes linguistiques.

Le sexe, l'âge, le milieu linguistique et le type d'école influencent la culture de la jeunesse et les attitudes linguistiques. La culture de la jeunesse exerce aussi une influence directe sur les

attitudes linguistiques aussi bien que sur la compétence linguistique. L'attitude et la compétence linguistique se trouvent dans une relation d'influence réciproque.

Baker souligne que le modèle ne doit pas être considéré comme une représentation mécanique ou statique (Baker 1992 : 46). Même si les variables, comme le sexe, sont stables, la perception du contenu de ces variables est dynamique. Le fait que la perception et le contenu des variables changent avec le temps fait que le modèle proposé par Baker doit être considéré dynamique et comme étant constamment évolutif et modifiable. Le modèle ne tient pas en compte le fait que les attitudes sont structurées socialement, surtout par l'utilisation de la langue, et que le discours représente un processus important pour apprendre, modifier et exprimer les attitudes (*ibid.*).

Le modèle est fondé sur les études de la création des attitudes aux Pays de Galles et a priori, sur la formation des attitudes face à une deuxième langue. J'ai choisi d'utiliser le modèle de Baker, car je le trouve pertinent pour mon étude qui traite des attitudes face aux différentes variétés d'une langue.

3.1.6 Autres sources d'influence

En plus des variables incluses dans le modèle de Baker sur l'influence des attitudes, je nommerai quelques variables qui, selon Baker, peuvent provoquer un changement des attitudes. Je trouve que les variables susceptibles de provoquer le changement linguistique peuvent aussi avoir la fonction de source d'influence dans la création des attitudes d'un groupe aussi bien que pour des individus dans un moment donné⁶.

Baker (1992 : 109) constate que les parents constituent une source d'influence considérable quant aux attitudes linguistiques des enfants. Le fait que la langue de la famille et les attitudes des parents influencent les attitudes linguistiques des enfants est confirmé. Mais, comme il le souligne, le fait que les attitudes des enfants correspondent à celles de leurs parents est peut être aussi un effet des autres relations sociales, où les voisins, les amis et l'école jouent un rôle important. « Cross-generational similarities in term of community, economic conditions, and especially cultural experiences may underlie parental effects rather than, or as well as,

⁶ Baker (1992) indique plusieurs sources possibles de changement des attitudes dont je cite les plus pertinentes dans le contexte de la variation géographique d'une même langue.

parental indoctrination » (Baker *ibid.*). Il est donc difficile d'indiquer une source d'influence sans impliquer les autres. Les attitudes linguistiques constituent la somme des différents faits qui exercent leur influence sur l'individu. Les attitudes des enfants peuvent aussi se distinguer de celles des parents, mais il y a quand même souvent un accord entre les attitudes des parents et celles des enfants à cause des « mechanisms such as introjection, modelling, identification, rewards and punishment and social comparison [...] » (Baker *ibid.*).

La culture de la jeunesse exerce une forte influence sur les attitudes linguistiques. Baker se réfère à McGuire (1985) pour décrire l'effet du groupe de pairs : « Urbanisation, population growth, and mass media technology that bring large numbers of homogeneously aged children into contact or expose them to common experiences have produced a distinctive centripetal youth culture as regards art forms, values, and life styles » (cité par Baker 1992 : 109).

Baker souligne le rôle des institutions sur les attitudes linguistiques en disant que le statut donné à une langue, ou le fait d'enseigner une langue, peut changer les attitudes à l'égard de cette langue ; « Increasing the prestige of a language by institutional activity in that language provides the conditions for the evolution of more favourable attitudes » (Baker 1992 : 110).

Baker se réfère à McGuire 1985 en disant que les effets des médias sur les attitudes ne sont pas importants. Les médias exercent surtout une influence sur les adolescents. Une explication possible est que les médias ne constituent qu'une partie de la culture des jeunes et qu'il s'agit uniquement d'input.

3.2 STANDARDISATION ET CREATION D'UNE NORME.

Dans cette étude j'utilise deux variétés diatopiques de la langue française pour étudier de quelle manière la langue influence notre évaluation des autres. Mais pour parler de variation d'une langue, il faut d'abord savoir de quoi la langue varie. Y-a-t-il une langue standard ? Et quelle est la norme pour la langue française ? Je commencerai par définir quelques termes et phénomènes de base de la variation linguistique.

3.2.1 *Le processus de standardisation*

Gadet (2007 : 27) fait référence à Haugen 1972 pour décrire le processus de standardisation d'une langue. Selon ce modèle, la standardisation se fait en quatre étapes, dont deux sont sociales et deux linguistiques. Gadet dit que « Les opérations sociales concernent la

modification de statut d'une variété ». Ces opérations consistent à choisir une variété d'un groupe dominant et à faire accepter cette variété par les autres groupes. Les opérations linguistiques consistent en « l'élaboration » des fonctions » de cette variété, c'est-à-dire à commencer à utiliser cette variété, par exemple dans les institutions publiques ou dans l'enseignement, et à la codifier, mettre en place des dictionnaires et des grammaires etc. Gadet souligne que la mise en place de la langue française par la sélection de la langue parlée en Île-de-France, a suivi ces quatre étapes pour devenir la langue de la République (Gadet 2007 : 27).

Par rapport à la standardisation Gadet souligne qu'elle :

soumet les locuteurs à une « idéologie du standard », qui valorise l'uniformité comme état idéal pour une langue, dont l'écrit serait la forme parachevée. Accompagnant toujours la standardisation, cette idéologie est spécialement vigoureuse en France (et souvent exportée dans la francophonie), [...] (Gadet 2007 : 27).

La mise en place d'une langue standard ou un processus de standardisation est le plus souvent le résultat d'une intervention politique sur la langue (Gadet 2007 : 176). Cette intervention atteint le plus souvent la langue écrite sous forme de réformes de l'orthographe. Cela peut être expliqué par le fait que la langue écrite a eu, depuis longtemps, un statut élevé dans la société et qu'elle a eu une fonction normative et régulatrice pour la langue parlée. Mais cette standardisation va aussi influencer la langue parlée. Gadet décrit la situation ainsi : « Dès lors qu'il y a standard, les autres variétés sont dévaluées, parce qu'il occupe une position publique dans les activités élaborées jouissant de prestige social, culturel et politique. » (Gadet 2007 : 28). La standardisation d'une langue établit une scission entre les locuteurs à l'intérieur d'une même communauté linguistique, ou entre les communautés linguistiques différentes.

3.2.2 La norme

La *norme* est un terme central utilisé dans de nombreuses disciplines des sciences humaines comme dans les sciences sociales. La norme est aussi une notion importante en sociolinguistique.

Gadet établit un lien entre la norme et la standardisation de la langue en définissant la norme comme un « effet de la standardisation qui incite à sacrifier la forme de langue préconisée comme la meilleure façon de parler et surtout d'écrire » (Gadet 2007 : 175).

La *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (Dubois 1994) donne trois définitions du terme *norme* dont je me contente de citer les deux premières. La première définition met en place une relation entre la norme et la grammaire (normative) en impliquant l'existence d'usages non acceptés si on veut se conformer à un « idéal esthétique ». La deuxième définition, qui est la plus pertinente pour mon étude, définit comme norme : « tout ce qui est d'usage commun et courant dans une communauté linguistique ; la norme correspond alors à l'institution sociale que constitue la langue standard. » (Dubois 1994 : 330).

Gadet (2007 : 28) fait la distinction entre « norme objective, observable et norme subjective, système de valeurs historiquement situé ». Elle relie ensuite la norme objective à la fréquence, à ce qui est « normal », tandis que la norme subjective est liée aux termes « normatif » et « normé ».

La norme subjective impose aux locuteurs une contrainte collective à laquelle ils adhèrent fortement, qui donne lieu à des jugements de valeurs constitutifs de leur attitude, quelle que soit leur propre façon de parler. Elle s'appuie sur la norme objective, et tout en mettant en avant des motivations linguistiques ou culturelles, la raison d'être est sociale. Elle prend force de ce que, outre l'imposition par des institutions, elle est intériorisée par les locuteurs, même ceux qui ne la respectent pas (Gadet 2007 : 28-29).

Gadet souligne l'aspect social de la norme en disant que : « la norme, parfois dite « de référence », a pour effet de renforcer la cohésion sociale » (Gadet 2007 : 29). Les normes entraînent une conformité à l'intérieur de la communauté sociale. Mæhlum (Mæhlum *et al.* 2003 : 88) concrétise le terme *norme* comme : « den typen forestillinger som får oss til å handle *konformt*. [...] En norm representerer dermed en form for konsensus, en slags overenstemmelse mellom oss som enkeltindivider og våre sosiale omgivelser. ». La norme s'exerce alors dans la relation entre l'individu et son entourage social. Cette conformité à l'intérieur du groupe est importante pour que les membres ressentent l'appartenance à la communauté, et la solidarité avec le groupe (Mæhlum 2003 : 89). Mais la norme a une double fonction, elle produit et conformité et contraste : conformité à l'intérieur du groupe et contraste par rapport aux autres groupes.

Et Gadet et Mæhlum insistent sur la puissance de la norme quand elle est intériorisée par les locuteurs. C'est le cas quand une attitude négative face à une certaine variété est adoptée par les locuteurs de cette variété.

Selon Mæhlum, la norme a trois composants principaux. Elle contient un modèle de la conduite qui est acceptée à l'intérieur du groupe. La norme contient ensuite des attitudes et des perceptions. Le troisième composant de la norme est les sanctions sociales qui s'expriment dans l'entourage social quand l'individu agit d'une certaine manière. Les sanctions sociales peuvent être positives ou négatives.

3.2.3 D'où viennent les normes ?

Les normes sont acquises par la socialisation. Mæhlum (2003 : 89) indique trois « agents » principaux dans ce processus : la famille, les amis et le groupe de pairs, et l'école. Mæhlum désigne le média comme un quatrième transmetteur important des normes. Les normes qui sont en jeu à l'intérieur d'un groupe social seront avec le temps intégrées chez l'individu à travers la socialisation de sorte que l'individu considérera la norme comme faisant partie de ses propres valeurs.

Outre les agents de la socialisation, Mæhlum indique que les groupes de référence sont également des agents normatifs importants. Les groupes de référence sont des groupes auxquels l'individu s'identifie, consciemment ou inconsciemment, et qui peuvent constituer un idéal pour le comportement de l'individu. Mæhlum souligne que les groupes de référence sont souvent constitués des personnes qui se trouvent hors de la communauté sociale dont l'individu fait partie (Mæhlum 2003 : 90).

En ce qui concerne les attitudes linguistiques, la norme se manifeste comme acceptation ou rejet de certains traits, variétés ou variantes linguistiques. La norme représente un usage, ou une idée d'un usage, commun pour les membres d'une communauté linguistique. Elle est mise en relation avec un standard ou un processus de standardisation qui établit un système de hiérarchisation sociale et culturelle entre les différents usages de la langue. La norme est ainsi un produit social qui a une forte influence sur la langue.

3.2.4 Quelle est la norme pour la langue française ?

La norme régulatrice pour la langue française était d'abord la langue parlée dans l'Île de France, devenue la langue écrite, normée à plusieurs reprises par l'Académie Française. Mais quelle est la norme du français parlé aujourd'hui ? La norme pour la langue française est souvent liée à la variété parlée à Paris. Mais il faut avoir conscience de la grande variation de

des variétés parlées dans la capitale, comme dans les autres régions et communautés en France.

On peut se demander si le français de Paris est toujours la norme. Il est aussi riche en variation que le français parlé dans les autres régions, et quelques unes de ces variétés ont un statut peu prestigieux (comme par exemple le français dit *populaire* ou le français des banlieues, voir Gadet 2007 : 115). Il ne faut néanmoins pas oublier que la variété parlée dans la capitale a souvent un statut prestigieux par rapport aux autres variétés en tant que langue de l'administration et du pouvoir politique. Walter (1982 : 159) insiste aussi sur l'influence de la capitale en tant que centre économique, politique et culturel.

Ce n'est pas facile, et peut être impossible, de trouver *une* norme qui vaille pour toutes les variétés du français parlé. La communauté linguistique qui constitue la France est à son tour composée de plusieurs communautés linguistiques, chacune ayant ses normes spécifiques. On entend souvent parler du *français standard*, un terme qui donne une impression fautive d'une langue sans variation. On pourrait croire que cette langue est une langue de référence. Mais comment peut-on définir le français standard ? Où parle-t-on cette langue ? Qui le parle ?

Le français standard est difficile à définir car c'est un terme assez vaste et sûrement erroné, parce que toute langue parlée a un certain degré de variation. Cette expression reflète quand même une idée très répandue de la langue française comme une langue uniforme et sans variation. Gadet délimite le français standard de façon négative : « il n'est ni le français régional, ni l'oral, ni le populaire, et il prétend à la neutralité devant les genres discursifs » (Gadet 2007 : 114). Une autre tentative de définir le français standard peut être la langue soutenue, étroitement liée à la langue écrite et qui est parlée, par exemple, par les hommes politiques, et à la radio et à la télévision, une langue de statut élevé et prestigieux en tant que variété d'une classe sociale ayant un statut social supérieur par rapport aux autres. Mais si c'est le cas, le français standard n'est qu'une variété parmi d'autres, une variété dite *diastatique*, c'est-à-dire une variété qui tient compte de la variation linguistique dans son contexte social.

Kuiper (2005 : 32) parle, en se référant à Boughton 2001, d'une « supralocal norm » qui s'est répandue à d'autres villes du Nord⁷. Walter souligne le rôle de Paris comme un grand lieu de rencontre pour les gens venant de toutes les régions de France, amenant avec eux leurs particularités régionales. La langue qui représente la mieux cette dynamique, dit Walter, est une langue hybride parlée par le « Parisien d'adoption » ou le « Parisien de province » qui est une langue difficile à situer « sur le plan régional » (Walter 1982 : 160). Kuiper, qui étudie les perceptions linguistiques à Paris et en Provence, confirme qu'il y a aussi un standard en ce qui concerne le français méridional qui garde quelques traits caractéristiques du français provençal en même temps qu'il suit les normes « supralocales » de la prononciation (Kuiper 2005 : 32).

3.3 VALEURS SOCIALES DE LA LANGUE

La langue est loin d'être un outil neutre de communication, comme le souligne aussi Calvet (Calvet 2006 : 42). Pour la plupart d'entre nous, la langue, ou plutôt notre façon d'utiliser la langue, est étroitement liée à notre identité. De cette manière on peut dire que notre jugement d'une langue ou d'une variété d'une langue, qu'elle soit géographique ou sociale, n'atteint pas uniquement la langue, mais aussi ses locuteurs et ensuite tous les membres de la communauté linguistique qui parlent cette variété (Calvet 2006 : 43). Garrett *et al.* soulignent aussi le lien fort entre la variété et les locuteurs de cette variété en disant qu'il est difficile de distinguer les attitudes face aux variétés d'une langue et les attitudes face aux groupes et communautés qui les utilisent (Garrett *et al.* 2003 : 12). Ils indiquent ensuite la relation métonymique entre variétés et communautés linguistiques : « Language is often, therefore, more than just 'a characteristic of' or 'a quality of' a community. It is able to enshrine what is distinctive in that community, or, we might even say, constitutes that community » (*ibid.*).

Les attitudes ont une grande influence sur la valeur sociale de la variété en question. La création d'une norme joue un rôle important dans ce processus social autour de la langue. Si la norme représente un usage idéal de la langue, toute variation de cette langue est par conséquent dévalorisée et jugée moins prestigieuse. On se trouve face à une hiérarchisation des variétés qui se manifestent comme des jugements positifs ou négatifs de la langue. Les jugements négatifs, qui se révèlent sous forme de préjugés ou de stéréotypes, entraînent une

⁷ J'ai choisi de garder le terme « supralocal norm » en l'utilisant pour décrire une des variétés de français utilisées dans cette étude, à savoir la variété suprarégionale. Cette variété est décrite dans le chapitre 4.1.2.

stigmatisation de certains locuteurs par rapport aux autres. Certaines variétés sont souvent jugées plus *belles* ou plus *laidés*, plus *modernes* ou *traditionnelles*, ou même *primitives*, par rapport aux autres variétés. Les attitudes constituent une force très puissante qui peut avoir comme effet le changement linguistique et même la mort d'une variété ou d'une langue entière.

On peut utiliser la langue pour montrer une appartenance géographique ou sociale, mais à cause des stéréotypes liés à la langue, les locuteurs se sentent parfois forcés de changer la façon dont ils parlent pour échapper aux jugements et aux préjugés liés à la langue, et c'est ce qui donne lieu au changement linguistique.

Calvet nous rappelle que les « attitudes de refus ou d'acceptation [...] n'ont pas nécessairement d'influence sur la façon dont parlent les locuteurs mais en ont certainement sur la façon dont ils perçoivent le discours des autres » (Calvet 2006 : 48). C'est cette perception du « discours des autres » qui constitue l'objet d'étude de ce mémoire.

4 METHODE

Dans ce chapitre, je présenterai la méthode de recherche. Je commencerai par présenter les deux variétés utilisées dans cette étude avant de décrire les variables linguistiques qui servent à distinguer les deux variétés. Je présenterai ensuite les variables sociales sur lesquelles je fonde cette étude. La méthode choisie pour cette étude est la technique du locuteur masqué. J'exposerai cette méthode et quelques difficultés liées à celle-ci avant de rendre compte des différents aspects et étapes de l'enquête.

4.1 LES VARIETES UTILISEES DANS CETTE ETUDE

Dans ce mémoire, j'ai choisi d'étudier les attitudes à l'égard de deux variétés de la langue française : une variété du Sud de la France, où les variétés sont souvent regroupées sous l'étiquette « français méridional », et une variété qui n'est pas liée à une région spécifique.

J'étudierai donc comment les jeunes de la région Languedoc-Roussillon⁸ évaluent une personne utilisant une variété linguistique de leur propre région par rapport à une personne parlant une variété plus standardisée.

On peut parler de variation linguistique sur plusieurs niveaux. Il y a de la variation au niveau du vocabulaire ou au niveau des formes grammaticales (voir par exemple Walter 1988). Dans cette étude, je vais me concentrer sur les variations d'ordre phonétique. Dans les paragraphes qui suivent, je décrirai les particularités phonétiques des deux variétés de français utilisées dans cette étude. Je souligne qu'en n'ayant qu'un locuteur pour chaque variété, les locuteurs de cette étude représentent chacun une *façon* parmi d'autres de réaliser ces deux variétés (on peut parler des variantes des deux variétés). On aurait pu utiliser le terme *idiolecte**, mais je pense que mes locuteurs sont des bons représentants des deux variétés diatopiques que j'ai choisi d'utiliser pour cette étude. C'est la raison pour laquelle je vais garder le terme *variété*.

4.1.1 *Le français méridional*

Le français méridional est un terme parapluie englobant toutes les variétés parlées dans le Sud de la France. Girard et Lyche (2005 : 102) donnent une définition simple de cette région :

⁸ Abrégé LR.

« Pour simplifier grossièrement, on pourrait tirer un trait entre Bordeaux à l'ouest et le nord de Nice à l'est. Toutes les régions au sud de ce trait sont à considérer comme « Midi de la France » et ont un ensemble de traits linguistiques en commun ». Cette partie correspond à l'ancienne zone *d'oc*, une des trois zones linguistiques (en plus des zones *d'oïl* et *franco-provençal*), une division qui est le résultat des nombreuses invasions et occupations du territoire de la Gaule dans les premiers siècles après J.C. (voir Walter 1988 : 45-50).

La notion *français méridional* est un terme qui réunit plusieurs variétés de français parlé dans le Sud de la France et entre lesquelles il y a également des différences phonétiques. Le locuteur servant d'informateur pour cette variété étant de Nîmes, il représente une de ces variétés appelées *méridionales*. Le terme *français méridional* étant assez vague, j'ai choisi d'appeler cette variété spécifique *français de Nîmes* ou *variété nîmoise* pour bien définir de quelle variété méridionale il s'agit.

4.1.2 *Le français suprarégional*

La deuxième variété linguistique utilisée pour cette étude n'est pas liée à une région spécifique. Pour décrire la variété qui représente le mieux l'usage de la langue française aujourd'hui, Walter renvoie à celui qu'elle appelle le « Parisien d'adoption ». Elle explique :

Ce Parisien type finit par parler une langue difficile à identifier sur le plan régional, au point que l'on peut considérer son usage du français comme « moyen » : né de l'amalgame des différents apports venus de partout dans le creuset parisien, il est à la fois tout Paris et toute la province (Walter 1988 : 160).

C'est un exemple de cette variété que j'utilise dans cette étude sous le nom de *français suprarégional*. Le terme *suprarégional* est inspiré de Kuiper qui parle d'un « supralocal norm » (Kuiper 2005 : 32). Cette norme correspond, selon lui, à un français standardisé, généralement associé à la ville de Paris, mais qui s'est répandu dans les autres régions. J'utilise le terme pour désigner une variété qui n'est pas liée à une région spécifique, une variété souvent nommée *français standard*. La notion du *standard* étant controversée en sociolinguistique, je souligne que, comme pour la variété nîmoise, il s'agit d'une réalisation parmi d'autres de cette variété de la langue française, et que l'on aurait pu utiliser le terme d'*idiolecte*. Après m'être entretenue sur la question avec des locuteurs de français langue maternelle, je trouve que l'échantillon utilisé de cette variété est représentatif de la variété de français que j'ai choisie d'appeler *français suprarégional* ou *variété suprarégionale*.

4.1.3 *Les locuteurs des deux variétés*

Les locuteurs avec qui j'ai fait les enregistrements des deux variétés de français ont tous les deux une quarantaine d'années.

Le locuteur du français de Nîmes a habité Nîmes jusqu'à l'âge de 18 ans avant d'aller faire ses études à Montpellier où il est resté jusqu'à l'âge de 25 ans. Après ses études, il a vécu un an dans le Nord et plusieurs années en Afrique : à Djibouti, à Madagascar et au Mali. Le locuteur considère sa façon de parler relativement caractéristique pour Nîmes. Il est professeur d'université à Montpellier.

Le locuteur du français suprarégional est originaire d'une région rurale, dans la campagne près de Bourg-en-Bresse où il a vécu jusqu'à l'âge de 18 ans. Il a vécu quatre ou cinq ans à Grenoble avant de s'installer à Lyon où il vit toujours. Il a fait des études d'ingénieur à Lyon.

4.2 LES VARIABLES LINGUISTIQUES

Dans ce paragraphe, j'exposerai les variables phonologiques utilisées pour caractériser et distinguer les deux variétés utilisées dans cette étude. J'ai choisi de me concentrer sur les variables caractéristiques de la variété nîmoise. La variété suprarégionale est, dans ce contexte, caractérisée par l'absence de ces variables.

4.2.1 *Le schwa, réalisé ou non*

La première variable qui distingue les deux variétés utilisées dans cette étude, est le schwa, aussi nommé e-muet ou e-caduc. Girard et Lyche définissent le phénomène *schwa* ainsi : « Schwa est une voyelle inaccentuée susceptible de tomber dans certains environnements. Si elle est maintenue, elle se prononce [Ø] ou [œ] selon la position dans le groupe rythmique » (Girard et Lyche 2005 : 107). Dans la langue écrite, « Schwa correspond à la graphie **e** sans accent graphique en syllabe ouverte : **le chemin**. Schwa aussi, dans des cas très rares, correspond à d'autres graphies comme **ai** dans **faisons**, **faisant** etc. et **on** dans **monsieur** » (*ibid.* 106). Le schwa est aussi décrit comme une voyelle neutre (du point de vue de l'articulation) ou comme une voyelle réduite. Dépendant du style, il y a des règles qui régissent la chute ou le maintien (la prononciation) du schwa (voir Girard et Lyche 2005, chapitre V).

Girard et Lyche soulignent, à la fin du chapitre, que les règles de chute ou de maintien de schwa sont soumises aux variations régionales et que dans les nombreuses régions du Sud, y compris le Languedoc-Roussillon,

le schwa se comporte comme une voyelle stable. [...] Dans toute cette partie sud de la France, le seul schwa tombant obligatoirement est le schwa final de mot en position prévocalique à l'intérieur du groupe : **ma bell(e) enfant**. Tous les autres schwas sont stables, même ceux qui tombent obligatoirement dans le français du Nord (*ibid.* 124).

Le maintien ou la chute du schwa sont alors deux variantes* (ou réalisations) possibles d'une même variable. La prononciation du schwa est une variante caractéristique du français méridional. Le locuteur représentant la variété nîmoise dans cette étude prononce le schwa aussi bien à l'intérieur du mot, comme dans *samedi* et *lendemain*, qu'à la fin du mot, comme dans *une tente*, où les deux schwas sont prononcés. Néanmoins, il faut noter qu'il ne prononce pas tous les schwas possibles dans le texte à présenter (voir annexe 1), ce qui peut être un effet de la lecture. Par exemple, il ne prononce pas le schwa dans *tout le monde*, ni dans *fin brutale*. Le locuteur du français suprarégional ne prononce en général pas les schwas, à quelques exceptions près. Il prononce par exemple le schwa dans *lendemain*.

Le fait que le locuteur de Nîmes ne réalise pas tous les schwas possibles et que le locuteur du français suprarégional prononce certains schwas, peut être expliqué par le fait qu'ils lisent un texte, et que le fait de lire, au lieu de parler spontanément et naturellement, peut, pour le locuteur de Nîmes, entraîner la chute de certains schwas qui auraient été prononcés dans le cas d'une conversation spontanée. Pour le locuteur du français suprarégional, le fait de lire un texte peut provoquer la prononciation de certains schwas qui appartiennent au registre soutenu, comme c'est le cas avec le mot *lendemain*. Par contre, il ne prononce pas le schwa dans *samedi*. Dans *lendemain*, le schwa est précédé d'une occlusive /d/ qui provoque souvent le maintien du schwa (voir Girard et Lyche 2005 : 110). Les problèmes liés à la lecture d'un texte écrit par rapport au discours spontané seront traités dans le chapitre 4.7.3.

4.2.2 *Le nombre de voyelles nasales*

Le nombre de voyelles nasales en français varie selon les régions. La plupart des variétés françaises distinguent trois ou quatre voyelles nasales. Walter écrit :

Certains distinguent effectivement quatre voyelles nasales différentes, celles de *un grand pain rond*, mais ces personnes se font de plus en plus rares. Il existe en effet depuis plusieurs générations une tendance très générale

à confondre, dans une même prononciation, la voyelle de *un* et celle de *pain*, confusion qui s'explique en particulier par la faible fréquence de la voyelle de *un* dans le lexique français (Walter 1988 : 174).

Walter donne également l'exemple des régions où l'on distingue cinq et six voyelles nasales (Walter 1988 : 177). Il s'agit donc d'une prolongation de certaines voyelles nasales, une prolongation, qui dans certaines régions peut porter la marque de nombre.

Girard et Lyche écrivent, par rapport aux voyelles nasales, que le français distingue trois voyelles nasales phonémiques et quatre voyelles nasales phonétiques.

La voyelle /*Ĕ*/ a deux réalisations possibles : [*Ĕ*] – **brin** [*œ̃*] – **brun**. La réalisation [*œ̃*] correspond surtout à la graphie **un** et s'entend dans certaines régions de la France (le Sud, l'Est, voir 4). Le choix entre les deux variantes est donc conditionné par des facteurs géographiques (Girard et Lyche 2005 : 98).

La variété nîmoise utilisée dans cette étude, distingue quatre voyelles nasales, [*Ĕ*], [*œ̃*], [*ã*] et [*õ*], tandis que la variété suprarégionale, comme les variétés du Nord et de l'Ouest, n'en a que trois (voir Walter 1988 : 176). Le locuteur de Nîmes prononce alors *un bain* [*œ̃mbĕŋ*] alors que le locuteur du français suprarégional, qui n'a pas cette opposition, le prononce [*ĕbĕ*].

4.2.3 La vélarisation des voyelles nasales méridionales

Dans les variétés méridionales, il y a tendance à vélariser les voyelles nasales de sorte que *copain* se prononce [*kopĕŋ*]. La voyelle nasale est accompagnée d'une vélaire /*ŋ*/, ou d'une consonne nasale /*n*/ ou /*m*/, l'exemple *un bain* cité plus haut sert aussi à montrer cette apparence d'une consonne nasale [*œ̃mbĕŋ*]. Walter (1977 : 138) dit par rapport à cette consonne qu'« il s'agit d'une consonne nasale de même point d'articulation que la consonne suivante : *compter*, [*kõnte*], *un bac* [*œ̃mbak*] ». La consonne vélaire accompagne presque toutes les voyelles nasales en finale absolue, comme le dit aussi Walter dans son traitement d'une variété de Roussillon (Walter 1977 : 138). Elle souligne également, dans un autre ouvrage, que dans certaines régions, cette prononciation peut porter la marque du nombre⁹ (Walter 1988 : 178), ce qui n'est pas le cas dans la variété nîmoise où cette variante (la réalisation de la consonne vélaire) n'est pas un trait distinctif. Chez le locuteur du français de Nîmes, toutes les voyelles nasales peuvent être accompagnées d'une consonne vélaire « sans

⁹ Walter donne ici l'exemple d'un informateur du Cher (Centre) chez lequel cette prononciation a une valeur distinctive singulier - pluriel.

que soit attachée à cette différence de prononciation une différence de sens » (*ibid.*). Cette vélarisation ne se produit jamais en français suprarégional.

4.2.4 Dénasalisation des voyelles nasales

À la différence du français suprarégional, la variété nîmoise tend à dénasaliser les voyelles nasales et à les prononcer avec, ou à les substituer à, une consonne nasale. J'ai choisi de traiter les deux variables *vélarisation* (voir ci-dessus) et *dénasalisation* comme deux phénomènes distincts car elles peuvent se produire indépendamment l'une de l'autre. De cette manière, le mot *rentrant* se prononce [rantram] par le locuteur de la variété nîmoise, et [rãtrã] par le locuteur du français suprarégional.

4.2.5 La réalisation des voyelles

Girard et Lyche (2005 : 102) disent par rapport au Midi de la France que « Toute cette région est caractérisée par le fait que la loi de position ne présente aucune exception et détermine toujours le choix d'une voyelle à double timbre »¹⁰. Ensuite elles disent que : « Le **a** postérieur ([ɑ]) ne fait pas partie de l'inventaire des voyelles, mais, par contre, on retrouve les quatre voyelles nasales qui sont plus fermées que dans le Nord de la France. » (*ibid.*). Elles indiquent ensuite que dans le Midi, les quatre voyelles nasales « sont plus fermées que dans le Nord de la France » (*ibid.* 102).

4.3 LES VARIABLES SOCIALES

Outre les variables linguistiques, j'ai choisi d'intégrer quelques variables sociales que je trouve pertinentes pour cette étude. Avec ces variables sociales, je cherche à savoir si le sexe, l'appartenance géographique et le milieu socioéconomique de l'informateur se manifestent dans ses évaluations des deux locuteurs de français.

Les variables sociales sont beaucoup utilisées en sociolinguistique (voir Lambert 1960, Paltridge et Giles 1990, Haugen 2004 et Kristiansen 2006), et la discipline même se fonde sur le fait que les faits sociaux exercent une influence sur notre langue, ou sur notre façon de parler, mais aussi sur notre conception de la langue et le jugement de nos interlocuteurs. Dans

¹⁰ La loi de position est décrite par Girard et Lyche (2005: 84) comme « la règle la plus générale régissant le choix entre les allophones ». Selon cette règle, une syllabe fermée donne une voyelle ouverte et inversement, une syllabe ouverte donne une voyelle fermée.

la sociolinguistique, plusieurs études ont montré l'importance des catégories sociales. Labov (1976) était le premier à utiliser les variables sociales pour trouver une explication à ses découvertes phonétiques dans son étude sur l'île de Martha's Vineyard.

En incluant ces trois variables sociales dans mon étude, je cherche à savoir s'il y a une relation entre les évaluations des deux locuteurs du français et les variables sociales liées aux informateurs, et éventuellement, si ce rapport est significatif.

En plus des trois variables déjà mentionnées, je cherche également à savoir s'il y a une différence entre les informateurs de Montpellier et ceux de Nîmes, et si l'ordre selon lequel les échantillons seront présentés aux informateurs influence leur évaluation des deux locuteurs.

4.3.1 Sexe

Le sexe est une variable sociale qui est beaucoup utilisée en sociolinguistique. Même si cette variable ne donne pas toujours des différences significatives (cf. Paltridge et Giles 1984 : 80), d'autres études ont montré qu'il y a des différences entre les sexes, par exemple en ce qui concerne la production linguistique et l'aptitude à adopter les nouveaux traits phonétiques. Cette variable est si importante dans la tradition sociolinguistique que l'on ne peut pas l'exclure.

4.3.2 Appartenance géographique

La variable que j'ai appelée *appartenance géographique* peut aussi être intéressante dans cette étude. J'ai choisi d'intégrer une question portant sur l'endroit où l'informateur souhaite vivre et travailler après ses études. Cette question est inspirée de l'enquête de Labov (Haugen a aussi intégré de telles questions dans son étude). Dans l'étude faite sur l'île de Martha's Vineyard, Labov a trouvé que les jeunes qui souhaitaient vivre sur l'île avaient une forte centralisation de diphtongues, un trait linguistique caractéristique pour la variété parlée sur l'île, alors que ceux qui voulaient quitter l'île pour vivre sur le continent ne l'avaient pas.

J'ai également choisi d'interroger les informateurs sur l'origine géographique de leurs parents. En effet, je cherche à savoir si le fait que les deux parents, l'un d'entre eux, ou aucun d'entre eux n'est originaire du Sud de la France, va se refléter dans les attitudes de l'informateur à l'égard des deux variétés de français.

Notre identité est fortement liée à la langue et à notre façon de parler. Les questions d'appartenance géographique peuvent montrer que les jeunes s'identifient à une autre région, une autre ville, ou une autre communauté linguistique que celle à laquelle ils appartiennent. On peut trouver un décalage entre l'appartenance réelle et une appartenance irréaliste mais « désirée ». Ils peuvent s'identifier à un groupe socialement ou géographiquement défini, et ensuite, à une communauté linguistique, même s'ils n'en font pas partie. Cette communauté aura la fonction de groupe de référence (voir Mæhlum (chapitre 6) *in* Mæhlum *et al.* (2003). La volonté d'être associé à un groupe influence notre comportement et nos attitudes linguistiques.

4.3.3 Milieu socioéconomique

Dans le questionnaire, j'ai intégré quelques questions portant sur le milieu socioéconomique de l'informateur. Puisque les informateurs de cette étude sont des lycéens, ayant à peu près le même âge et le même niveau d'études, j'ai choisi de les questionner sur le niveau d'études des parents afin de définir leur milieu socioéconomique. Le niveau d'études des parents est une indication de classe ou de milieu social, une variable qui a joué un rôle important dans la tradition sociolinguistique (voir les chapitres 2 et 3).

Les parents constituent la première source d'influence pour les enfants. En ce qui concerne la langue, c'est le plus souvent nos parents qui nous apprennent à parler et à maîtriser la langue, mais c'est aussi de nos parents que nous adoptons nos premières conceptions et jugements de la langue. Pour les petits enfants, les parents sont probablement la source d'influence la plus importante, tandis que les adolescents sont sous l'influence de plusieurs groupes, parfois très différents les uns des autres : le groupe d'amis, qui est très important pour les adolescents, les médias, les professeurs etc. Même si les adolescents sont moins liés aux parents, et qu'ils se trouvent souvent en opposition avec eux, le milieu socioéconomique est une variable importante en sociologie et en sociolinguistique, mais le degré d'importance peut varier selon l'âge. Kristiansen (2006) a aussi intégré le milieu socioéconomique en incluant une question portant sur le budget domestique, ce qui constitue un autre indicateur du milieu socioéconomique.

4.4 METHODE QUANTITATIVE ET METHODE QUALITATIVE

Cette étude est une analyse quantitative des attitudes des jeunes dans la région Languedoc-Roussillon à l'égard de deux variétés diatopiques de la langue française. Dans ce paragraphe, je vais rendre compte des différences entre une approche quantitative et une approche qualitative, avant de décrire quelques aspects d'une approche quantitative en sociolinguistique.

4.4.1 Différences principales et généralités

Une étude quantitative est une étude où l'on peut mesurer et compter les résultats obtenus afin de faire un constat statistique de l'objet étudié. Une telle étude se caractérise par le fait d'analyser les quantités objectives, c'est-à-dire les quantités réelles et observables, qui peuvent être quantifiées. Elle est orientée vers un groupe d'individus, il y a un grand nombre d'informateurs et les résultats peuvent être généralisés statistiquement (Mæhlum 2003 : 74). Une étude qualitative, par contre, ne cherche pas à généraliser à partir de ses données. Elle représente une étude profonde des qualités non-mesurables et non-quantifiées. Cette approche s'oriente vers l'individu et exige peu d'informateurs.

Le choix de la méthode détermine aussi la façon de procéder pour la collecte des données. Grønmo (2004 : 125) indique qu'une méthode quantitative propose principalement trois types d'études, dépendant des sources de données : « observation structurée », « interrogation structurée » et « analyse quantitative du contenu ». Il désigne aussi différents aspects de l'étude en soulignant qu'une étude quantitative se caractérise par le fait de chercher à généraliser statistiquement le problème, et par le fait que la méthode demande une approche structurée par rapport à l'étude qualitative qui est plus flexible.

L'étude quantitative implique une certaine distance par rapport aux sources, et, antérieurement à l'enquête, le chercheur doit définir les aspects de l'informateur qu'il veuille étudier. Les données doivent aussi être interprétées avec précision.

4.4.2 Méthode quantitative et qualitative en sociolinguistique

Dans un contexte sociolinguistique, une approche quantitative nous donne un aperçu de la situation linguistique, et on cherche à mesurer et quantifier les relations entre les faits linguistiques et les faits sociaux que l'on souhaite comparer. Pour une étude quantitative, on cherche à obtenir des résultats représentatifs pour la communauté (appelé population) où l'on

fait l'étude, ce qui détermine le choix des informateurs. Afin de tirer des conclusions qui sont valables pour toute la population, il faut un grand nombre d'informateurs, et les informateurs doivent, en principe, refléter les groupes sociaux de la population.

Mon étude des attitudes linguistiques des jeunes dans la région Languedoc-Roussillon à l'égard de deux variétés diatopiques de la langue française, est une étude quantitative où les questions et les réponses sont déterminées antérieurement à l'enquête sous forme d'un questionnaire dont la plupart des questions sont fermées¹¹. Tous les informateurs ont les mêmes questions. Une des questions du questionnaire utilisé dans cette étude est toutefois ouverte à une interprétation qualitative : les informateurs ont la possibilité d'ajouter des remarques supplémentaires aux évaluations des deux locuteurs.

4.5 APPROCHE DIRECTE ET APPROCHE INDIRECTE

Il y a plusieurs manières d'étudier les attitudes linguistiques. On peut explicitement demander aux informateurs d'évaluer telle ou telle variété, ou on peut mener l'étude de façon indirecte, ce qui permet d'étudier les attitudes inconscientes des informateurs. Le but de cette étude est d'étudier les attitudes inconscientes des jeunes dans la région LR face à deux variétés de la langue française. Pour étudier les attitudes inconscientes, j'ai choisi une approche indirecte, à savoir la technique du locuteur masqué. Cette méthode permet d'étudier les attitudes linguistiques sans que les informateurs sachent le véritable but de l'étude, ce qui est indispensable dans une étude où l'objet d'analyse est les attitudes inconscientes.

4.5.1 La technique du locuteur masqué

La technique du locuteur masqué a été développée par le linguiste canadien Wallace Lambert dans les années 1960 (voir Lambert *et al.* 1960) afin de tester la possibilité de juger les gens d'après leur voix. L'hypothèse était que les informateurs, en jugeant les personnes à partir de leur voix, sont influencés par la manière dont ces personnes parlent, et que ce qui détermine leur jugement est leurs attitudes inconscientes face à la langue, ce qui atteint ensuite les locuteurs de cette langue.

¹¹ Une question fermée est une question où l'interrogé a le choix entre plusieurs réponses préétablis, tandis qu'une question ouverte ne propose pas de réponse à l'interrogé.

L'objectif de la TLM est d'étudier les attitudes inconscientes face à la langue ou face aux variétés de la langue. C'est une méthode indirecte car les informateurs ne savent pas que l'objectif de l'étude est d'identifier leurs attitudes linguistiques. Ce qui nous intéresse dans une telle étude, est la première impression des informateurs quand ils entendent une variété linguistique. Les informateurs vont écouter quelques échantillons de différentes variétés de la langue française, après quoi ils vont évaluer, ou juger, la personnalité des personnes qui se trouvent derrière les voix. L'évaluation se fait sous forme d'un questionnaire comptant plusieurs caractéristiques personnelles. Les caractéristiques personnelles, décrivant les qualités intellectuelles et sociales du locuteur, sont présentées comme des adjectifs qualificatifs de caractère bipolaire (par exemple *intelligent* – *inintelligent*, voir paragraphe 4.7.6).

Cette technique est surtout utilisée dans les communautés bilingues, comme dans Lambert 1960, mais les sociolinguistes ont vu les possibilités que cette méthode offre en l'utilisant dans les communautés unilingues, afin d'étudier les attitudes par exemple à l'égard des variétés d'une langue, comme je vais le faire dans cette étude.

La TLM est beaucoup utilisée en sociolinguistique depuis l'étude de Lambert, et aujourd'hui il y a plusieurs variantes de cette méthode. La méthode que j'utilise se base sur la méthodologie développée par Lambert, avec quelques différences, par exemple, en ce qui concerne le locuteur masqué et la façon dont je présente l'enquête aux informateurs.

4.5.2 Locuteur masqué où « verbal guise » ?

Dans cette étude, je m'éloigne du principe du locuteur masqué de Lambert. Dans la forme originale, un locuteur lit, ou présente, un texte dans deux variétés linguistiques différentes. On peut dire que le locuteur se déguise en masques linguistiques différents. L'objectif de la TLM est que les informateurs jugent les personnes à partir de leur voix, et que la façon dont les personnes parlent influencera les jugements sur ces mêmes personnes. Quand un locuteur apparaît deux fois dans la même étude sous deux masques linguistiques différents, on sait que ce sont les différences entre les variétés linguistiques qu'il utilise qui provoquent les différences de jugements et non pas les autres éléments extralinguistiques (par exemple la qualité de la voix, voir paragraphe 4.7.4 et 4.7.3). Il y a le risque que les informateurs découvrent que les deux voix appartiennent à une seule et même personne. Si c'est le cas, on ne peut pas exploiter les données, car les informateurs ne sont plus inconscients de l'objet de

l'étude. C'est une des raisons pour laquelle j'ai choisi de procéder de manière quelque peu différente.

Je crois qu'il est difficile de trouver des locuteurs pouvant parler parfaitement deux variétés différentes, et même si cela était possible, d'autres études (voir Paltridge et Giles (1990) et Haugen (2004)) ont montré qu'il est difficile d'utiliser les mêmes locuteurs plusieurs fois sans que les informateurs le découvrent. Paltridge et Giles en concluent :

But a lengthy search for even one person capable of assuming realistic guises, even through agencies for professional actors, proved (albeit instructive) futile. [...] Hence, « verbal guises » as defined by COOPER (1975) were adopted in this instance (Paltridge et Giles 1990 : 74).

Je trouve que le plus important est que les informateurs ne connaissent pas l'objectif de l'étude. Pour des raisons pratiques, j'ai alors choisi d'utiliser des locuteurs différents : un locuteur et une voix pour chacune des variétés. Cela m'éloigne du principe du locuteur masqué de Lambert, mais je trouve la méthode toujours pertinente. Le fait de n'utiliser qu'une personne par variété ne me permet pas de comparer les jugements de la même personne pour voir si elle est évaluée différemment selon les différentes variétés, ce qui aurait été très intéressant, mais cela ne m'empêche pas d'étudier les attitudes inconscientes. Cette variante est déjà utilisée plusieurs fois, par exemple par Paltridge et Giles (1990) et Haugen (2004) qui l'ont renommée « verbal guise » (masque verbal ou énoncé masqué).

4.6 SELECTION DU DOMAINE DE L'ENQUETE

Pour réaliser ce travail d'enquête, j'ai eu besoin de joindre de nombreux informateurs en même temps. Beaucoup d'études sociolinguistiques, qu'elles utilisent la technique du locuteur masqué ou non, sont effectuées dans les écoles, mais on pourrait également le faire dans tout groupe où plusieurs personnes sont réunies, par exemple sur le lieu de travail ou dans une organisation etc.

4.6.1 Les informateurs

J'ai choisi des lycéens comme informateurs pour mon étude. En m'adressant aux lycéens en situation scolaire, je suis sûre d'avoir entre 20 et 30 informateurs par classe, ce qui permet d'atteindre un groupe de taille intéressante. Dans une classe de lycée, les élèves ont le même âge et les deux sexes sont normalement représentés.

Les lycéens, qui ont entre 15 et 18 ans, ont peut être une conception plus consciente face à la langue, que les collégiens par exemple, qui ont entre 11 et 14 ans. D'autre part, ils sont très liés à un groupe d'amis, ce qui peut induire l'uniformité à l'intérieur du groupe, une uniformité qui se reflète à tous niveaux (voir Baker 1992 : 109). L'adolescence est une période très intéressante dans le développement et le changement des attitudes (cf. 3, et Baker 1992 : 109).

Le fait d'entrer en contact avec les écoles a pris beaucoup de temps et a été plus difficile que je ne l'avais prévu. Pour pouvoir faire mon enquête dans les lycées, j'ai contacté plusieurs établissements, dont deux établissements à Montpellier et un à Nîmes m'ont donné leur accord.

4.6.2 Le problème de la représentativité

Dans une enquête comme celle-ci, on souhaite toujours choisir des informateurs qui constituent un groupe représentatif de la population. Même si les informateurs de cette étude constituent un échantillon aléatoire des lycéens dans les deux villes, on ne peut pas prétendre qu'ils représentent automatiquement la population.

Les élèves au lycée ont déjà choisi une orientation de leurs études. Dès la seconde (première année au lycée où les élèves ont 15 ans), ils ont choisi le type de baccalauréat, général, technique ou professionnel ; ensuite, les élèves du lycée général choisissent en première la filière de leur bac (économique et social, littéraire ou scientifique). Le fait que les lycéens aient déjà choisi leur orientation peut conduire à une uniformité à l'intérieur du groupe.

Le type d'établissement, école publique ou privée, peut aussi influencer les résultats de l'enquête étant donné que le milieu socioéconomique des élèves peut différer entre les deux types d'établissements. Cela peut donc se refléter dans les évaluations des deux locuteurs et entraîner une différence des résultats entre les deux types d'établissements. Pour assurer la représentativité, nous devrions faire l'enquête dans des classes appartenant aux deux secteurs, nous assurer que le nombre d'informateurs des deux types d'établissements soit le même etc., mais à cause du temps limité pour réaliser le travail sur le terrain et des difficultés que j'ai rencontrées pour avoir accès aux établissements, j'ai choisi de ne pas insister sur les différents types d'établissements dans cette étude.

Dans cette enquête, j'ai intégré des informateurs des deux types d'établissements, public et privé, et les informateurs se répartissent entre lycées général et professionnel, où tous les niveaux sont représentés. Une classe d'étudiants en BTS a également participé à l'enquête. Les informateurs sont choisis au hasard, c'est-à-dire, qu'ils ont été choisis par les professeurs ou le personnel administratif dans les établissements que j'ai visités.

Les résultats de cette étude ne seront peut être pas représentatifs de tous les jeunes de France, peut être même pas des jeunes de la région Languedoc-Roussillon ; pour ce faire, il faudrait mener une étude beaucoup plus vaste. C'est pourquoi, il faut penser à la question de la représentativité. Il faut aussi tenir compte du fait que le choix des informateurs et les nombreux facteurs extralinguistiques qui interviennent, peuvent influencer, ou expliquer, les résultats de l'étude. Cependant, les résultats obtenus dans cette étude peuvent donner une indication des attitudes des jeunes Méridionaux face à deux variétés de la langue française dont une d'entre elles est caractéristique pour leur propre région. De cette manière, les résultats sont représentatifs du groupe des jeunes interrogés pour cette étude.

J'ai fait l'enquête dans deux villes, Montpellier et Nîmes, afin de pouvoir comparer les résultats obtenus à Montpellier avec une autre ville.

4.7 L'ENQUETE

Dans cette partie, j'expliquerai l'étude-pilote et les différentes démarches qui ont abouti à l'enquête finale.

4.7.1 L'étude-pilote

A la mi-janvier 2009, j'ai fait une étude-pilote auprès de mes collègues de l'ensemble choral universitaire de Montpellier, ECUME. L'enquête a été réalisée pendant la pause d'une répétition, et j'ai recueilli neuf questionnaires remplis¹². L'objectif de cette étude-pilote était de tester la méthode dans un contexte plus amical. C'était également une occasion pour moi de tester l'expérience ; de tester la méthode et sa présentation, le questionnaire et de voir les réactions des informateurs. Après cette étude-pilote, j'ai fait quelques modifications concernant le nombre d'échantillons linguistiques et les pauses entre chaque échantillon. J'ai

¹² Ils étaient plus nombreux à écouter les enregistrements, mais j'avais prévu de n'interroger qu'un petit groupe, et j'ai donc recueillie neuf réponses.

également apporté quelques améliorations au questionnaire ; j'ai réécrit la première page qui présentait l'expérience car l'étude-pilote m'a donné l'impression que cette partie n'était pas suffisamment précise. Les différents changements que j'ai faits après l'étude-pilote seront exposés dans les chapitres suivants.

4.7.2 *Le contexte de l'étude et l'histoire-cadre*

Pour assurer que les informateurs ne soupçonnent pas que l'enquête porte sur leurs attitudes linguistiques, plusieurs études utilisant la technique du locuteur masqué ont mis l'enquête dans un contexte où un tel sondage serait naturel. Puisque cette étude est une étude indirecte des attitudes linguistiques et qu'elle porte sur les attitudes inconscientes, je trouve important, et même indispensable, de ne pas dévoiler le contexte linguistique. Les études antérieures utilisant la technique du locuteur masqué diffèrent sur ce point. Quelques études présentent l'enquête dans un contexte fictif en créant une histoire-cadre tandis que d'autres études sont plus directes en expliquant aux informateurs qu'ils vont évaluer les locuteurs selon leurs premières impressions en se basant uniquement sur leurs voix (voir Lambert *et al.* 1960 et Paltridge et Giles 1990).

Dans le processus en amont de l'enquête, j'ai considéré différentes approches. La première étant de présenter l'étude aux informateurs dans un autre contexte, comme l'ont fait Kristiansen (2006) et Haugen (2003). Le choix du contexte et la mise au point de l'histoire-cadre sont très importants afin que l'enquête paraisse plausible. Il faut choisir un contexte où le fait de présenter un texte écrit semble naturel. Dans les deux autres études mentionnées qui utilisent la technique du locuteur masqué, les contextes sont « Audition pour un rôle dans un film » (Haugen) et « Audition pour le poste de présentateur des informations radiophoniques » (Kristiansen). Dans les deux cas, le fait de présenter un texte rédigé semble normal, mais les deux contextes sont très différents et je pense que les informateurs évaluent les locuteurs de manière différente selon le contexte.

Il y a des avantages et des inconvénients avec les deux contextes. Pour un présentateur des informations à la radio, le fait de lire ou de présenter un texte écrit est tout à fait normal. Ce qui peut poser problème est que le rôle de présentateur des informations soit lié à une certaine variété de français, par exemple à une variété suprarégionale, dans la conscience des informateurs, et que les informateurs, par conséquent, dévalorisent les variétés régionales. Il est possible que certaines variétés soient plus acceptées que d'autres dans l'espace public ;

c'est en tous cas l'impression que l'on a en écoutant les informations à la radio ou à la télévision. Si c'est le cas, cela peut entraîner un renforcement des préjugés et des stéréotypes liés aux variétés régionales et renforcer l'insécurité linguistique chez ces locuteurs qui n'ont pas de modèles linguistiques, par exemple dans les médias, qui utilisent leur propre variété. Mais dans le contexte « média », il est possible que les variétés dites « standards » ou proches de la norme, soient préférées en raison de la simple compréhension en tant que variété standardisée et normalisée. Le fait de transmettre l'information d'une manière claire et précise est un principe important des médias.

Dans le contexte « cinéma », il serait aussi normal de présenter un texte, par exemple lors d'une audition pour un rôle. Il est possible que le cinéma soit moins lié à une variété spécifique du français que les médias et que le degré d'acceptation des différences régionales soit plus élevé. Mais le risque réside dans le fait qu'une variété donnée soit liée à un stéréotype, à un certain type de rôle ou à une catégorie de film, et que les informateurs trouvent difficile, ou dénué de sens, d'évaluer les acteurs pour un film quand ils ne savent pas quel rôle ils vont interpréter. Il est aussi possible que les informateurs trouvent difficile de faire le choix d'une personne pour un rôle dans un film sans la voir, étant donné que l'apparence physique pourrait aussi être un facteur pertinent pour le choix d'un acteur pour un rôle. Je crains que l'attente d'une variété spécifique de la langue, pour les deux contextes, que ce soit radio ou cinéma, est si forte qu'elle conduise les informateurs à un certain type de réponse, ou d'évaluation, qui va toujours favoriser la variété suprarégionale.

Les deux études citées plus haut qui utilisent une histoire-cadre, ont été réalisées en Norvège (Haugen) ou dans les pays nordiques (Kristiansen). C'est peut être moins problématique d'utiliser un tel contexte dans les pays nordiques où la situation sociolinguistique est très différente de la situation en France. D'autant qu'en Norvège, les variétés régionales sont beaucoup plus présentes dans l'espace public, par exemple dans les médias. Les Norvégiens ont l'habitude d'entendre les différentes variétés dans presque tous les contextes, et ont en général une attitude positive à l'égard d'utilisation des variétés diatopiques dans l'espace public (voir note 2, p. 2).

Lambert, aussi bien que Paltridge et Giles, a évité cette problématique car il n'avait pas d'histoire-cadre. Il demandait tout simplement aux informateurs de juger les voix selon leur première impression. J'ai choisi de ne pas mettre mon enquête dans un contexte fictif, mais de

suivre l'exemple de Paltridge et Giles (1984) et de la présenter comme une « étude scientifique » en demandant aux informateurs de donner leurs premières impressions et leurs évaluations spontanées des deux locuteurs.

4.7.3 Discours spontané ou texte rédigé ?

Pour pouvoir comparer les évaluations des deux locuteurs, il faut minimiser les sources d'erreur possibles. Il est donc important d'éviter, autant que possible, les éléments extralinguistiques liés au texte (et aux échantillons linguistiques, voir le paragraphe suivant) qui peuvent influencer sur la manière dont les informateurs évaluent les deux locuteurs, tels que le thème ou la longueur du texte etc. L'idéal serait que la seule chose qui varie entre les échantillons soit la variété linguistique. Pour être conforme à l'idéal, une seule et même personne devrait présenter le texte sous plusieurs masques linguistiques. En utilisant une personne et une voix par variété, je m'éloigne déjà du modèle idéal, mais il reste tout de même le principe de minimiser des différences extralinguistiques entre les échantillons. Il est difficile, sinon impossible, d'éviter toute source possible d'erreur, mais il faut faire l'étude de manière à ce que les différences entre les échantillons et les éléments extralinguistiques soient marginalisées.

J'ai donc choisi d'utiliser un texte rédigé et de faire enregistrer le même texte avec des locuteurs utilisant deux variétés linguistiques différentes. Avec un texte rédigé, je peux assurer la présence des variables linguistiques caractérisant les deux variétés et je sais que les échantillons des deux variétés ne diffèrent que sur le point linguistique. Mais le fait de lire un texte au lieu de parler spontanément peut influencer l'évaluation des deux locuteurs. Lire un texte peut influencer l'intonation aussi bien que la prononciation et entraîner une prononciation différente de certaines variables (cf. chapitre 4.2.1). Le fait de lire un texte écrit au lieu de parler spontanément peut sembler peu naturel quand ce sont les attitudes face aux variétés parlées qui sont en question. Un échantillon où les locuteurs lisent un texte peut aussi entraîner un style plus soigné ou soutenu chez ceux qui lisent. Malgré cela, j'ai choisi d'utiliser un texte écrit et de faire un enregistrement sonore des locuteurs en présentant ce texte, parce que le fait de baser l'analyse sur des enregistrements où les informateurs parlent spontanément pose aussi des problèmes, sur le plan extralinguistique comme sur le plan linguistique.

Il est tout aussi important de bien choisir le sujet du texte. Il faut éviter les sujets politiques ou religieux ainsi que les sujets qui peuvent provoquer des réactions affectives des informateurs. Le texte utilisé dans cette étude est relativement simple et raconte l'histoire d'une journée de vacances (voir annexe 1). J'ai rédigé le texte moi-même.

4.7.4 Les échantillons linguistiques

En amont de l'enquête, j'ai fait des enregistrements sonores (nommés échantillons linguistiques ou seulement échantillons) des locuteurs présentant ou lisant un texte rédigé (cf. chapitre 4.7.3). J'ai fait six enregistrements avec six locuteurs différents utilisant soit une variété méridionale, soit une variété suprarégionale.

Dans les études auxquelles je fais référence (Paltridge et Giles 1984, Haugen 2004 et Kristiansen 2006), les enregistrements sonores durent entre 38 et 50 secondes. Lambert (1960) utilise des enregistrements de 2,5 minutes, mais je pense qu'avec un enregistrement de 30 à 60 secondes, je peux avoir des exemples de toutes les variables phonétiques. Haugen (2004 : 88) précise que les textes doivent être courts parce que l'on fait le plus attention à la forme au début de l'expérience, et c'est la forme (les différences phonétiques entre les deux variétés) qui fait la différence entre les deux échantillons. Les enregistrements utilisés dans cette étude durent 40 et 46 secondes, ce qui correspond à 11 phrases.

Pour éviter les sources d'erreur liées aux voix, j'ai décidé de ne pas mélanger des voix d'hommes et de femmes en choisissant de n'utiliser que des voix masculines. C'est également important de faire attention à la qualité de la voix en choisissant les locuteurs, afin que les informateurs ne valorisent pas une voix au profit d'une autre parce qu'elle est plus agréable à l'oreille. J'ai choisi d'utiliser deux enregistrements de deux hommes qui ont à peu près le même âge. Les voix des deux hommes se ressemblent et elles se distinguent des autres voix que j'ai enregistrées. Le modèle idéal serait une voix qui présenterait toutes les variétés différentes assurant ainsi la neutralité de la voix sur le résultat, mais, comme je l'ai déjà mentionné (voir chapitre 4.7.3), il y a trop de risques liés à un tel modèle.

Pour l'étude-pilote, j'ai utilisé trois échantillons linguistiques, deux échantillons de la variété méridionale et un échantillon de la variété suprarégionale. Pour l'étude finale, j'ai choisi de ne garder qu'un des échantillons de la variété méridionale, car j'avais l'impression que les informateurs de l'étude-pilote avaient des difficultés à distinguer les deux échantillons cette

variété. J'ai donc choisi d'utiliser la variété parlée par le locuteur de Nîmes, car c'est la variété qui avait le plus grand nombre de variables phonétiques caractéristiques du français méridional, et la variété suprarégionale. Les deux échantillons représentent deux variétés différentes qui se distinguent nettement l'une de l'autre sur le plan phonétique. Dans cette étude, le nombre d'échantillons linguistiques correspond donc au nombre des variétés à l'égard desquelles je vais étudier les attitudes.

J'ai fait les enregistrements avec un dictaphone mp3. Je les ai copiés sur l'ordinateur afin de les traiter et de les graver sur CD pour faciliter la lecture sonore en situation d'enquête sur le terrain. Pour éviter qu'une des variétés soit favorisée par le fait d'être la première variété en situation de lecture, j'ai fait deux CDs où l'ordre des variétés était différent. Dans le CD nommé A, l'ordre est *français de Nîmes – français suprarégional*, dans le CD nommé B, l'ordre est *français suprarégional – français de Nîmes*.

4.7.5 L'explication de l'expérience

Quant à l'exercice pratique, il est très important, afin de pouvoir comparer les réponses, que tous les informateurs aient la même explication de la tâche à accomplir. Pour être sûr qu'ils ont tous la même information et que personne ne commence l'expérience sans avoir compris la marche à suivre, j'ai lu l'explication de l'exercice (voir annexes 2 et 3) tout au début de l'enquête. Cette explication était également écrite sur la première page du document « Questionnaire » (voir annexe 4). Les informateurs n'étaient pas invités à poser de questions ni avant, ni pendant l'expérience, mais je leur proposais de le faire une fois l'enquête terminé. Quand l'expérience a été finie, je leur ai expliqué le motif réel de l'étude et je leur ai donné la possibilité de poser leurs questions. Les informateurs ont participé à l'expérience sous le couvert de l'anonymat, mais à cause de la nature de l'enquête et du fait que les informateurs ne connaissaient pas l'objectif de l'expérience au départ, je leur ai donné la possibilité de retirer leur questionnaire après l'objectif de l'étude expliqué. Personne n'a profité de cette possibilité.

4.7.6 Le questionnaire

Le questionnaire (voir annexe 4) comporte deux parties et est construit sur le modèle de Haugen (2004). La première partie comporte huit échelles d'évaluation, divisées en six échelons, chacune liée à une paire d'adjectifs qualificatifs (appelés caractéristiques

personnelles) selon lesquels les informateurs vont évaluer les deux locuteurs. Les adjectifs portent sur les qualités intellectuelles et sociales du locuteur en question et construisent une paire de caractéristiques bipolaires. Les caractéristiques et l'ordre des caractéristiques utilisées dans l'étude-pilote étaient : *moderne – traditionnelle, peu d'études – haut niveau d'études, consciencieuse – pas consciencieuse, intelligente – inintelligente, sérieuse – futile, sympathique – non sympathique, ambitieuse – sans ambition, intéressante – inintéressante.*

A la suite de l'étude-pilote, j'ai changé deux des caractéristiques personnelles ainsi que leur ordre, car il m'a semblé que toutes les caractéristiques proposées n'évoquaient pas de sentiments chez les informateurs. Dans le questionnaire utilisé dans l'enquête définitive, j'ai utilisé les caractéristiques suivantes : *moderne – traditionnelle, ambitieuse – sans ambition, inspire confiance – n'inspire pas confiance, amusante – ennuyeuse, intelligente – inintelligente, sérieuse – futile, sympathique – non sympathique, peu d'études – haut niveau d'études.*

Dans la première ébauche du questionnaire, utilisée dans l'étude-pilote, j'avais divisé les échelles d'évaluation en cinq échelons. Une telle division permet aux informateurs de signaler s'ils jugent la personne qu'ils entendent *très* ou *un peu* conforme aux deux pôles des caractéristiques proposées, mais elle leur permet aussi de ne pas prendre position s'ils ne sont pas d'accord avec les caractéristiques proposées dans le questionnaire. En cochant l'échelon central de l'échelle, ils signalent une position plutôt neutre.

Quand j'ai analysé les questionnaires recueillis après l'étude-pilote, j'ai constaté que tous les informateurs avaient tendance à cocher l'échelon du milieu. Il y a plusieurs interprétations possibles d'une telle évaluation. La première est que l'informateur a évalué le locuteur en question et qu'il l'a trouvé par exemple, ni moderne ni traditionnel et qu'il le situe au milieu des deux pôles. Ensuite, en cochant l'échelon du milieu, l'informateur peut également signaler qu'il n'est pas d'accord avec les caractéristiques proposées. Il pense peut être que l'on ne peut pas savoir si une personne est intelligente ou pas uniquement en écoutant sa voix, et il met sa croix en position « neutre ». Il peut aussi cocher l'échelon du milieu parce que les caractéristiques proposées ne lui évoquent rien, ou parce qu'il ne les trouve pas pertinentes. La croix du milieu peut aussi indiquer qu'il ne s'intéresse pas du tout à la tâche et qu'il coche l'échelon du milieu parce que c'est confortable de ne pas se positionner. Cette ambiguïté rend et l'interprétation des données très difficile.

Après l'étude-pilote, j'ai choisi de changer le nombre d'échelons dans le questionnaire. Pour l'enquête finale, j'ai donc choisi une échelle divisée en six échelons. En utilisant une échelle à nombre pair, je force les informateurs à prendre position (voir Grønmo 2004 : 179). Une échelle à nombre pair est toutefois problématique car en forçant l'informateur à prendre position, je risque d'obtenir des résultats ne reflétant pas vraiment les évaluations et les attitudes de l'informateur. Mais, avec un sondage à questions fermées on risque toujours d'obtenir des données qui ne reflètent pas les pensées ou les évaluations de l'informateur, mais plutôt ce que le chercheur souhaite trouver. Il faut alors tenir compte de cet état de fait lors de l'analyse des données. Comme Haugen, je donne aux informateurs la possibilité d'ajouter un commentaire ou une remarque en bas de la page des caractéristiques personnelles.

A la dernière page du questionnaire, je demande aux informateurs de répondre à huit questions que l'on peut répartir en trois variables sociales : sexe, appartenance géographique et milieu socioéconomique (cf. chapitre 4.3). Pour l'appartenance géographique, j'ai choisi des questions ouvertes tandis que les questions portant sur le sexe de l'informateur et sur son milieu socioéconomique sont des questions fermées.

4.7.7 La procédure de l'enquête

L'enquête a duré une quinzaine de minutes, mais j'ai également passé environ 15 minutes dans toutes les classes après l'enquête, afin d'expliquer le but de mon étude et de répondre aux questions. Avant l'enquête, j'ai dit aux élèves qu'ils allaient participer à une expérience scientifique sous le couvert de l'anonymat et qu'ils auraient plus d'information sur l'expérience ainsi que la possibilité de poser des questions après son achèvement. Avant de distribuer les questionnaires, j'ai aussi lu l'explication de l'expérience. Ensuite, j'ai distribué les questionnaires et commencé la diffusion du CD avec les échantillons linguistiques. J'ai donné aux informateurs quelques minutes pour remplir le questionnaire avant de les ramasser. Avant de leur expliquer le but de l'étude, je leur ai demandé ce qu'ils pensaient de l'enquête. Cela m'a donné une indication sur la réussite en étudiant les attitudes inconscientes (cf. chapitre 5.8.5).

L'enquête s'est bien passée. J'ai été bien accueillie dans les lycées, autant par les professeurs que par les élèves. Le plus souvent, l'enquête s'est déroulée dans les classes, pendant le cours.

Dans un lycée d'internat, j'ai également effectué l'enquête le soir. On avait réuni un groupe d'élèves après le dîner pour participer à l'enquête.

Dans certaines classes, je suis restée après l'expérience, jusqu'à la fin du cours. J'ai d'abord répondu aux questions liées à l'enquête, puis, j'ai entamé un débat sur le thème « langue et attitudes ». Ce sujet semblait intéresser les élèves et la discussion s'est révélée très intéressante et elle représente un supplément qualitatif à l'étude quantitative des attitudes linguistiques.

4.8 LA CODIFICATION DES DONNEES

Afin d'analyser les données recueillies, je les ai traduites en valeurs numériques en réalisant une matrice des données. J'ai utilisé le logiciel SPSS 15.0 pour le traitement statistique des données.

J'ai d'abord codifié les échelles d'évaluation. J'ai numéroté les échelons de un à six, donnant la valeur une à la caractéristique la plus positive et la valeur six à la plus négative. Pour les deux variables *moderne-traditionnelle* et *amusante-ennuyeuse*, j'ai considéré les adjectifs *moderne* et *amusante* comme des caractéristiques positives.

Ensuite, j'ai regroupé et codifié les réponses aux questions ouvertes. En ce qui concerne la question portant sur l'endroit où l'informateur souhaite vivre et travailler après ses études (variable *projet d'habitation*), j'ai regroupé les informateurs en trois groupes : ceux qui souhaitent vivre et travailler dans la région Languedoc-Roussillon, ceux qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud de la France, sans préciser où, et ceux qui souhaitent s'installer ailleurs, en France ou à l'étranger, y compris les informateurs qui n'ont pas précisé le lieu où ils souhaitent vivre. J'ai intégré cette variable car elle peut indiquer dans quelle mesure l'informateur s'identifie à la région où la variété méridionale est parlée (voir chapitre 4.3.2).

D'un point de vue linguistique, il n'est pas pertinent de distinguer la région Languedoc-Roussillon des autres régions du Sud. Les variables linguistiques qui caractérisent la (ou les) variété(s) parlée(s) dans cette région, sont aussi présentes dans les autres variétés méridionales. Les variables servent plutôt à distinguer les variétés parlées dans le Sud de la France, l'ancienne zone d'oc, des variétés d'oïl ou franco-provençales. Elles servent alors à distinguer le Sud du Nord et du Sud-Est. J'ai quand même choisi de séparer la région LR de la catégorie « Sud de la France » car je cherche à savoir si le degré d'appartenance à la région où

l'on parle la variété nîmoise se reflète dans l'évaluation des deux locuteurs. J'ai choisi les catégories « Sud de la France » et « ailleurs » afin d'étudier si le souhait de s'installer dans le Sud se reflète dans les attitudes linguistiques des informateurs (rapproché de l'étude de Labov sur l'île de Martha's Vineyard, cf. chapitre 4.3.2). La catégorie « Sud de la France » correspond ici à la zone de l'ancienne langue d'oc, une zone qui a des traits linguistiques communs (français méridional) et qui correspond grossièrement à la définition du Sud par Girard et Lyche (cf. chapitre 4.1.1). La catégorie « ailleurs » regroupant les informateurs qui souhaitent s'installer ailleurs, en France ou à l'étranger. Cette catégorie est assez floue, mais l'objectif est de séparer les informateurs qui souhaitent s'installer dans le Sud des informateurs qui ne le souhaitent pas, afin de pouvoir étudier si l'appartenance au Sud de la France se reflète dans les attitudes linguistiques et dans les évaluations des deux locuteurs. Cette variable peut être un indicateur de l'appartenance désirée des informateurs ou du fait qu'ils s'identifient à la communauté linguistique qui parle la variété nîmoise (cf. chapitre 4.3.2).

En ce qui concerne l'origine géographique des parents, j'ai fait une nouvelle variable (nommée *origine géographique des parents*) alliant les deux variables *origine géographique de mère* et *origine géographique de père*. J'ai regroupé les informateurs en trois groupes ; ceux dont aucun des parents n'est originaire du Sud de la France constituent un groupe, ceux dont un des parents est originaire du Sud, un autre groupe, et enfin, les informateurs dont les deux parents sont originaires du Sud constituent le dernier groupe. Cette répartition repose sur l'hypothèse que les informateurs dont les deux parents sont originaires du Sud de la France, c'est-à-dire des régions où l'on parle une variété méridionale, seront plus favorables à l'égard de cette variété et qu'ils évalueront la variété nîmoise de manière plus positive que ceux dont un seulement, ou aucun des parents n'est originaire du Sud de la France.

Pour la variable *niveau d'études, mère*, j'ai choisi de regrouper les réponses en sorte que les informateurs dont la mère a un niveau d'études correspondant au brevet ou moins, y compris les non scolarisés, constituent un groupe. Le deuxième groupe est les informateurs dont le niveau d'études de la mère correspond à Cap, Bep ou Bac, le troisième groupe comprend les informateurs dont la mère a Bac plus un à trois ans d'études, et le quatrième et dernier groupe est les informateurs dont le niveau d'études de la mère correspond à Bac plus quatre ans ou plus. La variable *niveau d'études, père* est codifiée de la même manière.

Le questionnaire comporte également deux questions sur l'appartenance géographique dont j'ai choisi de ne pas me servir pour l'analyse. J'ai inclus une question portant sur l'endroit où l'informateur a habité pendant son enfance et une autre sur l'endroit où il souhaite faire ses études après le Bac. En considérant le nombre de variables de cette étude et la quantité de données recueillies, aussi bien que l'ampleur du travail de codification des questions ouvertes et le travail d'analyse, j'ai choisi d'exclure ces variables de l'analyse. A la place de ces deux variables, j'ai ajouté deux autres variables, à savoir la ville où l'enquête est effectuée (Montpellier ou Nîmes) et l'ordre des échantillons (cf. chapitre 4.7.4).

5 RESULTATS ET ANALYSES

Dans ce chapitre seront présentés les résultats de l'enquête, commentés au fur et à mesure de la présentation, suivis de l'analyse et la discussion de ces résultats. Ce mémoire est une étude quantitative, j'y ajouterai néanmoins quelques éléments qualitatifs. A la fin de ce chapitre, j'intégrerai quelques remarques ajoutées par les informateurs sur les questionnaires, ainsi que les commentaires et réflexions exprimés par les informateurs sur le sujet d'attitudes linguistiques. Il s'agit de commentaires et réflexions que j'ai relevés lors du débat avec les informateurs après l'enquête.

L'enquête est effectuée à Montpellier et à Nîmes dans trois établissements différents, un lycée professionnel et deux lycées généraux, dont une classe d'élèves préparant un BTS. L'enquête est faite auprès de 190 informateurs, dont 104 filles (54,7%) et 86 garçons (45,3%), 83 (43,7%) informateurs sont scolarisés à Montpellier et 107 (56,3%) à Nîmes.

Afin de pouvoir traiter les données, j'ai dû codifier les réponses et les digitaliser en réalisant une matrice des données (voir chapitre 4.8). Les échelons de l'échelle d'évaluation sont numérotés de sorte que l'adjectif décrivant la qualité la plus positive a eu la valeur une et l'adjectif la plus négative la valeur six¹³. Je souligne que les informateurs n'ont jamais vu les valeurs numériques liées aux échelles d'évaluation. Les données ont ensuite été traitées avec le logiciel statistique SPSS 15.0.

Une échelle d'évaluation comme celle que j'ai utilisée pour cette enquête, fournit des données ordinales. C'est-à-dire des données qui peuvent être rangées et disposées dans l'ordre. Les données ordinales ne permettent pas des calculs arithmétiques. Le calcul du score moyen n'est pas pertinent pour les données ordinales car les données sont réparties en catégories dont la distance n'est pas nécessairement la même entre toutes les catégories. J'ai tout de même choisi d'utiliser la moyenne comme première approche aux résultats des évaluations, mais j'insiste sur le fait que les tests de signifiante utilisés dans cette étude n'ont pas le score moyen comme point de départ comme de nombreux autres tests de signifiante.

¹³ Il faut préciser que dans l'analyse de la caractéristique personnelle *moderne-traditionnelle*, l'adjectif *moderne* est considéré comme l'adjectif ayant la valeur positive et *traditionnelle* la valeur négative, même si les informateurs peuvent avoir une autre interprétation de ces adjectifs. Pour pouvoir traiter les données de cette manière, j'ai dû changer l'ordre des adjectifs de la paire *peu d'études-haut niveau d'études* dans la matrice par rapport au questionnaire.

En traitant les données, et pour savoir si les relations et différences observées dans l'échantillon se retrouvent dans la population, j'ai fait des tests d'hypothèses. Un test d'hypothèse consiste à rejeter, ou à accepter, une hypothèse statistique. Le point de départ est une hypothèse qui suppose qu'il y a une relation entre deux variables. Pour savoir si cette relation dans l'échantillon est en vigueur dans la population, il faut faire une hypothèse nulle, qui suppose qu'il n'y a pas de relation entre les variables. C'est l'hypothèse nulle que l'on peut rejeter ou accepter après avoir fait un test d'hypothèse. Le niveau de signifiante que j'ai choisi d'utiliser dans cette étude est 0,05, c'est-à-dire que l'hypothèse nulle, qui suppose qu'il n'y a pas de relation entre les variables, doit être rejetée si la possibilité de retrouver la même relation dans la population est supérieure à 5%. Il faut néanmoins savoir que le fait de rejeter l'hypothèse nulle ne mène pas automatiquement à la confirmation de l'hypothèse initiale, mais elle peut être renforcée. On parle du risque de première et de deuxième espèce.

Les tests d'hypothèse (ou de signifiante) utilisés dans cette étude font partie des tests non paramétriques. A la différence des tests paramétriques, ces tests ne dépendent pas de la distribution des données. J'ai utilisé les tests Mann-Whitney U et Kruskal-Wallis pour des échantillons indépendants, et le test Wilcoxon pour une comparaison d'échantillons appariés¹⁴.

Les résultats de l'enquête seront par la suite présentés sous forme de tableaux de score moyen avant de donner les résultats du test de signifiante. J'ai commenté les différences du score moyen qui me paraissent intéressantes, aussi bien que les résultats des tests de signifiante. Les résultats seront discutés et interprétés à la fin du chapitre où je ferai un parallèle entre ces résultats et la théorie des attitudes linguistiques mentionnées dans le chapitre 3. Je présenterai, le cas échéant, quelques interprétations des résultats au cours de la présentation.

5.1 COMPARAISON DES DEUX VARIETES

Dans ce paragraphe, je vais comparer les évaluations des deux locuteurs pour savoir si les informateurs ont évalué les deux locuteurs de manière différente selon la variété linguistique qu'ils utilisent.

¹⁴ Pour une explication plus détaillée des tests statistiques, voir par exemple Butler 1985.

La première question de recherche de cette étude est : Les deux variétés de français seront-elles évaluées différemment l'une de l'autre ? L'hypothèse initiale est que les deux variétés de français seront évaluées de manière différente l'une de l'autre (selon les caractéristiques personnelles). L'hypothèse nulle sera formulée ainsi : les deux variétés de français ne seront pas évaluées de manière différente l'une de l'autre.

Pour savoir si les deux locuteurs ont été évalués de manière significativement différente l'un de l'autre, j'ai effectué un test de signifiante, à savoir le test Wilcoxon.

Variables n°	Nom	Signifiante
V1n/V9s ¹⁵	Moderne - traditionnelle	0,188
V2n/V10s	Ambitieuse - sans ambition	0,001
V3n/V11s	Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,493
V4n/V12s	Amusante - ennuyeuse	0,000
V5n/V13s	Intelligente - inintelligente	0,000
V6n/V14s	Sérieuse - futile	0,000
V7n/V15s	Sympathique - non sympathique	0,000
V8n/V16s	Haut niveau d'études - peu d'études	0,000

Tableau 1 : les deux variétés, signifiante.

Ce tableau montre les résultats du test Wilcoxon qui a testé la signifiante des différences de l'évaluation entre les deux locuteurs. Les résultats montrent que les deux locuteurs de français ont été évalués de manière significativement différente¹⁶ l'un de l'autre selon toutes les caractéristiques personnelles sauf selon les deux paires V1/V9 (*moderne – traditionnelle*) et V3/V11 (*inspire confiance – n'inspire pas confiance*). L'hypothèse nulle supposant que les deux variétés du français ne seront pas évaluées de manière différente l'une de l'autre, peut être rejetée pour les six autres paires de variables. L'hypothèse initiale, supposant que les deux variétés seront évaluées de manière différente l'une de l'autre est par conséquent renforcée en ce qui concerne ces six variables. Je souligne que cette hypothèse est renforcée uniquement pour les six paires de variables dont la différence entre les deux locuteurs est significative, c'est-à-dire les paires V2n/V10s, V4n/V12s, V5n/V13s, V6n/V14s, V7n/V15s et V8n/V16s.

¹⁵ Les variables 1 à 16 sont les caractéristiques personnelles (voir chapitre 4.7.6). Il s'agit de deux séries de variables, les variables 1 à 8 (ou V1n à V8n) sont les caractéristiques du locuteur de la variété nîmoise, tandis que les variables 9 à 19 (ou V9s à V16s) sont les caractéristiques propre du locuteur de la variété suprarégionale.

¹⁶ Les résultats significatifs sont marqués en chiffres gras.

Quand on a constaté que les deux locuteurs de français ont été évalués de manière significativement différente l'un de l'autre, il est intéressant de voir en quoi consistent ces différences.

Variable n°	Variable	Variété	
		Nîmoise	Suprarégionale
V1/V9	Moderne - traditionnelle	3,90	4,12
V2/V10	Ambitieuse - sans ambition	3,82	3,44
V3/V11	Inspire confiance - n'inspire pas confiance	3,13	3,02
V4/V12	Amusante-ennuyeuse	3,00	4,54
V5/V13	Intelligente-inintelligente	3,73	2,78
V6/V14	Sérieuse-futile	3,78	2,45
V7/V15	Sympathique-non sympathique	2,21	3,28
V8/V16	Haut niveau d'études-peu d'études	4,20	2,89
	Total	3,47	3,32

Tableau 2 : les deux variétés, scores moyens.

D'après ce tableau des scores moyens obtenus pour chacune des deux variétés, on voit que les différences entre l'évaluation des deux locuteurs paraissent assez importantes. Globalement, on voit que le locuteur de la variété suprarégionale a obtenu un score moyen qui est plus positif, c'est-à-dire plus bas, que le locuteur de la variété nîmoise. Cette observation confirme l'hypothèse 5d : « Le français suprarégional sera évalué de manière plus favorable que la variété nîmoise par les deux groupes d'informateurs (Montpellier et Nîmes). ». Le locuteur qui parle la variété suprarégionale est évalué de manière plus positive que le locuteur de la variété nîmoise selon les cinq variables *ambitieuse-sans ambition*, *inspire confiance - n'inspire pas confiance*, *intelligente - inintelligente*, *sérieuse - futile*, et *haut niveau d'études - peu d'études*. Le locuteur de la variété nîmoise, en revanche, est évalué plus positivement que celui qui parle la variété suprarégionale quant aux variables *moderne - traditionnelle*¹⁷, *amusante - ennuyeuse*¹⁸ et *sympathique - non sympathique*. Le locuteur de la variété suprarégionale a été évalué de manière la plus positive selon les variables qui portent sur la compétence intellectuelle, tandis que le locuteur qui parle la variété nîmoise est évalué de manière la plus positive selon les variables qui portent sur les compétences sociales. Il est aussi intéressant de noter que le locuteur de la variété nîmoise est jugé plus moderne que celui

¹⁷ Si l'on considère que l'adjectif *moderne* est une caractéristique positive et *traditionnelle* est négative.

¹⁸ Il faut préciser que l'adjectif qualificatif *amusante* n'a pas uniquement une valeur positive. Il peut, dans ce contexte, avoir un sens péjoratif, voir chapitre 5.8.1.

qui parle la variété suprarégionale, mais on a déjà vu que cette différence n'est pas significative.

Qu'est-ce que ces résultats nous disent ? Les résultats du test de signifiante nous disent que les informateurs ont évalué les deux locuteurs de manière significativement différente l'un de l'autre selon six variables (caractéristiques personnelles) sur huit, ce qui implique qu'ils ont évalué les deux personnes comme locuteurs de deux variétés linguistiques différentes et, de façon indirecte, qu'ils ont évalué ces *variétés linguistiques* de manière significativement différente l'une de l'autre.

En constatant qu'il s'agit de deux variétés linguistiques différentes, je peux aller plus loin en étudiant les relations entre ces deux variétés de français et les variables sociales liées aux informateurs.

5.2 SEXE DE L'INFORMATEUR

Mon hypothèse concernant le sexe de l'informateur est : Il n'y pas de différence entre les sexes en ce qui concerne les évaluations des variétés du français. Puisque cette hypothèse postule qu'il n'y aura pas de différence, ce qui est la nature de l'hypothèse nulle, entre les sexes, c'est cette hypothèse que l'on va tester. J'ai néanmoins formulé une hypothèse alternative qui peut être formulée ainsi : « Il y a une différence entre les sexes en ce qui concerne les évaluations des variétés du français ».

5.2.1 Variété nîmoise et sexe de l'informateur

Le tableau des scores moyens obtenus chez les deux groupes d'informateurs pour la variété nîmoise nous sert de première approche.

Sexe de l'informateur	Moderne-Traditionnelle	Ambitieuse-sans ambition	Inspire confiance-n'inspire pas confiance	Amusante-ennuyeuse	Intelligente-Intelligente	Sérieuse-Futile	Sympathique-non sympathique	Haut niveau d'études-peu d'études
Féminin	3,86	3,76	3,04	2,98	3,69	3,79	2,23	4,26
Masculin	3,94	3,88	3,24	3,02	3,79	3,76	2,19	4,12

Tableau 3 : Variété nîmoise et sexe de l'informateur, scores moyens.

Ce tableau montre qu'il y a très peu de différence entre les scores moyens des garçons et celui des filles quant aux évaluations du locuteur qui parle la variété nîmoise et les caractéristiques personnelles. La variable qui provoque la plus grande différence entre l'évaluation des garçons et celle des filles est la variable V3 *inspire confiance – n'inspire pas confiance*. Les filles trouvent que ce locuteur inspire plus de confiance (3,04) que ne le trouvent les garçons (3,24). On voit qu'en général, la tendance est que les filles évaluent le locuteur de la variété nîmoise plus positivement que ne le font les garçons (sauf pour les trois variables *sérieuse – futile, sympathique – non sympathique* et *haut niveau d'études – peu d'études*).

Pour savoir si le locuteur de la variété nîmoise a été évalué de manière significativement différente par les filles et les garçons, je me suis servie du test Mann-Whitney¹⁹ qui est un test de signifiante pour deux échantillons indépendants²⁰.

Variation	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,759
Ambitieuse - sans ambition	0,523
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,497
Amusante - ennuyeuse	0,935
Intelligente - inintelligente	0,375
Sérieuse - futile	0,912
Sympathique - non sympathique	0,949
Haut niveau d'études - peu d'études	0,521

Tableau 4 : variété nîmoise et sexe de l'informateur, signifiante.

Les résultats du test MW montrent qu'il n'y a pas de différences significatives entre les filles et les garçons en ce qui concerne l'évaluation du locuteur la variété nîmoise. Notre hypothèse initiale (qui était formulée comme une hypothèse nulle) est donc renforcée.

¹⁹ Par la suite abrégé MW.

²⁰ Je souligne que ce test de signifiante, comme tous les tests de signifiante utilisés dans ce mémoire, n'a pas les scores moyens comme point de départ.

5.2.2 Variété suprarégionale et sexe de l'informateur

Sexe de l'informateur	Moderne-traditionnelle	Ambitieuse-sans ambition	Inspire confiance - n'inspire pas confiance	Amusante-ennuyeuse	Intelligente-inintelligente	Sérieuse-futile	Sympathique-non sympathique	Haut niveau d'études-peu d'études
Féminin	4,05	3,35	2,93	4,48	2,75	2,28	3,16	2,83
Masculin	4,20	3,54	3,13	4,61	2,80	2,67	3,45	2,95

Tableau 5 : variété suprarégionale et sexe de l'informateur, scores moyens.

Quant à la variété suprarégionale et les caractéristiques personnelles, les différences entre les scores moyens obtenus chez les filles et chez les garçons paraissent plus grandes. Les filles ont évalué le locuteur de la variété suprarégionale plus positivement que l'ont fait les garçons selon toutes les caractéristiques personnelles (notons que la variable V9 *moderne – traditionnelle* ne va pas d'une valeur positive à une valeur négative). Les variables qui manifestent la plus grande différence entre les sexes (et dont le score moyen entre les sexes diffère le plus) sont les variables V14 *sérieuse – futile* et V15 *sympathique – non sympathique*.

Variabes	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,376
Ambitieuse - sans ambition	0,305
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,266
Amusante - ennuyeuse	0,440
Intelligente - inintelligente	0,962
Sérieuse - futile	0,013
Sympathique - non sympathique	0,122
Haut niveau d'études - peu d'études	0,897

Tableau 6 : variété suprarégionale et sexe de l'informateur, signifiante.

Le test MW montre que les différences entre les garçons et les filles ne sont pas significatives à l'exception de la variable V14 *sérieuse – futile* qui a une signifiante de 0,013. C'est-à-dire que si on accepte l'hypothèse initiale, qui suppose qu'il y a une différence significative entre les sexes, elle sera renforcée pour 98,7% des échantillons en ce qui concerne cette variable, tandis que, pour les autres variables, elle sera fautive pour plus de 95% des variables ce qui n'est pas suffisant en référence au niveau de signifiante que j'ai choisi qui est 5%.

Le diagramme ci-dessous montre la distribution des évaluations des filles et des garçons pour la variable *sérieuse - futile*, la seule variable selon laquelle la différence entre les sexes est significative.

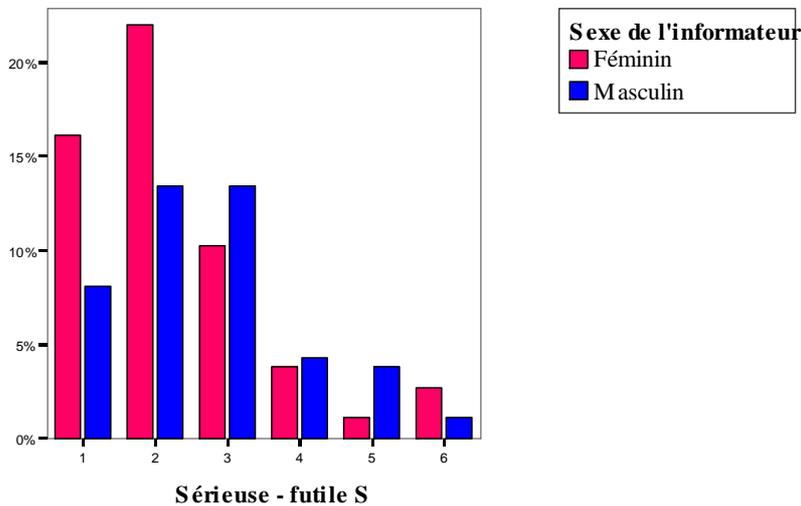


Tableau 7 : variété suprarégionale et sexe de l'informateur, distribution des évaluations.

Même si la tendance générale est que les filles évaluent les deux locuteurs plus positivement que ne le font les garçons, le test de signifiante montre que ces différences ne sont pas significatives sauf pour la variable V14 *sérieuse – futile*. Cela implique que l'hypothèse initiale supposant qu'il n'y a pas de différences entre les sexes en ce qui concerne les évaluations des deux variétés du français, est renforcée, sauf pour une variable.

5.3 PROJET D'HABITATION

Dans ce paragraphe, j'étudierai les relations entre l'évaluation des deux variétés et le projet d'habitation de l'informateur. L'hypothèse est que les informateurs évalueront les deux variétés de manière différente selon l'endroit où ils souhaitent vivre et travailler après leurs études (hypothèse 4a, voir chapitre 0).

5.3.1 Variété nîmoise et projet d'habitation

Où vivre et travailler après les études ²¹	Moderne-traditionnelle	Ambitieuse-sans ambition	Inspire confiance-n'inspire pas confiance	Amusante-ennuyeuse	Intelligente-inintelligente	Sérieuse-futile	Sympathique-non sympathique	Peu d'études-haut niveau d'études
La région Languedoc-Roussillon	4,07	3,79	3,10	3,23	3,71	3,47	2,28	4,23
Le Sud de la France	4,00	3,80	3,18	2,92	3,59	3,78	2,23	3,98
Ailleurs	3,74	3,90	3,17	2,89	3,83	3,86	2,18	4,38

Tableau 8 : variété nîmoise et projet d'habitation, scores moyens.

V1 (*moderne – traditionnelle*) : les deux groupes qui souhaitent vivre et travailler dans la région Languedoc-Roussillon et ceux qui disent vouloir s'installer dans le Sud ne se distinguent pas l'un de l'autre en ce qui concerne le score moyen obtenu pour cette variable. Ces deux groupes évaluent le locuteur qui parle la variété nîmoise plus traditionnel que ne le font les informateurs qui répondent qu'ils souhaitent vivre et travailler ailleurs (en France ou à l'étranger). Les informateurs se divisent ainsi en deux groupes ; ceux qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud (y compris la région LR) évaluent le locuteur qui parle la variété nîmoise plus traditionnel (scores moyens 4,07 et 4,00) que ne le font les informateurs qui souhaitent s'installer ailleurs (3,74). Il est intéressant de constater que ceux qui souhaitent quitter le Sud de la France pour s'installer ailleurs trouvent le locuteur de la variété nîmoise plus moderne que ceux qui souhaitent habiter dans le Sud.

V2 (*ambitieuse – sans ambition*) : cette variable divise aussi les informateurs en deux groupes selon le même modèle que la variable précédente ; ceux qui souhaitent vivre dans le Sud (y compris la région LR) (moyenne 3,79 et 3,80) et ceux qui souhaitent vivre ailleurs (moyenne 3,90).

V3 (*inspire confiance – n'inspire pas confiance*) : les informateurs qui souhaitent vivre dans la région LR montrent une évaluation légèrement plus positive (score moyen 3,10) que ceux

²¹ La catégorie *Le Sud de la France* englobe les informateurs qui ont répondu qu'ils souhaitent vivre et travailler dans le Sud de la France, sans préciser où. Dans ce contexte, j'ai choisi de définir le Sud comme la zone géographique correspondant à la zone linguistique de l'ancienne langue d'oc. La catégorie *Ailleurs* regroupe les informateurs qui indiquent qu'ils souhaitent vivre et travailler ailleurs en France, à l'étranger et ceux qui ont répondu « je ne sais pas » aussi bien que ceux qui n'ont pas répondu du tout à cette question. Pour une définition plus détaillée de ce classement, voir chapitre 4.8.

qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud ou ailleurs (3,18 et 3,17). La différence entre les deux groupes n'est pas grande, mais il est intéressant de voir que pour cette variable, à la différence des deux variables précédentes, les informateurs qui souhaitent vivre dans la région et ceux qui plus généralement souhaitent vivre dans le Sud ne constituent pas un groupe qui a la même perception du locuteur de la variété nîmoise. La différence se trouve ici entre d'un côté, ceux qui veulent habiter la région LR et de l'autre côté, ceux qui souhaitent vivre dans le Sud ou ailleurs.

V4 (*amusante – ennuyeuse*) : le score moyen divise les informateurs en deux groupes : ceux qui souhaitent vivre et travailler dans la région, qui donnent à la personne avec la variété méridionale un score moyen de 3,23, et ceux qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud ou ailleurs. Ces deux groupes d'informateurs évaluent le locuteur plus amusant que l'autre groupe (2,92 et 2,89).

V5 (*intelligente – inintelligente*) : en ce qui concerne la variable V5 *intelligente-inintelligente*, c'est les informateurs qui signalent qu'ils souhaitent vivre et travailler dans le Sud qui donnent l'évaluation la plus positive de du locuteur de la variété nîmoise en lui donnant un score moyen de 3,59. Ceux qui souhaitent vivre et travailler dans la région LR sont un peu plus négatifs en donnant ce locuteur un score moyen de 3,71 sur le même paramètre, tandis que la moyenne de l'évaluation des informateurs qui souhaitent vivre ailleurs est 3,83. Les informateurs évaluent le locuteur de la variété nîmoise de manière différente selon l'endroit où ils souhaitent vivre et travailler après leurs études.

V6 (*sérieuse – futile*) : pour cette variable comme pour la variable V5, on voit que les informateurs qui souhaitent vivre et travailler dans la région manifestent l'évaluation la plus positive du locuteur de la variété nîmois (3,47). Ce score se distingue nettement du score moyen des informateurs qui rapportent qu'ils souhaitent vivre et travailler dans le Sud (3,78) et de ceux qui souhaitent vivre ailleurs (3,86).

V7 (*sympathique – pas sympathique*) : cette variable montre des résultats intéressants et surprenants de l'évaluation du locuteur qui parle la variété nîmoise. On note avec intérêt que pour la variable *sympathique – non sympathique*, ce sont les informateurs qui indiquent qu'ils souhaitent vivre ailleurs (en France ou à l'étranger) qui donnent l'évaluation la plus positive du locuteur en question (score moyen 2,18). Suivis de ceux qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud, qui lui sont un peu moins favorables (2,23). Les informateurs indiquant qu'ils

souhaitent vivre et travailler dans la région LR sont les moins favorables face au locuteur du français de Nîmes, qui est la variété régionale (2,28). Ces résultats ne soutiennent pas mon hypothèse (qui postule que les informateurs qui souhaitent vivre et travailler dans la région sont les plus favorables à la variété nîmoise). Les différences mentionnées ici ne paraissent pas grandes, il reste à voir si elles sont significatives.

V8 (*peu d'études – haut niveau d'études*) : comme prévu, ceux qui précisent qu'ils souhaitent vivre et travailler ailleurs (en France ou à l'étranger) expriment l'évaluation la plus négative du locuteur qui utilise la variété nîmoise (4,38). Il est intéressant d'observer que les informateurs qui disent qu'ils souhaitent vivre et travailler dans la région LR manifestent une évaluation plus négative (4,23) de ce locuteur que ceux qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud (en général) (3,98). C'est-à-dire que les informateurs qui souhaitent vivre dans le Sud, sans préciser où, ont l'évaluation la plus positive du locuteur de la variété nîmoise, plus positive que les deux autres groupes d'informateurs.

Le tableau des scores moyens pour la variété nîmoise nous a montré que certaines variables révèlent une différence entre les groupes d'informateurs répartis selon l'endroit où ils souhaitent vivre et travailler après leurs études. Le plus souvent il y a un groupe qui se distingue des deux autres, mais il ne s'agit pas du même groupe pour les huit variables. Les différences entre les groupes ne sont pas systématiques.

Pour savoir s'il y a des différences significatives entre les groupes, il faut faire un test de signifiante. Le test Kruskal-Wallis a étudié les relations entre la variété nîmoise et la variable V18 projet d'habitation. Je souligne que ce test a examiné les relations entre la variété nîmoise et la variable V18 (en général), il n'a pas testé les relations entre les groupes (c-à-d. les différentes valeurs de la variable *projet d'habitation*), ce qui n'est pertinent que s'il y a des différences significatives entre cette variable et la variété nîmoise.

Variabes	Signifiance
Moderne - traditionnelle	0,353
Ambitieuse - sans ambition	0,877
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,948
Amusante - ennuyeuse	0,508
Intelligente - inintelligente	0,437
Sérieuse - futile	0,389
Sympathique - non sympathique	0,685
Peu d'études - haut niveau d'études	0,102

Tableau 9 : variété nîmoise et projet d'habitation, signifiance.

Le test KW a trouvé que la variété nîmoise n'a pas été évaluée de manière significativement différente par les groupes d'informateurs répartis selon l'endroit où ils souhaitent vivre et travailler après leurs études.

5.3.2 Variété suprarégionale et projet d'habitation

Où vivre et travailler après les études	Moderne-traditionnelle	Ambitieuse-sans ambition	Inspire confiance-n'inspire pas confiance	Amusante-ennuyeuse	Intelligente-inintelligente	Sérieuse-futile	Sympathique-non sympathique	Peu d'études-haut niveau d'études
La région Languedoc-Roussillon	4,40	3,49	3,09	4,14	3,02	2,72	2,91	3,12
Le Sud de la France	4,10	3,34	2,73	4,63	2,58	2,36	3,55	2,68
Ailleurs	4,08	3,41	3,16	4,65	2,72	2,45	3,33	2,96

Tableau 10 : variété suprarégionale et projet d'habitation, scores moyens.

V9 (*moderne – traditionnelle*) : les informateurs indiquant qu'ils souhaitent vivre et travailler ailleurs (en France ou à l'étranger) constituent le groupe qui donne au locuteur parlant la variété suprarégionale le score le plus bas (4,08), c'est-à-dire qu'ils le trouvent plus moderne que ne le font les deux autres groupes. Mais ce groupe ne se distingue pas du groupe indiquant qu'ils souhaitent habiter dans le Sud (4,10). Le score moyen des informateurs qui souhaitent vivre et travailler dans la région LR est, par contre, nettement différent des deux autres. Les informateurs qui souhaitent vivre dans la région LR évaluent le locuteur avec la variété suprarégionale plus traditionnelle (4,40) que les deux autres groupes, une découverte que je trouve surprenante.

V10 (*ambitieuse – sans ambition*) : les informateurs qui indiquent qu'ils souhaitent vivre et travailler dans le Sud représentent le groupe qui trouve le locuteur avec la variété

suprarégionale le plus ambitieux (3,34), suivis de ceux qui veulent vivre ailleurs (3,41) et ceux qui souhaitent vivre et travailler dans la région (3,49).

V11 (*inspire confiance – n’inspire pas confiance*) : les informateurs qui disent qu’ils souhaitent vivre et travailler dans le Sud de la France montrent l’évaluation la plus positive du locuteur de la variété suprarégionale (2,73), c’est ce groupe qui trouve que ce locuteur inspire le plus confiance et ce score est plus positif que ceux des deux autres groupes qui ne se distinguent pas l’un de l’autre (score moyen 3,09 et 3,16).

V12 (*amusante – ennuyeuse*) : en ce qui concerne cette variable, le score moyen des informateurs qui indiquent qu’ils souhaitent s’installer ailleurs (4,65) ne diffère beaucoup de celui des informateurs qui disent qu’ils veulent habiter dans le Sud (4,63). Mais la moyenne obtenue par ces deux groupes se distingue de celle du groupe qui souhaite vivre et travailler dans la région LR, qui trouve ce locuteur moins ennuyeux (4,14).

V13 (*intelligente – inintelligente*) : le groupe qui dit vouloir vivre et travailler dans le Sud manifeste l’évaluation la plus positive du locuteur de la variété suprarégionale selon la variable « intelligente-inintelligente » (2,58). Ils sont suivis de ceux qui souhaitent habiter ailleurs (en France ou à l’étranger) (2,72) et ensuite de ceux qui disent vouloir s’installer dans la région LR (3,02). Ce sont les informateurs qui indiquent qu’ils souhaitent vivre et travailler dans la région LR qui évaluent ce locuteur de manière la moins favorable (c’est-à-dire qu’ils le trouvent le plus inintelligent). Ce résultat est conforme à mon hypothèse, les jeunes qui souhaitent vivre et travailler dans la région et qui ont une forte appartenance à la région sont moins positifs face au locuteur de la variété suprarégionale.

V14 (*sérieuse – futile*) : les résultats de cette variable suivent le modèle de la variable précédente : ceux qui veulent s’installer dans le Sud constituent le groupe le plus favorable au locuteur de la variété suprarégionale (score moyen 2,36), suivis de ceux qui souhaitent habiter ailleurs (2,45) et enfin, ceux qui disent vouloir vivre et travailler dans la région LR (2,72). Le score de ce dernier groupe se distingue de celui deux autres.

V15 (*sympathique – non sympathique*) : les scores moyens des trois groupes d’informateurs se distinguent nettement l’un de l’autre. C’est le groupe qui souhaite habiter la région LR qui évalue le locuteur de la variété suprarégionale le plus sympathique (2,91). Ceux qui veulent habiter ailleurs trouvent ce locuteur un peu moins sympathique (3,33), mais ce sont les

informateurs qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud qui trouvent ce locuteur le moins sympathique (3,55). Il faut néanmoins préciser que quand je dis « le moins sympathique », le score moyen se situe quand même au milieu de l'échelle d'évaluation, ce qui peut être interprété comme ni sympathique ni non sympathique.

V16 (*peu d'études – haut niveau d'études*) : le score moyen le plus négatif (3,12) est celui des informateurs qui disent vouloir vivre et travailler dans la région LR. Ceux qui répondent qu'ils souhaitent habiter dans le Sud constituent le groupe qui exprime l'évaluation la plus positive du locuteur qui parle la variété suprarégionale (2,68), tandis que le score moyen de ceux qui souhaitent vivre et travailler ailleurs se situe entre les deux autres groupes (2,96). On voit que pour cette variable, comme pour la variable V15, les scores moyens des trois groupes se distinguent nettement les uns des autres. Notons que les trois groupes se distinguent les uns des autres comme prévu, mais que l'ordre des groupes, du groupe le moins favorable au locuteur de la variété suprarégionale à celui le plus favorable, ne correspond pas à l'hypothèse car les jeunes qui souhaitent habiter ailleurs ne sont pas plus favorables à ce locuteur que ceux qui souhaitent vivre dans le Sud, qui constituent le groupe qui exprime l'évaluation la plus positive de ce locuteur.

Pour résumer on peut dire que pour toutes les variables, sauf la variable V10 (*ambitieuse – sans ambition*), on note une différence de score moyen entre au moins un des groupes d'informateurs et les autres. Ce sont souvent les informateurs qui souhaitent vivre et travailler dans le Sud après leurs études qui se distinguent des deux autres groupes, ainsi que le groupe qui souhaite habiter la région Languedoc-Roussillon.

C'est la variété suprarégionale qui entraîne le plus souvent une différence d'évaluation entre les groupes d'informateurs selon le lieu où les informateurs souhaitent vivre et travailler après leurs études. Il y a souvent un des trois groupes qui se distingue des deux autres, mais il faut noter qu'il ne s'agit pas du même groupe pour toutes les variables. Les résultats ne montrent pas de relation stable entre l'endroit où les informateurs souhaitent habiter et leurs évaluations des deux personnes. Les informateurs qui répondent qu'ils souhaitent vivre et travailler dans la région Languedoc-Roussillon ne sont pas systématiquement plus favorables au locuteur qui utilise la variété nîmoise que les autres groupes comme je l'avais prévu.

Les informateurs qui exprime vouloir vivre et travailler ailleurs (en France ou à l'étranger) ne sont pas plus favorables au locuteur de la variété suprarégionale que les deux autres groupes.

Pour un grand nombre de variables, le groupe qui souhaite vivre et travailler dans le Sud, et parfois aussi le groupe qui souhaite habiter la région LR, est plus favorable au locuteur qui utilise la variété suprarégionale que le groupe qui souhaite habiter ailleurs.

Le KW test de signifiante a testé les relations entre la variété suprarégionale et la variable V18 *projet d'habitation*.

Variables	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,404
Ambitieuse - sans ambition	0,738
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,111
Amusante - ennuyeuse	0,113
Intelligente - inintelligente	0,181
Sérieuse - futile	0,196
Sympathique - non sympathique	0,031
Haut niveau d'études - peu d'études	0,436

Tableau 11 : variété suprarégionale et projet d'habitation, signifiante.

Les résultats du test de signifiante montrent que la variable V15 *sympathique - non sympathique* est la seule variable à donner une différence significative entre les groupes. Les résultats ne nous disent pas, en revanche, où se trouve cette différence. Il faut tester les relations entre les trois groupes pour trouver la différence significative à l'intérieur de cette variable. J'ai effectué le test MW pour tester les relations entre chacun des groupes à l'intérieur de la variable V18 contre la variable V15 *sympathique - non sympathique*.

Groupes d'informateurs	Sympathique-non sympathique
LR-Sud	0,008
LR-Ailleurs	0,090
Sud-Ailleurs	0,268

Tableau 12 : variété suprarégionale et projet d'habitation, signifiante entre groupes.

Ce test de signifiante nous montre que le groupe qui souhaite vivre et travailler dans la région LR et celui qui souhaite vivre et travailler dans le Sud évaluent le locuteur de la variété suprarégionale de manière significativement différente l'un de l'autre selon la variable V15.

Dans ce chapitre, on a vu que même s'il y a quelques différences entre les groupes d'informateurs selon l'endroit où ils souhaitent vivre et travailler après leurs études, ces

différences ne sont pas significatives pour leurs évaluations des locuteurs des deux variétés de français que je leur ai présentées, à l'exception d'une seule variable, V15s, la caractéristique *sympathique - non sympathique* de la variété suprarégionale. Cela signifie que l'on doit rejeter l'hypothèse initiale qui implique qu'il y a une relation entre le projet d'habitation et l'évaluation des variétés et que l'hypothèse nulle supposant que les informateurs n'évalueront pas les deux variétés de manière différente selon l'endroit où ils souhaitent vivre et travailler après leurs études est renforcée si l'on se rapporte à toutes les variables, à l'exception de la variable V15s.

5.4 LES DEUX VILLES OU L'ENQUETE EST EFFECTUEE

Dans ce paragraphe, je répartirai les informateurs en deux groupes selon la ville où l'enquête est effectuée, afin de comparer les résultats obtenus dans les deux groupes. L'objectif est de savoir si les jeunes à Montpellier et à Nîmes apportent une évaluation différente des deux variétés de français.

L'hypothèse est : « Les deux groupes d'informateurs, de Montpellier et de Nîmes, évalueront les deux variétés différemment. » L'hypothèse nulle sera alors : « les deux groupes d'informateurs n'évalueront pas les deux variétés de manière différente ».

5.4.1 Variété nîmoise et les deux villes

Ville	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
Montpellier	3,57	3,82	3,28	3,02	3,71	3,79	2,22	4,20
Nîmes	4,15	3,81	3,01	2,98	3,75	3,76	2,21	4,19

Tableau 13 : variété nîmoise et les deux villes, scores moyens.

En regardant le tableau du score moyen obtenu dans les deux villes Montpellier et Nîmes, on voit que les scores moyens obtenus à Montpellier ne sont pas très différents des scores obtenus à Nîmes. Les Nîmois évaluent le locuteur utilisant la variété nîmoise plus traditionnel que ne le font les Montpelliérains. Ils trouvent également que le locuteur de la variété nîmoise inspire plus la confiance que ne le trouvent les Montpelliérains. Pour savoir si les différences entre les deux groupes sont significatives, j'ai effectué le test MW.

Variables	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,013
Ambitieuse - sans ambition	0,910
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,192
Amusante - ennuyeuse	0,799
Intelligente - inintelligente	0,591
Sérieuse - futile	0,845
Sympathique - non sympathique	0,749
Haut niveau d'études - peu d'études	0,696

Tableau 14 : variété nîmoise et les deux villes, signifiante.

Le test de signifiante montre que la différence entre les évaluations des informateurs des deux villes n'est pas significative à l'exception d'une seule variable, la variable V1 *moderne – traditionnelle*, où la différence est très significative (sur le niveau 0,01).

5.4.2 Variété suprarégionale et les deux villes

Ville	V9	V10	V11	V12	V13	V14	V15	V16
Montpellier	4,34	3,58	3,05	4,72	2,69	2,46	3,20	2,86
Nîmes	3,94	3,33	3,00	4,40	2,84	2,45	3,35	2,90

Tableau 15 : variété suprarégionale et les deux villes, scores moyens.

En regardant le tableau des scores moyens des évaluations du locuteur parlant la variété suprarégionale, il semble qu'il y ait plus de différences entre les deux groupes d'informateurs en ce qui concerne l'évaluation du locuteur de cette variété que du locuteur de la variété nîmoise. Mais pour savoir si les différences entre les deux groupes sont significatives il faut se référer au test de signifiante.

Variables	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,045
Ambitieuse - sans ambition	0,191
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,813
Amusante - ennuyeuse	0,064
Intelligente - inintelligente	0,451
Sérieuse - futile	0,880
Sympathique - non sympathique	0,403
Haut niveau d'études - peu d'études	0,700

Tableau 16 : variété suprarégionale et les deux villes, signifiante.

Comme pour la variété nîmoise et les résultats des deux villes, le test MW pour la variété suprarégionale montre que la seule variable dont la différence entre les deux groupes est significative est la variable *moderne – traditionnelle*. La variable *amusante – ennuyeuse* montre une différence qu'on peut appeler tendancielle, mais elle n'est pas significative selon le niveau de signifiante que j'ai choisi d'utiliser pour cette étude ($<0,05$).

La différence entre l'évaluation des locuteurs des deux variétés de français dans les deux villes, Montpellier et Nîmes, n'est pas significative, exception faite de la variable V1/9, *moderne – traditionnelle*, qui entraîne une différence significative entre les deux groupes pour les deux échantillons. L'hypothèse nulle, qui suppose qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux villes, ne peut pas être rejetée. L'hypothèse initiale n'est par conséquent pas confirmée.

5.5 ORDRE DES ECHANTILLONS

En effectuant l'enquête dans les lycées, j'ai utilisé deux CDs où l'ordre des échantillons était différent pour qu'une des variétés ne soit pas favorisée en tant que premier échantillon en situation de lecture. Dans ce paragraphe, je cherche à répondre à la question : Est-ce que l'ordre selon lequel les deux variétés seront présentées aux informateurs va influencer les évaluations des deux variétés ? L'hypothèse étant que l'ordre selon lequel les variétés seront présentées va influencer l'évaluation des variétés. L'hypothèse nulle sera donc que l'ordre des échantillons n'influe pas sur l'évaluation des deux variétés.

5.5.1 Variété nîmoise et ordre des échantillons

Dans le tableau ci-dessous sont présentés les scores moyens obtenus pour l'évaluation du locuteur de la variété nîmoise selon l'ordre des échantillons, A et B²².

Ordre des échantillons	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
A	4,15	3,79	3,18	3,43	3,52	3,58	2,28	4,18
B	3,68	3,84	3,08	2,61	3,92	3,95	2,15	4,21

Tableau 17 : variété nîmoise et ordre des échantillons, scores moyens.

²² A correspond à l'ordre *français de Nîmes - français suprarégional*, alors que l'ordre B correspond à *français suprarégional – français de Nîmes*.

Le tableau montre quelques différences entre le groupe qui a eu l'ordre A et celui qui a eu l'ordre B. Le test MW indique si les deux groupes appartiennent à la même population, c'est-à-dire, si les deux groupes ont évalué le locuteur de la variété nîmoise de manière significativement différente l'un de l'autre et si on retrouve la même différence dans la population.

Variabes	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,048
Ambitieuse - sans ambition	0,800
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,540
Amusante - ennuyeuse	0,000
Intelligente - inintelligente	0,005
Sérieuse - futile	0,055
Sympathique - non sympathique	0,263
Peu d'études - haut niveau d'études	0,865

Tableau 18 : variété nîmoise et ordre des échantillons, signifiante.

Les différences entre les deux groupes pour l'évaluation du locuteur de la variété nîmoise sont significatives pour trois variables (caractéristiques personnelles).

V1 (*moderne – traditionnelle*) : le locuteur de la variété nîmoise est perçue comme plus traditionnel (4,15) quand il écouté en premier (3,68) que quand les informateurs ont d'abord écouté le locuteur de la variété suprarégionale.

V4 (*amusante – ennuyeuse*) : il est intéressant de noter que le locuteur qui utilise la variété nîmoise est évalué comme plus amusant (2,61) quand les informateurs ont d'abord écouté la variété suprarégionale (3,43).

V5 (*intelligente – inintelligent*) : le locuteur avec la variété nîmoise est évalué plus intelligent (3,52) quand il est écouté en premier (3,92).

L'ordre selon lequel les informateurs ont écouté les échantillons s'avère pertinent pour l'évaluation du locuteur de la variété nîmoise si on se rapporte aux variables V1, V4 et V5. En ce qui concerne les autres variables, les différences observées entre les deux groupes ne sont pas significatives.

Souvent, dans les classes où j'ai fait écouter les échantillons selon l'ordre B, l'échantillon de la variété nîmoise a suscité des rires parmi les élèves, ce qui n'a pas été le cas dans les classes

qui ont écouté les enregistrements dans l'ordre A. Une explication peut être que les informateurs comparent l'échantillon en question avec le précédent. C'est-à-dire que s'ils entendent la variété nîmoise, qui est la variété régionale, dans un premier temps, cette variété paraît normale, ordinaire et familière. Mais si la variété suprarégionale est la première variété qu'ils entendent, ils comparent la variété nîmoise avec une variété plus prestigieuse, ce qui fait que le locuteur de la variété nîmoise paraît (en conséquence) plus amusant, par exemple.

L'ordre A a provoqué les évaluations les plus favorables du locuteur de la variété nîmoise selon la variable V5. L'ordre B a provoqué une évaluation plus positive de ce locuteur en ce qui concerne la variable V4.

5.5.2 Variété suprarégionale et ordre des échantillons

Ordre des échantillons	V9	V10	V11	V12	V13	V14	V15	V16
A	3,70	3,17	3,06	4,29	2,64	2,47	3,26	2,80
B	4,49	3,68	2,99	4,77	2,91	2,43	3,31	2,97

Tableau 19 : variété suprarégionale et ordre des échantillons, scores moyens.

Le score moyen pour l'évaluation du locuteur de la variété suprarégionale diffère aussi un peu selon l'ordre des échantillons. Il faut faire un test de signifiante pour savoir si les deux groupes ont évalué ce locuteur de manière significativement différente selon l'ordre des échantillons.

Variables	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,000
Ambitieuse - sans ambition	0,005
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,615
Amusante - ennuyeuse	0,001
Intelligente - inintelligente	0,092
Sérieuse - futile	0,431
Sympathique - non sympathique	0,569
Peu d'études - haut niveau d'études	0,380

Tableau 20 : variété suprarégionale et ordre des échantillons, signifiante.

Les résultats du test MW montrent que les différences entre les deux groupes, réparties selon l'ordre des échantillons, sont significatives selon trois variables : V9 *moderne – traditionnelle*, V10 *ambitieuse – sans ambition* et V12 *amusante – ennuyeuse*.

V9 (*moderne – traditionnelle*) : le locuteur utilisant la variété suprarégionale est évalué plus traditionnel par les informateurs qui écoutent en premier cette variété que par les informateurs qui ont d'abord entendu la variété nîmoise.

V10 (*ambitieuse – sans ambition*) : les informateurs qui ont écouté les locuteurs dans l'ordre A évaluent le locuteur avec la variété suprarégionale plus positivement, c'est-à-dire plus ambitieux, que les informateurs qui ont eu l'ordre B.

V12 (*amusante – ennuyeuse*) : les informateurs qui ont eu l'ordre B trouvent le locuteur de la variété suprarégionale plus ennuyeux que ceux qui ont eu l'ordre A.

À l'exception des variables qui ne montrent pas de différence entre les deux ordres d'échantillons (V11, V14 et V15) et de la variable V9 qui ne va pas de positive à négative, ce sont les informateurs qui ont écouté les deux échantillons selon l'ordre A (*français méridional - français suprarégional*), qui manifesté l'évaluation la plus positive du locuteur qui parle la variété suprarégionale.

Commun aux deux variétés, les variables *moderne – traditionnelle* et *amusante – ennuyeuse* ont provoqué des évaluations significativement différentes entre les deux groupes d'informateurs, c'est-à-dire chez les informateurs qui ont écouté les échantillons selon l'ordre A aussi bien que chez les informateurs qui les ont écoutés selon l'ordre B. En ce qui concerne le locuteur de la variété nîmoise, la variable *intelligente – inintelligente* provoque aussi des différences significatives entre les évaluations des deux groupes (A et B) selon l'ordre des échantillons. Pour le locuteur de la variété suprarégionale, la variable *ambitieuse – sans ambition* montre une différence significative entre ceux qui ont écouté les échantillons selon l'ordre A et ceux qui ont eu l'ordre B.

L'hypothèse nulle, supposant que l'ordre des échantillons n'influe pas sur l'évaluation des variétés, ne peut pas être rejetée mais on ne peut pas accepter l'hypothèse initiale non plus car certaines variables la renforcent tandis que d'autres la rejettent. La conclusion est que l'ordre des échantillons s'avère pertinent, c'est-à-dire qu'il provoque des différences significatives des informateurs du groupe A et du groupe B, si l'on se rapporte à certaines variables tandis que d'autres variables ne provoquent pas de différences significatives entre les deux groupes.

5.6 ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES PARENTS

Dans ce paragraphe, j'étudierai si l'origine des parents influe sur l'évaluation des deux locuteurs. Je cherche à savoir si les informateurs dont les deux parents sont originaires du Sud de la France évalueront le locuteur de la variété nîmoise de manière plus favorable que les informateurs dont un ou aucun des parents n'est du Sud. L'hypothèse est que l'origine des parents influe sur l'évaluation des deux variétés en sorte que les informateurs dont les deux parents sont originaires du Sud de la France évalueront la variété nîmoise de manière plus favorable que les informateurs dont un, ou aucun, des parents n'est originaire du Sud. L'hypothèse nulle suppose que l'origine géographique des parents n'influe pas sur l'évaluation des deux variétés.

5.6.1 Variété nîmoise et origine géographique

Origine géographique des parents	Moderne-traditionnelle	Ambitieuse-sans ambition	Inspire confiance-n'inspire pas confiance	Amusante-ennuyeuse	Intelligente-inintelligente	Sérieuse-futile	Sympathique-non sympathique	Peu d'études-haut niveau d'études
Aucun des parents n'est originaire du Sud	3,83	3,78	3,20	2,98	3,69	3,89	2,11	4,07
Un des parents est originaire du Sud	3,88	3,60	3,05	2,96	3,75	3,61	2,33	4,21
Les deux parents sont originaires du Sud	4,00	4,03	3,07	2,94	3,78	3,85	2,11	4,22

Tableau 21 : variété nîmoise et origine géographique, scores moyens.

Variabes	Signifiance
Moderne - traditionnelle	0,788
Ambitieuse - sans ambition	0,178
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,770
Amusante - ennuyeuse	0,967
Intelligente - inintelligente	0,877
Sérieuse - futile	0,480
Sympathique - non sympathique	0,469
Peu d'études - haut niveau d'études	0,705

Tableau 22 : variété nîmoise et origine géographique, signifiance.

Le test de signifiance KW montre que l'origine géographique des parents n'est pas une variable pertinente pour l'évaluation du locuteur de la variété nîmoise.

5.6.2 Variété suprarégionale et origine géographique

Origine géographique des parents	Moderne-traditionnelle	Ambitieuse-sans ambition	Inspire confiance-n'inspire pas confiance	Amusante-ennuyeuse	Intelligente-inintelligente	Sérieuse-futile	Sympathique-non sympathique	Peu d'études-haut niveau d'études
Aucun des parents n'est originaire du Sud	4,36	3,44	3,20	4,38	2,88	2,39	3,23	2,92
Un des parents est originaire du Sud	3,91	3,42	2,95	4,38	2,63	2,11	3,04	2,68
Les deux parents sont originaires du Sud	4,11	3,48	2,90	4,81	2,76	2,72	3,47	3,03

Tableau 23 : variété suprarégionale et origine géographique, scores moyens.

Variables	Signifiante
Moderne - traditionnelle	0,257
Ambitieuse - sans ambition	0,905
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,391
Amusante - ennuyeuse	0,168
Intelligente - inintelligente	0,570
Sérieuse - futile	0,036
Sympathique - non sympathique	0,209
Peu d'études - haut niveau d'études	0,359

Tableau 24 : variété suprarégionale et origine géographique, signifiante.

En ce qui concerne l'évaluation du locuteur de la variété suprarégionale, la seule variable qui ait provoqué une différence significative entre les trois groupes d'informateurs répartis selon l'origine géographique des parents est la variable V14 *sérieuse – futile*. On peut faire un test MW pour trouver entre quels groupes il y a des différences significatives.

Groupes d'informateurs	Sérieuse - futile
Aucun des parents n'est originaire du Sud – Un des parents venant du Sud	0,455
Aucun des parents n'est originaire du Sud – Les deux parents sont originaires du Sud	0,100
Un des parents est originaire du Sud – Les deux parents sont originaires du Sud	0,010

Tableau 25 : variété suprarégionale et origine géographique, signifiante entre groupes.

Le test MW montre que la différence se trouve entre les informateurs dont un des parents est originaire du Sud et les informateurs dont les deux parents sont originaires du Sud. Je trouve

intéressant que ce soit ces deux groupes qui manifestent une différence d'évaluation des deux locuteurs du français.

Dans ce paragraphe on a vu que le test de signifiante KW a montré que l'origine géographique des parents n'est pas une variable pertinente quant à l'évaluation des deux locuteurs du français, à l'exception de la variable V14s, c'est-à-dire la variable *sérieuse – futile* et l'évaluation du locuteur de la variété suprarégionale. Si l'on accepte l'hypothèse nulle, elle sera fautive pour 96,4% de la population en ce qui concerne la variable V14s, mais vraie pour les autres variables.

5.7 NIVEAU D'ETUDES DES PARENTS

Dans ce paragraphe, j'examinerai la relation entre le niveau d'études des parents des informateurs et l'évaluation des locuteurs des deux variétés de français. Le point de départ est que le milieu socioéconomique de l'informateur peut jouer un rôle important pour les attitudes linguistiques (voir le chapitre 2). Une des questions de recherche est : « Est-ce que le milieu socioéconomique des informateurs va se refléter dans leurs évaluations des variétés de français ? » L'hypothèse est que les informateurs évalueront les deux variétés de manière différente selon le niveau d'études de leurs parents. L'hypothèse nulle peut donc être formulée ainsi : les informateurs n'évalueront pas les deux variétés du français de manière différente selon le niveau d'études des parents.

5.7.1 Variété nîmoise et niveau d'études

Le tableau des scores moyens de l'évaluation du locuteur de la variété nîmoise et le niveau d'études de la mère :

Niveau d'études, mère	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
Brevet ou moins	4,19	3,75	3,39	3,07	3,75	3,54	2,25	4,25
Cap/Bep/Bac	3,74	3,56	2,90	2,90	3,65	3,65	2,13	4,13
Bac + 1 à 3	3,89	4,00	3,02	2,89	3,73	3,89	2,16	4,22
Bac + 4 ou plus	3,78	4,23	3,35	3,11	3,95	4,03	2,32	4,18

Tableau 26 : variété nîmoise et niveau d'études de la mère, scores moyens.

Les scores moyens selon le niveau d'études du père :

Niveau d'études, père	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8
Brevet ou moins	3,93	3,76	3,28	2,72	3,83	3,38	2,31	4,34
Cap/Bep/Bac	4,04	3,79	2,99	3,13	3,74	3,66	2,22	4,01
Bac + 1 à 3	3,68	4,03	3,13	3,09	3,91	3,87	2,13	4,26
Bac + 4 ou plus	3,70	3,80	3,13	2,71	3,60	4,13	2,15	4,19

Tableau 27 : variété nîmoise et niveau d'études du père, scores moyens.

Les deux tableaux montrent quelques différences entre les groupes, mais il n'y a pas un groupe qui se distingue systématiquement des autres. En ce qui concerne l'évaluation selon le niveau d'études de la mère, le groupe dont le niveau d'études de la mère correspond à Cap/Bep/Bac exprime, pour six variables sur huit, l'évaluation la plus positive de tous les groupes du locuteur qui parle la variété nîmoise. Le groupe qui montre l'évaluation la plus négative (cinq variables sur huit) est le groupe dont la mère a Bac + 4 ou plus. Quant à l'évaluation selon le niveau d'études du père, les différences sont encore moins systématiques.

Le tableau ci-dessous révèle si les différences sont significatives :

Variables	Signifiante	
	Mère	Père
Moderne - traditionnelle	0,583	0,545
Ambitieuse - sans ambition	0,027	0,852
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,257	0,785
Amusante - ennuyeuse	0,950	0,373
Intelligente - inintelligente	0,477	0,290
Sérieuse - futile	0,351	0,080
Sympathique - non sympathique	0,899	0,832
Peu d'études - haut niveau d'études	0,937	0,294

Tableau 28 : variété nîmoise et niveau d'études des parents, signifiante.

Le test KW a étudié la relation entre les évaluations du locuteur de la variété nîmoise et le niveau d'études des parents et a trouvé qu'il n'y a pas de différences significatives entre les

groupes d'informateurs selon cette variable, sauf pour la variable V2n, *ambitieuse – sans ambition* où le niveau d'études de la mère provoque des différences d'évaluation entre les groupes. Pour savoir entre quels groupes se trouve cette différence, il faut effectuer le test MW entre les quatre groupes.

V2 : Ambitieuse - sans ambition				
Signifiante	Brevet ou moins	Cap/Bep / Bac	Bac + 1 à 3	Bac + 4 ou plus
Brevet ou moins	-	0,409	0,376	0,049
Cap/Bep/Bac	0,409	-	0,072	0,005
Bac + 1 à 3	0,376	0,072	-	0,373
Bac + 4 ou plus	0,049	0,005	0,373	-

Tableau 29 : variété nîmoise et niveau d'études de la mère, signifiante entre groupes.

C'est entre les groupes d'informateurs dont le niveau d'études de la mère est « brevet ou moins » et celui dont il est « Bac + 4 ou plus » (0,049) et entre les groupes dont le niveau d'études est « Cap/Bep/Bac » et « Bac + 4 ou plus » (0,005) que l'on trouve la différence significative de l'évaluation du locuteur de la variété suprarégionale. Ce sont alors entre les deux groupes dont le niveau d'études de la mère est le plus bas (Bac ou moins) et le groupe dont le niveau d'études de la mère est important (Bac + 4 ou plus) qu'il y a des différences significatives.

5.7.2 Variété suprarégionale et niveau d'études

Le tableau des scores moyens de l'évaluation du locuteur de la variété suprarégionale et le niveau d'études de la mère :

Niveau d'études, mère	V9	V10	V11	V12	V13	V14	V15	V16
Brevet ou moins	4,04	3,37	2,89	4,21	2,79	2,39	3,43	2,81
Cap/Bep/Bac	4,15	3,68	3,17	4,58	2,93	2,46	3,19	3,13
Bac + 1 à 3	4,16	3,34	2,93	4,70	2,57	2,11	3,40	2,61
Bac + 4 ou plus	4,11	3,11	2,92	4,76	2,54	2,71	3,32	2,83

Tableau 30 : variété suprarégionale et niveau d'études de la mère, scores moyens.

Les scores moyens selon le niveau d'études du père :

Niveau d'études, père	V9	V10	V11	V12	V13	V14	V15	V16
Brevet ou moins	4,14	3,14	3,26	4,07	2,82	2,32	3,18	3,11
Cap/Bep/Bac	4,00	3,58	3,09	4,54	2,82	2,59	3,19	2,94
Bac + 1 à 3	4,06	3,57	2,78	4,66	2,78	2,42	3,38	2,94
Bac + 4 ou plus	4,31	3,15	2,81	4,79	2,46	2,19	3,47	2,57

Tableau 31 : variété suprarégionale et niveau d'études du père, scores moyens.

Comme pour l'évaluation du locuteur de Nîmes, on voit qu'il y a quelques petites différences entre les groupes, mais que ces différences ne sont pas systématiques.

Le test de signifiante montre s'il y a des différences significatives entre les groupes d'informateurs répartis selon le niveau d'études des parents :

Variables	Signifiante	
	Mère	Père
Moderne - traditionnelle	0,985	0,583
Ambitieuse - sans ambition	0,097	0,105
Inspire confiance - n'inspire pas confiance	0,604	0,249
Amusante - ennuyeuse	0,444	0,162
Intelligente - inintelligente	0,169	0,382
Sérieuse - futile	0,079	0,179
Sympathique - non sympathique	0,889	0,576
Peu d'études - haut niveau d'études	0,209	0,300

Tableau 32 : variété suprarégionale et niveau d'études des parents, signifiante.

Les informateurs n'ont pas évalué le locuteur qui parle la variété suprarégionale de manière significativement différente selon le niveau d'études des parents.

Globalement, on voit que le niveau d'études des parents n'a pas entraîné de différences significatives d'évaluation, sauf pour une seule variable dans la relation entre le locuteur de la variété nîmoise et le niveau d'études de la mère de l'informateur.

5.8 DISCUSSION ET ANALYSE

Dans ce paragraphe, je vais interpréter et discuter les résultats de l'enquête. J'analyserai les cas où les résultats sont significatifs, mais je discuterai aussi, et essayerai de trouver une

explication pour, les cas où les relations entre variété et variable sociale se sont montrées non significatives. L'analyse des résultats s'appuie sur les théories des attitudes linguistiques, de standardisation et de mise en place d'une norme linguistique (voir chapitre 3). Je vais également mettre les résultats de cette étude en relation avec les études antérieures afin de les situer dans la tradition sociolinguistique.

En plus des données quantitatives, j'ai recueilli quelques données qualitatives en donnant aux informateurs la possibilité d'ajouter des remarques complémentaires sur les questionnaires. J'ai également eu un entretien, ou un débat, avec les informateurs après l'achèvement de l'enquête. Etant donné qu'un questionnaire aux questions fermées donne peu de liberté aux informateurs, je leur ai ainsi donné deux moyens de s'exprimer plus librement sur le sujet des attitudes linguistiques et de donner leur évaluation personnelle des personnes ou des variétés en question. Puisque j'ai recueilli très peu de données qualitatives, je ne peux pas baser mes analyses sur ces données. Je pense toutefois que les données qualitatives peuvent constituer un supplément intéressant aux données purement quantitatives. Dans les chapitres qui suivent, je citerai quelques commentaires apportés par les informateurs pour mettre en lumière mes interprétations et soutenir mon analyse des résultats.

5.8.1 La différence entre les deux variétés

On a commencé par étudier la relation entre l'évaluation des deux locuteurs et on a vu que les locuteurs des deux variétés de français ont été évalués de manière significativement différente l'un de l'autre selon six variables (caractéristiques personnelles) sur huit (voir Tableau 1, p. 57). La première hypothèse postulant que les deux variétés de français seront évaluées de manière différente l'une de l'autre, a été renforcée. C'est également l'étude de cette hypothèse qui a donné les résultats les plus significatifs de cette étude (significatif selon six variables sur huit).

Le locuteur qui parle la variété suprarégionale a été évalué de manière significativement plus positive que celui qui parle la variété nîmoise selon les variables portant sur la compétence intellectuelle, c'est-à-dire les variables *ambitieuse - sans ambition, intelligente - inintelligente, sérieuse - futile* et *haut niveau d'études - peu d'études*. Le locuteur de la variété nîmoise est, par contre, évalué de manière significativement plus positive que le locuteur de la variété suprarégionale selon les variables portant sur la compétence sociale, c'est-à-dire selon les variables *sympathique - non sympathique* et *amusante - ennuyeuse*. Le fait que les locuteurs

des deux variétés de français soient évalués de manière significativement différente l'un de l'autre est conforme aux résultats de l'étude menée par Paltridge et Giles (1984). Ces auteurs regroupaient les variables selon cinq paramètres dont la variété parisienne a été évaluée de manière la plus positive selon le paramètre « professional appeal » qui regroupe des variables similaires aux variables citées plus haut portant sur la compétence intellectuelle (Paltridge et Giles 1984 : 77). Les variétés utilisées dans leur étude étaient aussi évaluées de manière significativement différente l'une des autres selon ce paramètre.

Notons que l'étiquette *amusante* n'est pas nécessairement une caractéristique méliorative dans ce contexte, même si l'adjectif est censé avoir une valeur positive par rapport à l'adjectif correspondant, *ennuyeuse*. Dans le contexte d'évaluation d'une personne à partir de sa variété linguistique, l'adjectif *amusante* prend plutôt une valeur péjorative. Les remarques ajoutées par les informateurs sur les questionnaires renforcent cette interprétation. Par rapport au locuteur de Nîmes, ils disent : « C'est amusant à cause de l'accent de la personne qui parle » ou « Un accent plutôt amusant ! » et « Voix avec accent. Le fait de donner une certaine voix à cette histoire la rend + (plus) amusante ». Cette dernière remarque montre que la variété linguistique donne un sens complémentaire à l'énoncé. Ce n'est pas l'énoncé en soi qui est amusant, en effet, les deux locuteurs présentent le même texte, mais selon ces informateurs, la variété linguistique rend l'énoncé, et le locuteur, amusant. Cela peut être un problème pour le locuteur s'il est jugé d'avance par ses interlocuteurs à cause de la variété linguistique qu'il utilise.

Pendant la discussion que j'ai eue avec les informateurs, ils ont évalué les deux locuteurs tout en sachant qu'il s'agissait des attitudes linguistiques. Ils ont trouvé le locuteur de la variété nîmoise moins sérieux que celui qui parle la variété suprarégionale en manifestant qu'« Il est privé de sérieux »²³ (*sic*). Ils ont aussi trouvé la variété nîmoise rigolote : « rigolo, on rigole plus avec (l'accent du Midi) ». Les informateurs ont dit que « l'accent nîmois est plus gai, l'accent parisien est plus sérieux »²⁴. Dans ce contexte, la caractéristique *amusante* est alors mise en relation avec *rigolo* et *pas sérieuse*. Le locuteur de la variété suprarégionale était aussi évalué plus sérieux que le locuteur de la variété nîmoise. Le locuteur qui parle la variété nîmoise était évalué plus sympathique que celui qui parle la variété suprarégionale.

²³ Je précise que je n'ai pas corrigé l'orthographe des propos des informateurs.

²⁴ Les informateurs identifient la variété suprarégionale à Paris.

Mais comment interpréter le fait que les locuteurs des deux variétés de français ont été évalués de manière différente l'un de l'autre ? Peut-on conclure que les deux locuteurs ont été évalués de manière différente à cause de la variété qu'ils parlent ? Pour interpréter ce résultat, il faut se souvenir du point de départ de l'étude et la fonction de la TLM. Rappelons que cette étude se base sur le lien fort entre langue et identité et sur le fait qu'il est souvent difficile de dissocier la langue, ou la variété d'une langue, du locuteur. La TLM est une méthode indirecte qui cherche à révéler les attitudes inconscientes des informateurs en étudiant leurs évaluations des locuteurs. Avec cette enquête, j'étudie donc les attitudes inconscientes des informateurs à l'égard des deux variétés diatopiques du français en étudiant leurs évaluations de deux locuteurs.

Une interprétation possible de la différence d'évaluation des deux locuteurs est que les informateurs ont perçu les deux locuteurs comme représentants de deux variétés différentes de la langue française et qu'ils ont évalué les deux locuteurs de manière significativement différente l'un de l'autre à cause de la variété qu'ils parlent. En acceptant que les informateurs ont évalué les deux locuteurs de manière significativement différente l'un de l'autre en se basant uniquement sur la variété linguistique utilisée, on peut conclure que la langue, ou la variété linguistique, du locuteur a de l'importance pour la manière dont il est perçu, ou évalué, par ses interlocuteurs. La langue du locuteur exerce alors une influence sur la façon dont il est perçu par ses interlocuteurs ; on base notre première impression de lui, entre autre, et dans ce cas spécifique, uniquement, sur sa façon de parler. On évalue notre interlocuteur en fonction de la variété qu'il parle de sorte que notre perception de lui dépend de notre évaluation de sa variété linguistique. Cela a été confirmé par les commentaires ajoutés par les informateurs sur les questionnaires, ainsi que les propos évoqués lors de notre entretien après l'enquête.

Du point de vue linguistique, la variété parlée était la seule différence entre les deux échantillons présentés aux informateurs. Il ne faut néanmoins pas oublier que les informateurs ont pu être influencés par les faits extralinguistiques, comme le ton et la qualité de la voix des deux locuteurs ou par leur façon de présenter le texte, en évaluant les deux locuteurs. Les locuteurs étaient instruits par moi-même, et j'ai essayé d'informer tous les locuteurs de la même manière. Puisque je n'ai pas fait tous les enregistrements de voix en même temps, il se peut que je n'aie pas donné les mêmes instructions à tous les locuteurs en situation d'enregistrement. Cela peut constituer une source d'erreur qui a pu influencer les résultats de l'enquête.

Quelques informateurs ont commenté la qualité de la voix des deux locuteurs. Cela nous porte à croire que le ton de la voix des locuteurs a influencé les résultats de l'enquête. Par rapport au locuteur de la variété nîmoise, ils ont dit que « Le ton de sa voix et son accent nous donne envie d'écouter ce qu'il a à dire » (*sic*) tandis qu'un autre informateur a remarqué « Peu d'investissement, dans le ton de la voix également » (*sic*). Un autre informateur a ajouté « voix chaleureuse du Sud ! » sur son évaluation concernant le locuteur de Nîmes, alors qu'il a caractérisé la voix du locuteur de la variété suprarégionale comme une « Voix monotone du Nord... ». Un informateur a remarqué, par rapport au locuteur du français suprarégional, que « cette personne là a une voix différente de l'autre personne. Elle semble inspirer plus confiance que l'autre ».

Plusieurs informateurs ont remarqué la façon dont les deux locuteurs ont présenté le texte, ce qui peut aussi avoir influencé leurs évaluations des deux locuteurs. En plus de leurs évaluations quantitatives du locuteur de la variété nîmoise ils ont dit que « cette personne est plus sûr de l'improvisation mais elle reste toujours sérieuse, elle donne plus envie d'être écouté » (*sic*), ou « L'homme paraît très vieux, retraité, il raconte cette histoire sans ambition ni conviction » (*sic*). Quelques uns font également des remarques sur le vocabulaire des locuteurs même s'ils disent exactement la même chose. Par rapport au locuteur de la variété suprarégionale, les informateurs ajoutent des remarques comme : « Je trouve que la personne n'est pas vraiment naturelle, on dirait que c'est du par cœur ou bien qu'il est en train de lire un texte » (*sic*), « L'histoire présente peu intérêts. Nous avons l'impression que l'homme parle sans trop de convictions » (*sic*) et « Sa façon de raconter l'histoire ne donne pas envie de l'écouter ». Un autre informateur a une autre opinion sur ce locuteur et sa façon de raconter l'histoire : « Cette personne raconte l'histoire avec beaucoup d'ambition, c'est cela qui fait sa force de persuasion » (*sic*). Ces commentaires, ajoutés par les informateurs sur les questionnaires, sont des manifestations des attitudes à l'égard des deux locuteurs et de leurs variétés linguistiques. Ces manifestations montrent que l'on ne peut pas négliger les faits extralinguistiques comme la qualité de la voix des locuteurs et leur façon de présenter le texte en interprétant les résultats de l'enquête.

Dans sa forme originale, la TLM utilise un locuteur qui se déguise en masques linguistiques différents. Cela réduit les sources d'erreur liées aux échantillons en assurant que la seule chose qui diffère entre eux est le masque linguistique, c'est-à-dire la langue ou la variété qu'il utilise. Le fait que j'ai utilisé deux locuteurs différents au lieu d'un, implique des sources

d'erreur liées aux échantillons. Malgré le fait que j'ai choisi deux hommes ayant à peu près le même âge et dont la voix se ressemble, les échantillons ne laissent aucun doute qu'il s'agit de deux personnes différentes.

Les différences d'évaluation des deux locuteurs, et indirectement des deux variétés de français, peuvent être expliquées par la théorie d'une langue standard ou de la norme linguistique. Il est évident que la variété suprarégionale est perçue comme la variété « standard » et que la variété nîmoise, par conséquent, soit perçue comme une variante de cette forme standardisée ou normalisée de la langue. Si la variété suprarégionale est perçue comme une variété standard, la variété nîmoise est, donc, la variété marquée, la variété qui « porte un accent », pour utiliser le langage des informateurs, par rapport à la variété standard. Les informateurs font observer que c'est la variété méridionale qui se distingue de la norme linguistique. En évaluant le locuteur de la variété nîmoise, de nombreux informateurs ont ajouté que « cette personne a un accent ». Plusieurs informateurs déclarent également que « l'accent est trop prononcé » ou que le locuteur a « un accent très prononcé, peut être même exagéré ». Un informateur exprime au contraire que cette même personne a une « voix plus claire, prononciation correcte » (*sic*). Les informateurs identifient également la variété nîmoise sur le plan géographique, mais ils se contentent, dans la plupart des cas, de la catégoriser comme un « accent du Sud », ou ils constatent « personne venant du Sud » ou « Cette personne là a un accent très prononcé, l'accent du sud de la France » (*sic*). Dans les quelques cas où les informateurs sont plus spécifiques, ils identifient la variété nîmoise à Marseille : « Il a un bon accent marseillais », « c'est un marseillais » (*sic*). Au cours du déroulement de l'enquête, un informateur s'est exclamé « ah ! Marseille ! » en écoutant l'échantillon du locuteur de Nîmes.

Les informateurs ne disent jamais que le locuteur de la variété suprarégionale a un « accent ». Uniquement deux informateurs situent cette variété géographiquement. Un informateur caractérise l'échantillon du locuteur de la variété suprarégionale ainsi « Voix monotone du nord... ». Il situe le locuteur géographiquement, de façon très générale, et il donne en même temps une évaluation de la voix en la caractérisant comme « monotone ». Un autre informateur n'identifie pas le locuteur géographiquement, mais le situe dans un milieu urbain : « Voix urbaine ou moins d'accent que le précédent ». Par rapport au locuteur de la variété suprarégionale, les informateurs font plutôt des remarques sur sa voix ou sur sa façon de

présenter le texte, mais il semble que dans leur perception des deux locuteurs, c'est le locuteur de Nîmes qui parle une variété de français, ou qui a un « accent ».

Pour les informateurs de cette étude, la variété nîmoise est leur variété régionale du français. De nombreux informateurs parlent eux-mêmes une variété méridionale proche de la variété nîmoise utilisée dans cette étude. Un informateur a confirmé la relation à la variété nîmoise en disant qu'elle « nous est familière ». D'autres informateurs (et peut être la plupart ?) ne semblent pas être conscients de leur propre situation linguistique et du fait qu'ils parlent aussi une variété de français, qui, pour un bon nombre d'entre eux, ressemble à la variété nîmoise utilisée dans l'enquête. Même si les informateurs paraissent conscients des différences entre leur façon de parler et celle des Parisiens, par exemple, il me semble que c'est toujours « les autres » qui parlent une variété de français ou qui ont « un accent ». Le fait que les informateurs croyaient que le locuteur de la variété nîmoise était de Marseille, m'a beaucoup surpris. Même les Nîmois croyaient qu'il s'agissait d'une variété de Marseille. Comme la variété nîmoise est une des variétés méridionales et que les deux variétés ont beaucoup de variables en commun, ce n'est peut être pas si étonnant que les informateurs n'entendent pas la différence. Ce qui m'a surpris, c'est plutôt le fait que les informateurs associent automatiquement la variété méridionale, dans cette enquête représentée par une variété de Nîmes, à Marseille, et qu'ils ne supposent même pas que le locuteur puisse être de Nîmes, ou de Montpellier. Le fait qu'ils ne reconnaissent pas cette variété, si proche de leur propre variété ou de la variété parlée par leurs parents, leurs grands-parents, leurs voisins ou leurs amis, montre un manque de conscience de la réalité linguistique dont ils font partie.

Les informateurs ont évalué les deux locuteurs de manière significativement différente selon six variables sur huit dont le niveau de signifiante était $<0,001$ (haut niveau de signifiante). Les deux variables *moderne – traditionnelle* et *inspire confiance – n'inspire pas confiance* n'ont par contre pas provoqué d'évaluations significativement différentes des deux locuteurs. La question qui se pose est : pourquoi pas ? J'ai déjà mentionné la possibilité que les informateurs donnent une autre interprétation que la mienne des adjectifs *moderne* et *traditionnel*, ou que ces adjectifs aient d'autres connotations pour mes informateurs que pour moi. Peut-être que les informateurs, qui sont plus jeunes et appartiennent à un autre milieu linguistique et culturel que moi, donnent une autre interprétation de ces adjectifs ? Cette hypothèse est renforcée par le fait que le locuteur de la variété nîmoise est perçu plus moderne que celui qui parle la variété suprarégionale. C'est un résultat intéressant car j'avais escompté

que la variété suprarégionale, étant une variété prestigieuse et proche de ce que beaucoup de gens perçoivent comme la norme linguistique, serait jugée plus moderne que la variété nîmoise. Mais le test de signifiante a montré que la différence observée entre les deux variétés n'est pas significative pour cette variable. Une autre explication possible est que les informateurs ne trouvent pas ces deux paires d'adjectifs pertinentes pour l'évaluation des deux locuteurs, ou bien que ces adjectifs n'évoquent pas de sentiments chez les informateurs. C'est un risque que l'on court en imposant des catégories aux informateurs et en utilisant des questions fermées (voir chapitre 4.7.6). Les informateurs auraient peut-être utilisé d'autres mots pour caractériser les deux personnes que je leur ai présentées.

On a déjà vu les différences entre les évaluations des deux personnes par rapport à leurs variétés linguistiques dans le contexte de standard et de norme linguistique. En évaluant le locuteur de la variété nîmoise, une variété qui est également parlée par de nombreux informateurs, de manière négative, les informateurs montrent qu'ils ont accepté, ou qu'ils sont soumis à, ce que Gadet appelle l'« idéologie du standard » (Gadet 2007 : 27). On a vu que les informateurs, qui eux-mêmes font partie de la communauté linguistique qui utilise cette variété, expriment des attitudes négatives à l'égard de la variété méridionale. Gadet décrit ce phénomène, où une variété est « dévaluée » au profit d'une autre variété jugée plus prestigieuse, comme un résultat de la standardisation (Gadet 2007 : 28). Un informateur a exprimé qu'il était conscient de cette dévalorisation : « Nous, on se dévalorise plus par rapport à l'accent que les Parisiens qui sont peut être plus sûrs d'eux mêmes ». Il manifeste une insécurité linguistique de cette communauté linguistique par rapport à un autre groupe qui parle une variété jugée plus prestigieuse. Il s'agit d'une variété dite standard, ou une variété jugée plus conforme à la norme linguistique, et sa relation avec une variété jugée moins prestigieuse.

Les informateurs ont également exprimé quelques stéréotypes liés aux variétés de français et à leurs locuteurs, surtout liés à la variété méridionale. Les informateurs montrent qu'ils catégorisent les locuteurs à partir de leur façon de parler et de leur variété. Des commentaires comme : « petit accent → de la campagne » (*sic*), « [...] quelqu'un qui vit dans un village à cause de l'accent », « Des parents d'origine plus 'rustiques' », « C'est un campagnard, il est donné à chasse et pêche. Champion de pétanque » (*sic*) « Personne simple et bon-vivante, environ la trentaine d'années, accent prononcé. Influençable et naïve dans certaines situations » (*sic*) ou bien « Pastis ! 51 ! » (*sic*) témoignent d'une forte catégorisation des gens

à partir de la variété parlée. Les informateurs attribuent des qualités aux locuteurs en se basant uniquement sur leur variété. Ces commentaires montrent que les informateurs, qui d'ailleurs précisent qu'ils s'identifient plus avec le locuteur de Nîmes qu'avec celui qui parle la variété suprarégionale, ont des préjugés envers les locuteurs des variétés méridionales. Les informateurs m'ont souvent dit que les Parisiens ont des préjugés contre les Méridionaux à cause de leur variété, mais ces commentaires montrent que les informateurs ont eux aussi des préjugés et des stéréotypes contre les locuteurs des variétés méridionales. Cela montre que les informateurs ont les mêmes préjugés face à la variété méridionale que ceux qu'ils attribuent aux Parisiens. De cette manière les jeunes Méridionaux ont des préjugés contre les Parisiens aussi bien que contre les locuteurs des variétés méridionales. Ces stéréotypes exprimés par les informateurs peuvent être interprétés comme une manifestation d'une insécurité linguistique, d'un manque d'identité, ou d'un conflit d'identité linguistique. Les stéréotypes liés à une variété peuvent avoir des conséquences pour les locuteurs de cette variété ; ils peuvent se sentir obligés de changer leur façon de parler pour échapper aux stéréotypes. Les stéréotypes peuvent également avoir des conséquences pour la variété car ils peuvent entraîner la mort de la variété ou d'une langue entière.

En exprimant des attitudes peu favorables face à la variété nîmoise, qui est parlée dans leur propre région, les informateurs montrent qu'ils ont « intériorisé » une norme linguistique propre à une autre communauté linguistique (voir le chapitre 3.2.2 ou Gadet 2007 : 29). Quand une attitude négative face à une certaine variété est adoptée par les locuteurs de cette variété, les locuteurs l'ont faite leur. Gadet souligne que ce processus rend la norme plus forte (Gadet 2007 : 28-29). Lorsque les informateurs manifestent qu'ils trouvent la variété méridionale « pas belle », ou même « laide » ou qu'elle « fait paysan », on a peut être un exemple d'un tel processus. La norme s'est manifestée comme rejet d'une variété linguistique, ici de la variété nîmoise, ou par une dévalorisation de la personne parlant cette variété.

On a vu que les deux locuteurs, qui parlent deux variétés différentes de français, ont été évalués de manière significativement différente l'un de l'autre selon six variables sur huit. Linguistiquement, la variété de français était la seule différence entre les deux échantillons, mais les sources d'erreur liées aux échantillons ont probablement aussi influencé les résultats de l'enquête. Les commentaires ajoutés par les informateurs sur les questionnaires montrent qu'ils ont des préjugés contre les locuteurs des deux variétés. Il me semble que les

informateurs ont intériorisé les attitudes négatives des autres communautés linguistiques à l'égard de leur propre variété, ou tout au moins à l'égard de la variété parlée dans leur propre région (voir Gadet 2007 ou le chapitre 3.2.2). Cette intériorisation peut être un effet, ou une cause, de la hiérarchie linguistique qui semble si évidente en France.

5.8.2 *L'ordre des échantillons*

En ce qui concerne les résultats selon l'ordre des échantillons, on a vu que cette variable a provoqué des différences significatives pour les deux variétés, le français de Nîmes et le français suprarégional, selon trois variables sur huit (cf. Tableau 18 et Tableau 20). Les variables *moderne - traditionnelle* et *amusante - ennuyeuse* ont manifesté des différences significatives entre d'une part le groupe qui a écouté les échantillons selon l'ordre A et d'autre part celui qui les a écoutés selon l'ordre B (pour les ordres des échantillons, voir chapitre 4.7.4). On a vu que les informateurs qui ont entendu les variétés selon l'ordre A ont évalué les deux variétés de manière significativement différente des informateurs qui ont entendu les mêmes variétés selon l'ordre B, selon ces deux variables. En plus des deux variables déjà mentionnées, la variable *intelligente - inintelligente* a également amené à une évaluation significativement différente entre les deux groupes d'informateurs en ce qui concerne la variété nîmoise, tandis que la variable *ambitieuse - sans ambition* a, quant à elle, montré une différence significative entre les deux groupes pour la variété suprarégionale.

Comme je l'ai déjà mentionné dans le chapitre 5.5.1, les différences des évaluations selon l'ordre des échantillons peuvent s'expliquer par le fait que les informateurs comparent ce qu'ils entendent à ce qu'ils ont déjà entendu. Le deuxième échantillon est de cette manière, quel que soit l'ordre, toujours comparé au précédent de sorte que la variété nîmoise leur paraît normale quand elle est la première variété écoutée (ordre A) tandis que les informateurs qui ont déjà entendu la variété suprarégionale (ordre B) comparent la variété nîmoise à ce qu'ils viennent d'entendre. De cette manière, c'est l'ordre A qui procure les évaluations les plus positives de la variété nîmoise. En réalisant l'enquête dans les classes, j'ai vu que la variété nîmoise a provoqué des rires parmi les informateurs qui ont déjà entendu la variété suprarégionale. Les informateurs ont plaisanté et ils se sont moqués de cette variété. Chez les informateurs qui ont entendu la variété nîmoise en premier, cela ne s'est pas produit.

Le fait que les informateurs évaluent les deux locuteurs de manière différente selon l'ordre dans lequel ils sont écoutés, peut être expliqué par la théorie d'une norme et d'un standard

linguistique. Les informateurs perçoivent peut-être la variété suprarégionale comme la norme linguistique, surtout lorsqu'ils entendent cette variété la première. La variété nîmoise est alors dépréciée en tant que façon de parler qui varie et s'éloigne de la norme, ou de la variété standard.

5.8.3 *Les deux villes*

En ce qui concerne la variable *ville* (la ville où l'enquête est effectuée), le seul paramètre à provoquer une différence d'évaluation entre les informateurs des deux villes est la variable V1/V9 *moderne - traditionnelle*. C'est-à-dire que les informateurs de Nîmes ont évalué les deux locuteurs de manière significativement différente de celle des informateurs de Montpellier. C'est une observation intéressante car cette variable est, avec la variable V3/V11 *inspire confiance - n'inspire pas confiance*, la seule variable à ne pas provoquer de différence significative entre les deux variétés (voir 5.1). J'ai aussi été surprise par le fait que les Montpelliérains évaluent le locuteur de la variété nîmoise plus moderne que ne le font les Nîmois et que les Nîmois trouvent le locuteur de la variété suprarégionale plus moderne que ne le font les Montpelliérains, car ces résultats sont complètement contraires à ce que j'avais escomptés. Le manque de différences significatives entre les deux villes n'est peut-être pas si étonnant. Il peut être expliqué par le fait qu'il s'agit de deux villes de taille importante. Nîmes est la préfecture du département du Gard, avec 144 092 habitants (en 2006), tandis que Montpellier en compte 251 643. Montpellier est la préfecture du département de l'Hérault ainsi que la préfecture de la région Languedoc-Roussillon. Il s'agit de deux villes voisines, la distance entre les deux n'est que de 45 km. Une explication possible du manque de différences significatives entre les résultats obtenus dans les deux villes peut être que les informateurs de ces deux villes appartiennent à la même communauté linguistique. Cela implique qu'ils parlent la même variété et qu'ils partagent les mêmes normes linguistiques et, en conséquence, que la variété nîmoise, qui est une des variétés méridionales, est aussi familière aux Montpelliérains qu'aux Nîmois.

5.8.4 *Les variables sociales*

Les résultats de cette étude ont montré que les variables sociales beaucoup utilisées en sociolinguistique, comme le sexe de l'informateur, son appartenance géographique et le niveau d'études des parents, s'avèrent avoir très peu d'impact sur la manière dont les informateurs évaluent les locuteurs des deux variétés de français. Les résultats indiquent que

les variables sociales jouent un rôle moins important que je ne l'avais cru, et c'est un constat aussi surprenant qu'intéressant.

Il n'est pas facile de donner une explication à ce manque de relation entre les variables sociales et l'évaluation des locuteurs des deux variétés de français. Pour ce faire, il faudrait étudier ces relations plus profondément. Je me contenterai de donner quelques interprétations du fait que les variables sociales, fortement liées aux déterminants des attitudes linguistiques (voir chapitre 3.1.5), paraissent avoir si peu d'influence sur l'évaluation des deux locuteurs de français.

Quant au sexe de l'informateur, la tendance générale est que les filles évaluent les deux locuteurs de français, et donc les deux variétés, de manière plus positive que ne le font les garçons. Cette observation est conforme aux autres études qui ont montré que les femmes sont plus favorables aux langues minoritaires (Baker 1992 : 42), ou à l'égard des variétés régionales (Paltridge et Giles 1984), que ne le sont les hommes. Néanmoins, les tests de signifiante nous ont montré que les différences observées ici ne sont pas significatives, sauf pour une seule variable. Le manque de différences significatives entre les sexes en ce qui concerne l'évaluation des deux locuteurs, renforce mon hypothèse initiale qui suppose qu'il n'y pas de différence entre les sexes quant aux évaluations des deux variétés de français. Ce résultat est aussi conforme aux résultats de Paltridge et Giles (1984). Ils ont également constaté qu'il y avait très peu de différences entre les sexes (Paltridge et Giles 1984 : 80).

J'ai beaucoup insisté sur l'appartenance géographique dans cette étude. Outre la ville où l'enquête est effectuée, j'ai intégré deux variables portant sur l'appartenance géographique de l'informateur. La variable *projet d'habitation* n'a pas apporté de différence significative entre les groupes d'informateurs, sauf pour une variable. J'ai voulu intégrer cette variable car je cherchais à savoir si les informateurs évaluent les deux variétés du français de manière différente selon l'endroit où ils souhaitent habiter après leurs études. En me basant sur l'étude de Labov effectuée sur l'île de Martha's Vineyard, j'ai voulu savoir si les informateurs qui souhaitent vivre dans la région sont plus favorables à la variété nîmoise que ceux qui souhaitent quitter la région, comme l'a montré Labov dans son étude. Les quelques différences que l'on a pu constater entre les groupes d'informateurs selon cette variable n'étaient pas systématiques ni significatives sauf pour une variable. La variable *origine géographique des parents* n'a pas non plus été déterminante pour l'évaluation des deux

locuteurs. Les hypothèses supposant que l'appartenance géographique se traduit par des attitudes positives à l'égard de la variété régionale (voir les hypothèses 4 a-c) doivent alors être rejetées. Mais pourquoi ces variables sont-elles si peu pertinentes pour l'évaluation des deux locuteurs dans cette étude ? Une interprétation possible est que l'appartenance géographique n'est pas très importante pour les jeunes. Ou peut être que ces variables sont moins importantes dans un contexte français ? Peut-être que la variable *appartenance géographique* joue un rôle moins important pour les attitudes linguistiques. Les questions qui constituent les données des variables géographiques étaient des questions ouvertes. Il est possible que je n'aie pas posé les bonnes questions qui auraient permis de mieux révéler les différences, ou que le questionnaire, ou la manière dont j'ai codifié les réponses, cache les différences sous-jacentes.

Une autre observation qui m'a étonnée est qu'il n'y a pas de différences significatives (sauf pour une seule variable) entre les groupes d'informateurs répartis selon la variable *niveau d'études des parents*. Ce résultat m'a surpris car le milieu socioéconomique, ici indiqué par le niveau d'études des parents, est une variable qui est traditionnellement beaucoup utilisée en sociolinguistique, comme en sociologie. J'ai inclus le niveau d'études des parents parce que les informateurs, étant des lycéens, ont tous le même niveau d'études. Les parents constituent une source d'influence pour le développement des attitudes linguistiques des enfants (voir chapitre 3). Mais pourquoi le milieu socioéconomique de l'informateur n'apporte-t-il pas de résultats significatifs dans cette étude ?

Pour cette variable, comme pour la variable *appartenance géographique*, il est possible que les questions posées, ou que la codification des données, n'aient pas été adaptées pour révéler le milieu socioéconomique de l'informateur, et qu'elles aient gommé les différences sous-jacentes. Il est possible aussi que le milieu socioéconomique soit plus important pour la production linguistique que pour la perception des autres. Une autre explication envisageable est le fait que les différences de milieu socioéconomique sont moins importantes pour la classe d'âge à laquelle appartiennent les informateurs de cette étude. Les informateurs ont à peu près le même âge et le même niveau d'études. Il y a des groupes d'informateurs qui sont dans la même classe et dans la même école. Le fait qu'ils se trouvent tous dans le même milieu social peut influencer leurs attitudes et leurs évaluations des deux locuteurs de cette enquête. Dans le chapitre 3, on a vu que pour les adolescents, le groupe de pairs devient très important et cela peut entraîner l'uniformité à l'intérieur du groupe social. Il est possible que

pour ces jeunes, le groupe d'amis et la culture de jeunesse soient plus importants comme « agents » de normes que la famille et que cela cache les différences potentielles entre les informateurs.

Mon hypothèse initiale était que le milieu socioéconomique de l'informateur allait se refléter dans son évaluation des deux locuteurs de français. Mais puisque les résultats de cette variable ont montré que le milieu socioéconomique n'a pas eu d'influence sur l'évaluation des deux locuteurs, l'hypothèse doit être rejetée.

Dans le chapitre 3, on a vu que pour Baker, les variables sociales les plus importantes pour un modèle des attitudes linguistiques sont le sexe, l'âge, le milieu linguistique de l'informateur et l'école ainsi que la culture de la jeunesse (voir Figure 2, p. 22). Les résultats de cette étude indiquent que ce modèle, qui est un modèle des facteurs déterminants des attitudes linguistiques, n'est peut-être pas applicable dans cette étude.

5.8.5 *Attitudes inconscientes ou conscientes ?*

La technique du locuteur masqué est censée révéler les attitudes inconscientes de l'informateur. Etant donné la complexité de cette méthode, je me demande si cette technique m'a permis de dévoiler les attitudes inconscientes des jeunes dans la région Languedoc-Roussillon, ce qui était un des objectifs principaux de l'étude.

Etant une méthode indirecte, la TLM demande beaucoup de prudence, et dans les préparations, et pendant l'exécution de l'enquête dans les établissements. Comme on l'a déjà vu, les sources d'erreur susceptibles de provoquer les résultats sont nombreuses. C'est la raison pour laquelle les préparations de l'enquête sont si importantes.

Afin d'étudier les attitudes inconscientes, il est indispensable que les informateurs ne connaissent pas le but de l'enquête. Dans mes rencontres avec les établissements, j'ai souligné, aux professeurs et aux autres membres du personnel qui m'ont accueillie, l'importance de ne rien dire aux élèves (mes informateurs) en amont de l'enquête. J'ai aussi fait très attention à ne pas révéler l'objectif de ma présence aux informateurs en expliquant la procédure de l'enquête. Je rappelle que pour être sûre que tous les informateurs aient la même information, et afin d'éviter les sources d'erreur liées à l'explication, j'avais écrit une explication de l'expérience que j'ai lue à tous les informateurs avant de commencer. Même si j'ai insisté sur le fait que les informateurs ne devaient pas savoir le but de ma présence, ni de

quoi il s'agissait avant la fin de l'enquête, je n'ai pas pu empêcher que quelques groupes d'informateurs apprennent qu'il s'agissait d'une étude de la langue ou des attitudes linguistiques.

Dans les établissements que j'ai visités, plusieurs professeurs et autres personnes étaient impliqués, et dans quelques cas, je n'ai probablement pas expliqué de manière satisfaisante, au professeur ou au responsable, l'intérêt de mon étude avant d'entrer dans les classes. Il est aussi possible que je n'ai pas été suffisamment claire en expliquant l'importance de ne pas révéler le but de ma présence en me présentant aux élèves. Le résultat étant que quelques classes savaient que j'étais là pour faire une étude linguistique.

Dans les groupes qui ne connaissaient pas le but de l'enquête, quelques uns ont quand même compris de quoi il s'agissait au cours du déroulement de l'enquête. Quelques informateurs ont remarqué sur leurs questionnaires que « Comme le texte que dit chaque personne est le même on doit changer nos réponses en conséquence de la voix si elle nous plait ou pas. C'est une discrimination » (*sic*) et « L'accent fait la différence » (*sic*). Après l'enquête, quelques uns ont aussi deviné l'objet d'étude en constatant qu'« il s'agit des préjugés ». Le fait que les informateurs ont compris l'objectif de l'enquête peut avoir influencé leurs évaluations des deux locuteurs. Cependant, de nombreux informateurs ont participé à l'expérience sans avoir su, ni compris que l'enquête portait sur les attitudes linguistiques. Malgré cela, je ne peux pas être sûre d'avoir révélé leurs attitudes *inconscientes*. Je n'ai peut-être pas réussi à dévoiler les attitudes inconscientes de mes informateurs, mais je pense quand même que les données recueillies et les résultats de l'analyse des matériaux apportent de l'information intéressante sur les attitudes linguistiques et sur les évaluations de deux locuteurs de français.

Dans la majorité des cas, j'ai eu l'impression que les informateurs ont bien compris l'explication de la tâche que j'ai lue tout au début de l'expérience. Dans quelques classes, j'ai quand même dû répéter les points principaux, mais j'ai fait bien attention à ne pas dire autre chose que ce qui était écrit sur la première page du questionnaire. Il me semble que ce qui troublait le plus les informateurs était le fait que les deux échantillons linguistiques apparaissaient deux fois. A part ces quelques épisodes, le déroulement de l'enquête s'est bien passé et les informateurs ont bien voulu participer à l'étude. Les élèves du lycée étaient moins critiques par rapport à l'enquête que les adultes qui ont participé à l'étude-pilote.

5.9 BILAN

Dans ce chapitre, les données ont été analysées et les résultats examinés. On a effectué des tests de signifiante sur les relations entre les résultats de l'évaluation des échantillons des deux variétés de français et les variables sociales. L'analyse nous a montré que les deux locuteurs ont été évalués de manière significativement différente l'un de l'autre. Une interprétation de ces résultats est que les informateurs ont évalué les deux locuteurs de français de manière différente à cause de la variété qu'ils parlent. On a cependant vu qu'il y a des sources d'erreur liées aux questionnaires qui ont probablement aussi influencé l'évaluation des deux locuteurs.

Les résultats de cette étude nous ont aussi montré que les variables sociales, qui occupent une place importante dans la tradition sociolinguistique, ont eu très peu d'influence sur la manière dont les informateurs ont évalué les deux locuteurs de français. Ce manque de différence significative entre l'évaluation des deux locuteurs et les variables sociales liées aux informateurs était une découverte intéressante. Il y a plusieurs interprétations possibles dont la théorie de standardisation de la langue et d'une norme linguistique ainsi que la relation entre une variété standard et les autres variétés de la langue me semblent les plus pertinentes. Dans une étude comme celle-ci, on ne peut jamais éviter toute source d'erreur. Les sources d'erreur liées au questionnaire ou aux échantillons peuvent également avoir influencé les résultats et peuvent expliquer le manque de différences significatives entre les différents groupes d'informateurs.

Le fait que les variables sociales s'avèrent moins importantes pour l'évaluation des deux locuteurs de français que je ne l'avais supposé, peut être un effet de la période de vie où se trouvent les informateurs. Les informateurs de cette étude ont à peu près le même âge, sauf une classe de BTS où les étudiants sont un peu plus âgés. Quoi qu'il en soit, on peut dire que les informateurs appartiennent à la même classe d'âge. Ils se trouvent tous dans un milieu scolaire même s'ils n'ont pas tous choisi la même orientation de leurs études. Pendant l'adolescence, l'appartenance à un groupe, par exemple le groupe d'amis, est très important. Une telle appartenance à un groupe social peut avoir pour conséquence l'uniformité à l'intérieur du groupe (voir chapitre 3.2.2). L'adolescence est aussi une période de recherche de sa propre identité, où de nombreux jeunes prennent un peu de distance par rapport à leurs parents, à leurs valeurs et idéologies. Rappelons que dans le modèle de Baker, la culture de la

jeunesse, qui influence les attitudes linguistiques, était à son tour influencée par les variables *sexe*, *âge*, *milieu linguistique* et *école*. Peut être que les variables sociales et le milieu socioéconomique sont moins importants dans cette période de vie ? Et peut être que les mêmes variables sociales seront à nouveau plus importantes pour ces mêmes informateurs dans 10 ou 15 ans ?

Le manque de rapports significatifs entre les variables sociales et les évaluations des deux locuteurs est conforme à l'étude de Kuiper (2005). Il a trouvé que les variables sociales *sexe*, *âge* et *statut socioéconomique*, n'ont pas été significatives pour ces résultats. Mais il avait très peu d'informateurs dans son étude (voir Kuiper 2005 : 34).

6 CONCLUSION

Avec ce mémoire, j'ai voulu étudier les attitudes des jeunes dans la région Languedoc-Roussillon à l'égard de deux variétés diatopiques de la langue française, à savoir la variété parlée à Nîmes et une variété suprarégionale.

Le point de départ de cette étude est que la langue est importante pour notre identité et que la langue est difficilement dissociée du locuteur. Cherchant à révéler les attitudes inconscientes face aux deux variétés de français, j'ai étudié comment les informateurs ont évalué deux locuteurs de ces deux variétés. La problématique du mémoire, qui a guidé mon étude, est formulée ainsi :

La langue constituant une partie importante de l'identité de chaque locuteur, elle peut influencer sur la manière dont il est perçu par ses interlocuteurs. En utilisant la technique du locuteur masqué, je cherche à montrer que les attitudes face à une variété de la langue, atteignent aussi le locuteur de cette variété. Je veux également étudier dans quelle mesure les variables sociales comme le sexe, l'appartenance géographique et le milieu socioéconomique de l'informateur, interviennent dans le processus d'évaluation d'autrui.

La méthode de recherche sur laquelle j'ai basé mon étude est la technique du locuteur masqué (TLM). C'est une méthode indirecte pour étudier les attitudes linguistiques (voir chapitre 4.5). J'ai donc étudié les attitudes linguistiques des informateurs en examinant leurs évaluations de deux locuteurs parlant les deux variétés de français, la variété nîmoise et la variété suprarégionale. L'analyse est fondée sur des données recueillies par moi-même en effectuant une enquête auprès de lycéens à Montpellier et à Nîmes.

Pour étudier la problématique, j'ai examiné quelques questions et hypothèses portant sur les résultats escomptés de l'enquête. J'ai étudié l'évaluation des deux locuteurs et les relations entre l'évaluation des locuteurs et les variables sociales liées aux informateurs. Les tests d'hypothèse (voir chapitre 5) effectués sur les résultats ont renforcé quelques hypothèses tandis que d'autres hypothèses ont dû être rejetées.

Dans le chapitre 5.1 on a vu que les locuteurs des deux variétés de français ont été évalués de manière significativement différente l'un de l'autre selon six variables (caractéristiques personnelles) sur huit. La variété utilisée étant la seule différence linguistique entre les deux échantillons, on aurait pu constater que les deux locuteurs ont été évalués de manière

significativement différente l'un de l'autre à cause de la variété qu'ils utilisent. Mais les faits extralinguistiques liés aux échantillons (voir chapitre 5.8.1), comme la qualité de la voix des locuteurs et leur manière de présenter le texte, aussi bien qu'il y ait deux locuteurs différents au lieu d'un seul, ne me permettent pas de tirer des conclusions aussi catégoriques. Je vais donc interpréter ces résultats comme une indication du rôle de la langue pour l'évaluation de l'autre, mais étant donné les sources d'erreur liées aux échantillons linguistiques, les différences linguistiques entre les deux locuteurs ne sont qu'une explication parmi d'autres de cette différence d'évaluation.

On a également vu que les informateurs de Montpellier ont évalué les deux locuteurs de manière significativement différente de ceux de Nîmes selon la variable *moderne - traditionnelle*. L'ordre selon lequel les informateurs ont entendu les deux échantillons semble aussi avoir eu de l'influence sur l'évaluation des deux locuteurs selon certaines variables (voir chapitre 5.5). En revanche, les variables sociales traditionnelles, le sexe de l'informateur, son appartenance géographique et son milieu socioéconomique, se sont révélées très peu pertinentes pour l'évaluation des deux locuteurs. Ces découvertes ont été une surprise. Ces résultats ne sont pas conformes à mes hypothèses et vont à l'encontre des résultats escomptés (voir chapitre 0).

En me basant sur les études antérieures (voir chapitre 2) et les études effectuées dans les pays nordiques utilisant la TLM (voir Haugen 2004 et Kristiansen 2006), aussi bien que sur la théorie des déterminants des attitudes linguistiques (voir chapitre 3), j'avais escompté trouver des rapports significatifs entre les variables sociales liées à l'informateur et son évaluation des deux locuteurs. Je m'attendais à ce que les variables sociales, et surtout l'appartenance géographique et le niveau d'études des parents, se reflètent dans l'évaluation des deux locuteurs. En effectuant une étude comme celle-ci, on espère toujours avoir des résultats significatifs qui confirment les hypothèses. Le fait que les résultats de l'enquête n'étaient pas conformes aux hypothèses, m'a étonnée, j'ai également été un peu déçue par le manque de résultats significatifs dans mon étude. Cependant, je pense que le fait de ne pas avoir trouvé de rapports significatifs entre les variables sociales et l'évaluation des deux locuteurs est aussi une découverte intéressante. Le manque de résultats significatifs invite à discuter le choix de la méthode de recherche.

La TLM est une méthode complexe qui exige beaucoup de prudence, et dans les préparations et pendant l'exécution de l'enquête. Comme on l'a vu dans le chapitre 5.8, il y a de nombreuses sources d'erreur liées à cette méthode qui ont pu influencer sur les résultats. En choisissant une variante de cette technique, qui utilise un locuteur par variété au lieu d'un seul locuteur qui se déguise sous des masques linguistiques différents, je me suis éloignée de l'objectif principal de la TLM qui est d'étudier la possibilité d'évaluer les personnes à partir de leur voix. Dans le chapitre 5.8.1, on a vu que les sources d'erreur liées aux échantillons, comme la qualité de la voix et la manière dont les locuteurs ont présenté le texte, ont pu influencer sur la manière dont les informateurs ont évalué les deux locuteurs. Ces faits extralinguistiques, qui ont pu influencer les résultats de l'enquête, les rendent également plus difficiles à interpréter car la variété linguistique n'est plus la seule différence entre les échantillons. J'aurais peut-être pu travailler davantage avec les locuteurs en faisant les enregistrements pour assurer qu'ils présentent le texte de la même manière. D'autre part, on ne peut jamais éviter toutes les sources d'erreur liées aux échantillons en utilisant des locuteurs différents.

Les attitudes inconscientes constituent un sujet difficile à étudier. Dans le chapitre 5.8.5, on a vu que je n'ai peut-être pas réussi à révéler les attitudes inconscientes des informateurs. Mais pour une étude des attitudes inconscientes, il faut que les informateurs ignorent le but de l'étude. On a vu que quelques informateurs, ou même des groupes d'informateurs, ont su que l'enquête portait sur la langue ou sur les variétés linguistiques, ce qui a pu influencer les résultats. Parmi les informateurs qui ne connaissaient pas le but de l'enquête, quelques uns ont quand même compris qu'il s'agissait des attitudes face à la langue ou des préjugés liés aux variétés linguistiques. Pour éviter que les informateurs sachent le but de l'étude, j'aurais peut-être pu préparer la collecte des données dans les établissements encore mieux que je ne l'ai fait. Je crois que je m'étais bien préparé à la rencontre avec les informateurs, mais j'aurais peut-être pu utiliser plus de temps dans les établissements en amont de l'enquête afin d'expliquer le sujet de mon étude, aussi bien que l'objectif de mon enquête, aux professeurs et aux autres membres du personnel qui m'ont accueillie. Cela étant dit, j'aurais peut-être évité que les informateurs sachent le but de l'enquête avant de commencer, mais je n'aurais pas pu éviter qu'ils le comprennent au cours de son déroulement. Néanmoins, on ne peut jamais être sûr d'avoir réussi à révéler les attitudes inconscientes.

Le choix des informateurs peut également influencer sur les résultats (voir chapitre 5.8.4). Pour trouver des informateurs, je me suis tournée vers les lycées, dont trois établissements m'ont

donné le feu vert. Je ne peux pas prétendre avoir fait mon étude auprès d'un échantillon représentatif de la population, ce qui ne me permet pas de généraliser, ou de tirer des conclusions qui vailent pour toute la population, à partir de mes résultats. Un échantillon représentatif de la population aurait peut-être donné d'autres résultats. Le fait de ne pas avoir trouvé des informateurs représentatifs de la population, peut être une explication du manque de résultats significatifs. Si j'avais pu faire quelque chose de manière différente, j'aurais insisté plus le choix des informateurs afin d'avoir un échantillon qui représente mieux leur classe d'âge quant au sexe, l'orientation scolaire, le milieu socioéconomique etc. J'aurais également réalisé l'enquête dans deux communautés linguistiques plus différentes que celles qui j'ai choisies pour cette étude. Cela étant dit, environ 190 informateurs de Montpellier et de Nîmes ont participé à cette étude, et je pense que les résultats donnent une indication des attitudes linguistiques des jeunes dans la région Languedoc-Roussillon. Etant donné les difficultés que j'ai rencontrées pour avoir accès aux établissements et le temps limité pour effectuer la collecte des données, je ne vois pas comment j'aurais pu procéder autrement.

Ce travail m'a beaucoup apportée ; il m'a appris que la réalisation d'une enquête demande beaucoup de travail de préparation. La mise au point du questionnaire et le choix des questions et des variables à intégrer sont importants et peuvent influencer les résultats et expliquer le manque de résultats significatifs. La catégorisation des réponses aux questions ouvertes (voir chapitre 4.8) a également pris beaucoup de temps. En n'utilisant que des questions fermées, j'aurais pu éviter ce travail de catégorisation de réponses.

J'ai esquissé quelques difficultés liées à la TLM, et il y en a davantage. Malgré les difficultés et les sources d'erreur possibles liées à la TLM, je trouve cette méthode intéressante. Mais pour étudier les attitudes inconscientes, elle est peut-être plus performante dans sa forme originale. Je pense quand même que cette étude m'a fourni des informations intéressantes sur les attitudes linguistiques liées aux deux variétés diatopiques de la langue française. Je pense que les résultats de cette étude ont confirmé le lien fort entre langue et locuteur et qu'ils nous ont montré que la langue peut influencer l'évaluation de l'autre, avec pour conséquence l'appréciation ou la dépréciation de la personne en question en se basant sur sa façon de parler.

Malgré les difficultés liées à cette méthode et à la collecte des données, j'ai trouvé le processus très intéressant, et ce travail m'a beaucoup appris, surtout sur le fait de préparer une

enquête et d'effectuer un travail sur le terrain. J'ai particulièrement apprécié la rencontre avec mes informateurs.

Cette étude n'apporte pas de réponse à toutes mes questions, mais en pose de nouvelles. La présente étude a montré que les variables sociales liées aux informateurs ne sont pas pertinentes pour leurs évaluations des autres. Je ne trouve néanmoins pas ces résultats satisfaisants. Etant donné la complexité de la méthode et les nombreuses sources d'erreur qui ont pu influencer sur les résultats, je ne veux pas conclure que les variables sociales n'ont pas d'importance pour l'évaluation de l'autre. Je me contente de résumer en disant que les variables sociales que j'ai utilisées dans cette étude se sont montrées moins révélatrices que je ne l'avais escompté. Mais le manque de résultats significatifs exige des études ultérieures pour définir le rôle des variables sociales pour les attitudes linguistiques.

Une autre piste de recherche ultérieure est de faire la même étude par exemple à Paris, afin de comparer les attitudes linguistiques dans le Sud à celles du Nord. Il me semble qu'il existe une opposition forte entre le nord et le sud, ou plus précisément entre Paris et les autres régions de France, dans la conscience des informateurs, et il serait intéressant d'étudier de plus près cette relation.

Dans cette étude, on a vu que les informateurs ont catégorisé les locuteurs en se basant sur leur façon de parler et qu'il y a certains stéréotypes liés aux différentes variétés diatopiques de la langue. Il serait également intéressant d'étudier les représentations linguistiques liées aux deux variétés de français.

Même si mon étude ne m'a pas permis de répondre de manière satisfaisante à toutes les questions, je pense qu'il est important de les avoir posées. J'espère que cette étude peut contribuer à mettre en lumière les attitudes à l'égard des variétés de la langue française et de ses locuteurs. Le statut de ces variétés peut, comme on l'a vu dans cette étude, avoir des conséquences pour les locuteurs de ces variétés qui en font une partie importante de leur identité. J'espère que cette étude peut représenter une petite pièce du grand puzzle des attitudes linguistiques en France.

GLOSSAIRE

Accent : terme de la langue courante pour *variété* (vois ci-dessous).

Communauté linguistique : communauté parlant la même variété et qui partageant les mêmes normes et jugements linguistiques.

Echantillon (linguistique) : enregistrement sonore des variétés, utilisé dans l'enquête. Dans l'enquête, les échantillons linguistiques des variétés de français constituent l'objet d'évaluation.

Idiolecte : usage de la langue propre à un locuteur.

Informateur : personne qui participe à l'enquête et qui fournit des données pour l'analyse.

Locuteur : personne parlant une variété de français et avec qui j'ai fait un enregistrement sonore (voir *échantillon linguistique*). Figure dans l'enquête où les informateurs sont invités à évaluer les personnes (les *locuteurs*).

Variable (linguistique) : élément de la langue (p.ex. un phonème) qui peut se réaliser de manières différentes.

Variante : chacune des réalisations spécifiques d'une variable linguistique.

Variété : usage de la langue propre à un groupe socialement ou géographiquement défini, et qui le distingue des autres groupes ou communautés linguistiques.

RESUME EN NORVEGIEN

Denne oppgåva handlar om språkhaldningar hjå ungdom i den sørfranske regionen Languedoc-Roussillon. Eg har undersøkt ungdommane sine haldningar til to diatopiske varietetar av fransk talespråk, ein sørfransk varietet, frå Nîmes, og ein overregional varietet, som ikkje er knytt til nokon bestemt region.

Oppgåva byggjer på ein kvantitativ studie av umedvetne språkhaldningar hjå elevar i vidaregåande skule i Montpellier og i Nîmes, og er utført som ein masketest. Med utgangspunkt i at språket er ein viktig del av identiteten og at det ofte er vanskeleg å skilje mellom språk og språkbrukar, ønskjer eg å vise at haldningar til ein språkleg varietet også ramar brukarane av denne varieteten. Vidare har eg undersøkt i kva grad tradisjonelle sosiale variablar som kjønn, geografisk tilhøyrse og sosioøkonomisk bakgrunn, påverkar informanten si vurdering av andre. Eg har også undersøkt om rekkjefølgja informantane har høyrte språkprøvene i har hatt innverknad på vurderinga, samt om det er forskjellar mellom dei to byane undersøkinga er gjennomført i. Eg har arbeidd ut frå hypotesar om at dei sosiale variablane vil ha innverknad på vurderinga av dei to språkbrukarane.

Undersøkinga har vist at dei to varietetane er vurderte signifikant forskjellig frå kvarandre ut frå seks av åtte variablar (personkarakteristikkar), medan dei tradisjonelle sociolingvistiske variablane kjønn, geografisk tilhøyrse og sosioøkonomisk bakgrunn har vist seg å vera mindre relevante for informanten si vurdering av dei to språkbrukarane enn eg hadde forventa. Dette på tross av at haldningsteorien ser på desse variablane som avgjerande for haldningsdanning. Kva rekkjefølgje informantane fekk høyre språkprøvene i ser derimot ut til å ha påverka vurderinga av dei to språkbrukarane. Dei signifikante resultatane i høve til rekkjefølgje og skilnaden mellom dei to varietetane kan forklarast ut frå teoriar om standard og variasjon og ut frå språklege normer. Resultata frå denne undersøkinga kan tyde på at informantane i denne regionen har internalisert språklege normer frå andre språk- eller dialektsamfunn. Resultata peiker mot at varietetet vi brukar kan ha innverknad på korleis vi blir oppfatta av andre, men studien viser også at ei rekkje andre element spelar inn i denne prosessen.

BIBLIOGRAPHIE

- Baker, Colin. 1992. *Attitudes and Language*. Clevedon/Philadelphia/Adelade : Multilingual Matters 83.
- Butler, Christopher. 1985. *Statistics in Linguistics*, Oxford : Basil Blackwell.
- Calvet, Louis-Jean. 2006. *La sociolinguistique*. 5^{ème} éd. Paris : Presses Universitaires de France, Que sais-je, n° 2731.
- Dubois, Jean (dir.). 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Gadet, Françoise. 2007. *La variation sociale en français*. Paris : Éditions Ophrys.
- Garrett, Peter, Nikolas Coupland et Angie Williams. 2003. *Investigating Language Attitudes, Social Meanings of Dialect, Ethnicity and Performance*. Cardiff : University of Wales Press.
- Girard, Francine et Chantal S. Lyche. 2005. *Phonétique et phonologie du français*. 4^{ème} éd. Oslo : Universitetsforlaget.
- Grønmo, Sigmund. 2007. *Samfunnsvitenskapelige metoder*. 2^{ème} éd. Bergen : Fagbokforlaget.
- Haugen, Ragnhild. 2004. *Språk og språkhaldningar hjå ungdomar i Sogndal*. Thèse de doctorat, Bergen : Nordisk institutt, Universitetet i Bergen. (Consulté sur Internet : <http://hdl.handle.net/1956/2423>)
- Katz, Daniel. 1960. The Functional Approach to the Study of Attitudes. *The Public Opinion Quarterly*. Volum XXIV, n° 2 : 163-204.
- Kristiansen, Tore (éd.). 2004. *Nordiske sprogholdninger. En masketest. V*. Oslo : Novus forlag.
- Kristiansen, Tore. A paraître. The Macro-Level Social Meanings og Late-Modern Danish Accents.
- Kuiper, Lawrence. 2005. Perception is reality: Parisian and Provençal perceptions of regional varieties of French. *Journal of Sociolinguistics*. 9/1 : 28-52.

- Labov, William. 1976. *Sociolinguistique*. Traduit de l'anglais. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Lambert, Wallace, R. C. Hodgerson, R. C. Gardner et S. Fillenbaum. 1960. Evaluational reactions to spoken languages. *Journal of Abnormal and Social Psychology*. Vol. 60, n° 1 : 44-51.
- Mæhlum, Brit, Gunnstein Akselberg, Unn Røyneland et Helge Sandøy. 2006. *Språkmøte. Innføring i Sosiolingvistikk*. 4^{ème} éd. Oslo : Cappelen Akademisk Forlag.
- Paltridge, John et Howard Giles. 1984. Attitudes towards speakers of regional accents of French: Effects of regionality, age and sex of listeners. *Linguistische Berichte 90* : 71-85.
- Rowntree, Derek. 2000. *Statistics Without Tears, An Introduction For Non-mathematicians*. London : Penguin Books.
- Walter, Henriette. 1977. *La phonologie du français*. Paris : Presses Universitaires de France, collection Le linguiste.
- Walter, Henriette. 1982. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Walter, Henriette. 1988. *Le français dans tous les sens*. Paris : Éditions Robert Laffont.

Sites Internet :

Les accents de France : <http://accentsdefrance.free.fr/>

Kulbranstad, Lars Anders, *Holdninger til dialekt og aksentpreget norsk* :

<http://sprakradet.no/upload/Notat%20om%20NRK-unders%C3%B8kelse.pdf>

NRK Forskingen, *Holdningsundersøkelse om språk, uke 21/09* :

<http://sprakradet.no/upload/Rapport%20fra%20NRK-unders%C3%B8kelse.pdf>

ANNEXES

1 LE TEXTE ENREGISTRE

Pendant les vacances, je suis toujours allé à la montagne avec les bons copains. Je me souviens une fois, c'était un samedi et on allait faire une randonnée le week-end. On avait apporté une tente et on allait camper jusqu'au lendemain. Le soir, on s'est arrêté au bord d'un lac. Il faisait très chaud et je me souviens qu'on a tous pris un bain. Un de mes copains avait apporté son matériel de pêche et ensemble, on est allé l'essayer un peu plus loin. Tout le monde comptait sur nous pour le dîner, mais le poisson ne mordait pas. Le premier jour, il faisait un temps magnifique, mais le lendemain matin on a été réveillé par un orage terrible. Il fallait vite ranger les affaires avant que tout soit mouillé. C'était une fin brutale de notre camping. On était tout trempé en rentrant.

2 L'EXPLICATION EN AMONT DE L'EXPERIENCE

Bonjour,

Je m'appelle Liv WIKNES. Je suis là aujourd'hui pour faire une expérience scientifique avec vous. Vous participez sous le couvert de l'anonymat. Vous aurez plus d'informations sur l'expérience, ainsi que la possibilité de poser vos questions, après son achèvement. Avant de distribuer les questionnaires, je vais lire l'explication de l'expérience que vous trouverez également sur la première page du document :

Vous allez entendre 2 enregistrements d'un texte, présenté par 2 personnes différentes. Vous allez évaluer les personnes, et remplir les questionnaires ci-joints : un questionnaire pour chacun des échantillons. Le questionnaire est composé de 8 échelles d'évaluation, chacune divisée en 6 échelons. Vous marquez votre évaluation en cochant d'une croix l'échelon qui correspond le mieux à votre impression.

Dans chaque échelle vous donnez votre évaluation spontanée de la personne. C'est votre première impression des personnes qui nous intéresse. Les enregistrements durent environ 45 secondes et vous allez les écouter deux (2) fois. A la première écoute, vous les écoutez pour vous faire une impression globale des 2 échantillons, et éventuellement des différences entre eux. A la deuxième écoute, vous donnez vos réponses en remplissant les questionnaires joints. Il y aura une pause de 15 secondes entre chaque échantillon ce qui vous donnera environ une minute pour remplir chacun des questionnaires. Après avoir donné vos premières impressions des personnes, merci de remplir le formulaire que vous trouverez sur la dernière page de ce document : il s'agit de votre profil personnel.

3 L'EXPLICATION APRES L'EXPERIENCE

Vous avez participé à une enquête sociolinguistique qui a pour objet les attitudes inconscientes des jeunes Méridionaux face aux accents de la langue française. L'enquête fait partie de mon mémoire de master en linguistique française à l'Université de Bergen, Norvège. Vous avez participé, sous le couvert de l'anonymat, et les questionnaires seront traités confidentiellement. Cependant, si quelques-uns parmi vous ne souhaitent pas participer à cette étude, vous avez la possibilité de retirer votre questionnaire.

4 LE QUESTIONNAIRE

Vous allez entendre 2 enregistrements d'un texte, présenté par 2 personnes différentes.

Vous allez évaluer les personnes, et remplir les questionnaires ci-joints : un questionnaire pour chacun des échantillons. Le questionnaire est composé de 8 échelles d'évaluation, chacune divisée en 6 échelons. Vous marquez votre évaluation en cochant d'une croix l'échelon qui correspond le mieux à votre impression.

Exemple : Si vous trouvez la personne relativement jeune, vous mettez la croix comme cela :

	X				
Jeune					Vieille

Dans chaque échelle vous donnez votre évaluation spontanée de la personne. C'est votre première impression des personnes qui nous intéresse.

Les enregistrements durent environ 45 secondes et vous allez les écouter deux (2) fois.

À la première écoute, vous les écoutez pour vous faire une impression globale des 2 échantillons, et éventuellement des différences entre eux.

À la deuxième écoute, vous donnez vos réponses en remplissant les questionnaires joints. Il y aura une pause de 15 secondes entre chaque échantillon ce qui vous donnera environ une minute pour remplir chacun des questionnaires.

Après avoir donné vos premières impressions des personnes, merci de remplir le document que vous trouverez sur la dernière page de ce document : il s'agit de votre profil personnel.

Enregistrement n° : _____

Quelle est votre première impression sur cette personne ?

--	--	--	--	--	--

Moderne

Traditionnelle

--	--	--	--	--	--

Ambitieuse

Sans ambition

--	--	--	--	--	--

Inspire confiance

N'inspire pas confiance

--	--	--	--	--	--

Amusante

Ennuyeuse

--	--	--	--	--	--

Intelligente

Inintelligente

--	--	--	--	--	--

Sérieuse

Futile

--	--	--	--	--	--

Sympathique

Non sympathique

--	--	--	--	--	--

Peu d'études

Haut niveau d'études

Remarques :

Enregistrement n° : _____

Quelle est votre première impression sur cette personne ?

--	--	--	--	--	--

Moderne

Traditionnelle

--	--	--	--	--	--

Ambitieuse

Sans ambition

--	--	--	--	--	--

Inspire confiance

N'inspire pas confiance

--	--	--	--	--	--

Amusante

Ennuyeuse

--	--	--	--	--	--

Intelligente

Inintelligente

--	--	--	--	--	--

Sérieuse

Futile

--	--	--	--	--	--

Sympathique

Non sympathique

--	--	--	--	--	--

Peu d'études

Haut niveau d'études

Remarques :

Profil personnel :

Sexe :

masculin

féminin

Où avez-vous habité pendant votre enfance ? _____

Où souhaitez-vous faire vos études après le bac ? _____

Où souhaitez-vous vivre et travailler après vos études ? _____

Quelle est la ville/le village d'origine de votre mère ? _____

Quelle est la ville/le village d'origine de votre père ? _____

Quelle est le niveau d'études de votre mère ?

Brevet

CAP/BEP

Bac

Bac + 1 à 3 ans

Bac + 4 à 5 ans

Bac + 6 ans & plus

Autre _____

Quelle est le niveau d'études de votre père ?

Brevet

CAP/BEP

Bac

Bac + 1 à 3 ans

Bac + 4 à 5 ans

Bac + 6 ans & plus

Autre _____

Merci !